

Léon BLUM (1946)

**Le socialisme
démocratique.
Scission et unité de la gauche**

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Léon BLUM (1946)

Le socialisme démocratique. Scission et unité de la gauche.

Une édition électronique réalisée à partir du livre de Léon Blum (1946), *Le socialisme démocratique. Scission et unité de la gauche*.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 15 février 2002 à Chicoutimi, Québec.



Table des matières

Pour la vieille maison

« La réaction fasciste ne passera pas... »

Le gouvernement de Front populaire se présente devant la Chambre

La guerre d'Espagne et le dilemme de la non-intervention

Mise en garde au général de Gaulle

Le problème de l'unité après la Deuxième Guerre mondiale

1. L'initiative socialiste
2. La condition primordiale
3. Quelque chose n'a-t-il pas changé ?
4. Le climat moral
5. De la clarté! De la sincérité
6. Dissemblance latente
7. Rappel du passé
8. La politique de Staline
9. La politique internationale du socialisme
10. Deux politiques opposées
11. En cas de crise
12. Au cœur de la question
13. Patriotisme et solidarité internationale
14. Défense de la France et position socialiste
15. L'aspect international
16. Premières conclusions
17. Un grand espoir

La réforme de l'héritage

Contre le Rassemblement gaulliste

1. Le discours de Bruneval
2. Le discours de Strasbourg
3. Le discours de Bordeaux

Un gouvernement d'un mois

Pour la vieille maison

[Retour à la table des matières](#)

Quand, le 27 décembre 1920, Léon Blum prend la parole pour combattre l'adhésion du Parti socialiste (S.F.I.O.) à l'Internationale communiste, les jeux sont faits dès avant le premier jour des assises : la majorité pour l'adhésion est acquise. Depuis le congrès de Strasbourg (février 1920) qui a décidé le retrait du Parti de la IIe Internationale sans se résoudre encore à l'adhésion à la IIIe, les partisans du ralliement à Moscou n'ont cessé de grandir en nombre. Trois tendances se sont dégagées : celle des partisans de la résistance à l'adhésion (Blum, Renaudel, Bracke, appuyés par Jules Guesde) celle des partisans de l'adhésion sans réserve (le Comité pour la IIe Internationale : Souvarine, Lorient, Vaillant-Couturier et une partie des anciens partisans de la « reconstruction » de l'Internationale : Cachin, Frossard), celle enfin des anciens « reconstruc-teurs » de l'Internationale (Longuet, Mistral), partagés entre l'envie d'adhérer à la formation nouvelle et leur répulsion pour les 21 conditions imposées pour leur acceptation dans son sein par l'Internationale communiste.

Une bonne partie du débat a été et sera consacrée à la question de savoir si l'on pourra obtenir l'assouplissement de ces conditions : obligation de flétrir dans la presse les réformistes, les « centristes », de les écarter de tout poste de responsabilité, de créer un organisme clandestin capable de remplir, au moment décisif, son devoir envers la révolution, obligation d'organiser l'agitation dans l'armée, d'exiger l'expulsion des colonies des impérialistes de la métropole, de former des noyaux dans les syndicats, d'établir dans leur sein « une discipline de fer confinant à la discipline militaire », de procéder à des épurations périodiques, etc. Frossard, secrétaire général du Parti, et Cachin, directeur de « L'Humanité », qui sont allés remplir à Moscou une mission d'information et qui préconisent l'adhésion à la IIIe Internationale, donnent à entendre que les 21 conditions seront assouplies dans les faits. Jean Longuet s'est efforcé de démontrer qu'il n'en était rien. Léon Blum, lui, tout en soulignant qu'avec le bolchevisme international on est en présence d'un système trop cohérent et trop stable pour qu'on puisse espérer le modifier, élève le débat en analysant l'ensemble du système indépendamment de tout détail tactique et de toute question de personne. Son

discours fait suffisamment d'impression pour que Frossard salue le « bel effort intellectuel » qu'il représente ; mais pas assez pour changer le sentiment général du Congrès. L'adhésion à la IIIe Internationale est votée par 3 208 mandats contre 1022 et 397 abstentions. Puis vient un vote sur la façon d'interpréter la demande d'exclusion des « centristes » réclamée par l'Exécutif de l'I.C.C. ; par 3 247 mandats contre 1398, la majorité n'accepte pas de refuser *ces exclusions. C'est la scission.*

LÉON BLUM. - Je demande au congrès d'avoir égard à ce qu'il y a d'ingrat dans la tâche que mes camarades m'ont confiée devant une assemblée dont la résolution est arrêtée, dont la volonté d'adhésion est fixée et inébranlable. J'ai à défendre une motion qui conclut au refus d'adhésion pur et simple et j'ai à exposer les raisons qui nous ont déterminés, mes amis et moi, à prendre cette attitude.

Vous savez à quel point de vue nous nous sommes placés, les uns et les autres. Le IIe congrès international qui s'est tenu à Moscou au mois de juillet dernier a eu visiblement le caractère d'une sorte de congrès constituant. (*Bruit.*)

J'ai naturellement une voix très faible. Je suis, d'autre part, très fatigué, comme vous tous, et il me serait matériellement impossible de surmonter par la force de mon gosier et de mes poumons, le tumulte et les interruptions violentes,

Donc, le IIe congrès international de Moscou avait eu de toute évidence le caractère d'une sorte de congrès constituant. Sur tous les terrains, au point de vue doctrinal comme au point de vue tactique, il a énoncé un ensemble de résolutions qui se complètent les unes et les autres et dont l'ensemble forme une sorte d'édifice architectural, entièrement proportionné dans son plan, dont toutes les parties tiennent les unes aux autres, dont il est impossible de nier le caractère de puissance et même de majesté.

Vous êtes en présence d'un tout, d'un ensemble doctrinal. Dès lors, la question qui se pose à tous est la suivante : Acceptez-vous ou n'acceptez-vous pas cet ensemble de doctrine qui ont été formulées par le congrès de l'Internationale communiste ? Et accepter - j'espère qu'il n'y aura aucune divergence de pensée sur ce point - accepter, cela veut dire accepter dans son intelligence, dans son cœur et dans sa volonté ; cela veut dire accepter avec la résolution de se conformer désormais d'une façon stricte dans sa pensée et dans son action à la nouvelle doctrine qui a été formulée. Toute autre adhésion serait une comédie, indigne de l'Internationale communiste et indigne du Parti français. Vous êtes en présence d'un ensemble. Il n'y a même pas lieu d'ergoter sur tel ou tel point de détail. Il s'agit de voir la pensée d'ensemble, la pensée centrale. Si vous acceptez avec telle ou telle réserve de détail, peu importe. On ne chicane pas avec une doctrine comme celle-là. Mais si vous en contestez des parties essentielles, alors vraiment vous n'avez pas le droit d'adhérer avec des réticences, avec des arrière-pensées ou avec des restrictions mentales. Il ne s'agit pas de dire : « J'adhère », mais du bout des lèvres, avec la certitude que tout cela n'est qu'une plaisanterie, et que, demain, le Parti continuera à vivre ou à agir comme il le faisait hier. Nous sommes tous d'accord pour rejeter de pareilles interprétations. (*Applaudissements.*)

Le congrès peut nous en croire. Avec un effort d'impartialité intellectuelle et de probité que personne ici ne contestera, nous nous sommes placés en face du problème et nous nous sommes dit, étudiant les textes de l'Internationale communiste, ses thèses, ses statuts - et je ne reviens pas sur les difficultés et les lenteurs vraiment excessives avec lesquelles on nous a livré, les uns après les autres, les éléments de discussion et de connaissance « *Pouvons-nous ou non accepter ?* ». Pour nous, en effet, accepter, ce serait accepter vraiment, dans toute la force et la puissance du terme.

Nous avons le devoir de faire cet examen ; nous avons le devoir de le faire comme tous les militants de ce Parti et nous avons le droit de le faire, bien qu'on ait soutenu le contraire, en dépit de la résolution de Strasbourg.

La résolution de Strasbourg a dit qu'aucune des thèses doctrinales de l'Internationale communiste n'était en désaccord avec les principes fondamentaux du socialisme traditionnel. Vous savez bien qu'au moment où cette phrase a été insérée dans la motion de Strasbourg, la doctrine de Moscou n'était pas encore formulée. Il y a, à cet égard, un témoignage que vous ne récuserez pas. C'est Lénine lui-même qui a dit, dans une thèse qu'il a rédigée lui-même, que la première année de l'Internationale communiste, celle qui s'est écoulée entre le premier et le second congrès de Moscou¹, n'avait été qu'une année de propagande et d'agitation. Au second congrès devait être échue la tâche de donner un corps défini à une doctrine encore confuse, et dont seulement les grandes lignes d'orientation étaient fixées.

Par conséquent, notre droit restait entier, ainsi que notre devoir. Nous avons donc fait cet examen et quel est pour nous le résultat? Il est double. D'abord, et je crois que là-dessus nous n'aurons pas de débat, nous sommes en présence de quelque chose qui est neuf. On a essayé de nous démontrer le contraire, on l'essaiera peut-être encore. Je me souviens que lorsque, à la Fédération de la Seine, répondant à Frossard qui avait fait l'effort le plus ingénieux et le plus souple pour rattacher les thèses communistes aux Principes traditionnels du Parti socialiste, j'essayais, au contraire, de lui montrer qu'il y avait une force, une volonté de reconstruction entièrement neuve, différant sur les points essentiels du socialisme traditionnel que nous avons connu et pratiqué jusqu'à présent, je me souviens que les représentants les plus qualifiés de la IIIe Internationale m'appuyèrent : « *C'est vrai, disaient-ils, c'est bien ce que nous pensons, c'est bien ce que nous voulons, c'est bien un socialisme neuf que nous voulons instaurer dans ce pays, dans tout le monde prolétarien.* »

C'est ce que Lénine et Trotsky ont dit. C'est ce que vous-mêmes vous disiez en revenant de Russie ; par exemple Cachin, dans la dernière lettre qu'il envoyait de Moscou, parlait d'une action en rupture du passé. Trotsky, dans le dernier document que le *Bulletin communiste* a publié, a dit que c'était un parti nouveau.

UN DÉLÉGUÉ. - Nouveau, mais après la guerre

LÉON BLUM. - N'essayez pas de le contester. Vous avez le droit de penser qu'à une situation qui vous apparaîtra comme nouvelle dans le monde doit correspondre une conception socialiste entièrement nouvelle. Cette idée de nouveauté, ce n'est pas ce qui nous effraierait le plus. Je peux dire que, les uns et les autres, nous avons fait des efforts qui ont été parfois ignorés ou méconnus dans le Parti, pour mettre au

¹ Entre mars 1919 et juillet 1920.

point, pour mettre à la page notre doctrine socialiste. Nous avons fait après la guerre un effort sérieux et efficace de révision et de réadaptation et nous l'avons fait en commun dans le programme d'avril 1919.

Mais ici, ce n'est pas seulement de révision et de réadaptation qu'il s'agit et je vais essayer de vous démontrer - c'est le cœur même de ma démonstration - que c'est un socialisme neuf sur tous les points essentiels : conception d'organisation, conception des rapports de l'organisation politique et de l'organisation économique, conception révolutionnaire, conception de la dictature du prolétariat.

C'est un socialisme neuf. A notre avis, il repose sur des idées erronées en elles-mêmes, contraires aux principes essentiels et invariables du socialisme marxiste. Il repose, d'autre part, sur une espèce de vaste erreur de fait qui a consisté à généraliser pour l'ensemble du socialisme international, un certain nombre de notions tirées d'une expérience, particulière et locale, l'expérience de la révolution russe, elle-même, et à poser comme règle d'action nécessaire et universelle pour le socialisme international ce qui était l'expérience contestable peut-être, mais lentement dégagée des faits eux-mêmes par ceux qui avaient accompli et fait vivre la révolution russe.

Voilà ce que nous pensons - nouveauté, d'une part, et erreur d'autre part, erreur de fait, erreur de doctrine. Je prendrai les points que j'ai indiqués et, sur chacun d'eux, je vous montrerai comment les formules contenues dans notre motion peuvent se justifier.

Organisation du Parti d'abord.

Telle qu'elle était née du pacte d'unité de 1905, telle qu'elle était née d'une pratique et d'une expérience d'une dizaine d'années, - et je ne compte pas les années de guerre, - vous savez sur quels principes essentiels elle reposait. Constitution avant tout de caractère populaire. Suivant la belle formule de nos statuts, la direction du Parti appartenait au Parti lui-même. C'est à la base même du Parti, dans la masse des militants et des cotisants, que se formaient la volonté et la pensée collectives. Cette volonté et cette pensée remontaient d'étage en étage, de la section à la Fédération, de la Fédération au Conseil national, du Conseil national au Congrès.

UN DÉLÉGUÉ. - Et les élus ?

LÉON BLUM. Nous parlerons des élus tout à l'heure. Je n'esquiverai pas ce genre de débat. La C.A.P.¹ et le groupe parlementaire étaient les deux organismes permanents du Parti, organismes d'exécution, chargés, dans l'intervalle des Conseils nationaux et des Congrès, de faire appliquer des décisions auxquelles chacun de nos militants avait pu participer dans des délibérations de sa section. Partout, par conséquent, la vie populaire, partout la liberté, l'air libre, partout le contrôle, partout la responsabilité.

On parle de chefs. Il n'y avait pas de chefs. Il n'y en a pas dans le Parti socialiste. Sur ceux qu'on appelle des chefs, le contrôle s'exerçait ou pouvait s'exercer. Il dépendait - et il dépend encore - des militants de faire jouer les dispositions statutaires sur ce point. Le contrôle était organisé par eux, contrôle sévère dont il ne dépendait que d'eux de faire une réalité. Mais en fait, dans cette constitution, ceux

¹ Commission administrative permanente.

que vous appelez des chefs n'étaient que des interprètes, que des mandataires chargés de donner leur voix ou leur forme pratique à cette volonté et à cette pensée collective élaborées à la base même, du Parti, dans la masse de ses militants. Voilà ce qu'était la constitution du Parti.

Le Parti était un parti de recrutement aussi large que possible et pour une raison bien simple, c'est que, comme le disaient Marx et Engels dans le *Manifeste communiste*, en l'appliquant au vrai Parti communiste, au Parti communiste d'autrefois, le socialisme n'est pas un parti en face d'autres partis. Il est la classe ouvrière tout entière. Son objet, c'est de rassembler, par leur communauté de classe, les travailleurs de tous les pays. (*Applaudissements.*)

Quand on vient nous dire : Il y a eu pour le socialisme une période qui était une période de recrutement et une autre période qui n'est plus une période de recrutement, on va contre la notion essentielle du socialisme international : que tous les prolétaires de tous les pays s'unissent. Commencez par les rassembler, c'est votre œuvre, il n'y a pas d'autre limite à un parti socialiste, dans l'étendue et le nombre, que le nombre des travailleurs et des salariés.

Notre Parti était donc un parti de recrutement aussi large que possible. Comme tel, il était un parti de liberté de pensée, car les deux idées se tiennent et l'une dérive nécessairement de l'autre. Si vous voulez grouper dans le même parti tous les travailleurs, tous les salariés, tous les exploités, vous ne pouvez les rassembler que sur des formules simples et générales. Vous leur direz : « Sont socialistes tous ceux qui veulent travailler à la substitution du régime économique à un autre, tous ceux qui croient - car c'est le fond du marxisme - qu'il y a liaison et connexion inéluctables entre le développement du capitalisme, d'une part, et du socialisme, d'autre part. Si vous êtes avec nous pour travailler à cette œuvre, votre acte de foi est consommé, vous êtes socialistes. » A l'intérieur de ce *credo*, de cette affirmation essentielle, toutes les variétés, toutes les nuances d'opinion sont tolérées. Les uns imagineront qu'on aboutira au but par tels moyens et dans tel temps, les autres par tel autre moyen et dans tel autre temps : toutes ces contrariétés de tendances sont permises, et nous ne pouvons pas les interdire sans renier notre but, qui est le groupement de tous les prolétaires de tous les pays. (*Très bien.*)

Ainsi, quand le Parti inscrivait dans ses statuts que la liberté de discussion était entière, que la presse était libre, ce n'étaient pas de vagues notions démocratiques introduites dans nos constitutions socialistes, c'était une règle tirée de l'essence même de ce que doit être le Parti socialiste.

Et la représentation proportionnelle, croyez-vous qu'elle ait un autre objet ? La R.P. - c'est là qu'est son importance capitale - n'était pas faite pour partager la direction entre diverses tendances, car, malgré tout, la loi des majorités existait dans le Parti au point de vue de l'action. Quand une majorité de congrès ou une majorité de C.A.P. avait pris une décision, l'action de tous les membres du Parti était engagée. L'importance de la R.P. n'était pas une importance politique ; c'était quelque chose de bien plus haut : c'était une importance morale. La R.P. était le gage matériel de la liberté de pensée. (*Très bien ! sur certains bancs, applaudissements.*) La R.P. n'avait d'autre sens dans notre Parti - par cela même qu'il est de l'essence du socialisme de grouper tous les travailleurs, tous les prolétaires de tout le pays - que, à l'intérieur de la conception centrale du socialisme, toutes les variétés de pensées et d'opinions

étaient tolérées. Chacune de ces opinions, chacune de ces nuances avait sa part, sa juste part, sa libre part, dans l'élaboration de la pensée et de la volonté communes. Voilà ce qui signifiaient ces dispositions, qu'il ne suffit pas de lire dans des statuts en disant : Nous réviserons ceci, nous abrogerons cela. Ces idées tenaient à l'essence même de notre Parti ; et nous ne pouvons les faire disparaître sans transformer ce Parti dans son essence.

Et l'action de ce Parti ? Quelle était-elle dans sa forme ? C'était une action d'éducation populaire et de propagande publique. Le Parti socialiste, dont l'espérance finale était de grouper sous son drapeau tous les travailleurs, s'adressait à ces travailleurs par des moyens de recrutement et de propagande publics. Il fondait des groupes et les ouvrait à tout le monde. Il faisait des réunions, des campagnes électorales et essayait de toucher les électeurs. Voilà ce qu'est encore aujourd'hui, pour quelques heures, le Parti socialiste.

Quel sera le parti nouveau que vous voulez créer ? Au lieu de la volonté populaire se formant à la base et remontant de degré en degré, votre régime de centralisation comporte la subordination de chaque organisme à l'organisme qui lui est hiérarchiquement supérieur ; c'est, au sommet, un comité directeur de qui tout doit dépendre, c'est une sorte de commandement militaire formulé d'en haut et se transmettant de grade en grade jusqu'aux simples militants, jusqu'aux simples sections. L'autonomie des groupes et des fédérations ? Les thèses vous disent que c'est une pure et simple hérésie. Il ne peut plus être question de cela dans l'organisme communiste. Donc hiérarchisation de tous les organes du Parti, de telle façon que tout organe dépende, par une subordination directe, de l'organisme qui lui est supérieur.

A côté de ces organismes publics, les organismes clandestins. Je veux revenir ici sur une équivoque qu'on nous a autrefois opposée : une erreur de traduction dans les documents, une sorte de miroitement entre le mot *légal* et le mot *clandestin* ont fait croire à un certain nombre de camarades que nous, adversaires de la III^e Internationale, nous étions, par là même, adversaires de l'action illégale.

Sembat vous a répondu hier là-dessus ; je n'y reviendrai pas. Il n'y a pas un seul socialiste qui consente à se laisser enfermer dans la légalité. (*Très bien ! applaudissements au centre.*) Je l'ai dit dans ma campagne électorale, je le dirai à la tribune de la Chambre à la première occasion, je le dirai partout où il faudra le dire. (*Applaudissements, très bien !*) Mais la légalité est une chose...

PAUL FAURE. - Je n'ai pas parlé de l'action illégale, j'ai parlé... (*Bruit, tumulte.*)

UN DÉLÉGUÉ. - Je proteste contre les paroles de Paul Faure. (*Mouvement.*)

LÉON BLUM. - Je dis qu'il n'y a pas le moindre rapport entre l'action illégale sur laquelle nous sommes, je le répète, tous d'accord, et l'organisation clandestine, sur laquelle nous sommes loin d'être d'accord. La preuve que les deux notions ne coïncident pas, c'est qu'à l'heure présente, le Parti français reconnaît la légitimité de l'action illégale, et il ne connaît pas encore d'organisation clandestine.

Ce que je veux bien démontrer ici, c'est la structure de l'organisme : les thèses communistes vont vous imposer, d'une part, la subordination à tous les degrés, avec,

à la tête, un comité directeur, et, de l'autre, des organismes clandestins que vous êtes tenus d'organiser.

UN DÉLÉGUÉ. - Pas forcément! (*Mouvement.*)

LÉON BLUM. - Je n'apporterai pas ici une seule citation, vous me rendrez cette justice de penser que je ne dirai pas un mot que je ne puisse appuyer par des textes. Je dis que vous êtes tenus, de par les thèses et les statuts, d'organiser des comités clandestins, et que le comité exécutif de la IIIe Internationale se réserve même le droit de vous imposer directement cette création, si vous montriez quelque faiblesse ou quelque lenteur à vous prêter à cette exigence. Il y a encore autre chose que les thèses indiquent et qu'elles n'avaient pas besoin de dire. Quand il y a juxtaposition d'organes publics ou clandestins, à qui appartient nécessairement l'autorité réelle ? Où réside-t-elle ? Par la force des choses, dans l'organisme clandestin. Cela est fatal, et les thèses reconnaissent cette nécessité. Paul Faure vous a lu les textes : c'est toujours l'organisme clandestin qui doit contrôler effectivement l'organisme public.

Comment ces organismes se formeront-ils ? Est-ce qu'à l'issue de ce congrès, après avoir nommé votre comité directeur public, vous allez procéder à la nomination du comité clandestin? (*Exclamations.*) Est-ce que vous allez mettre aux voix la désignation de cet organisme ? (*Applaudissements à droite.*)

Votre comité directeur occulte ne pourra donc pas naître d'une délibération publique de votre congrès, il faudra qu'il ait une autre origine. Il faudra que sa constitution vous soit apportée du dehors.

Ceci revient à dire que, dans le Parti qu'on veut nous faire, le pouvoir central appartiendra finalement, à un comité occulte désigné - il n'y a pas d'autre hypothèse possible - sous le contrôle du comité exécutif de l'Internationale elle-même. Les actes les plus graves de la vie du Parti, ses décisions seront prises par qui ? Par des hommes que vous ne connaîtrez pas. (*Exclamations. Bruit. Mouvement.*)

J'analyse des textes et j'essaie de les présenter dans leurs rapports et dans leur ensemble.

UN DÉLÉGUÉ. - Oui, avec des citations incomplètes.

LÉON BLUM. - Je dis simplement : Étant donné l'organisme dont nous ne pouvons pas nier l'existence - il résulte de tous les textes, dans leur lettre et dans leur esprit - il est vraiment bien extraordinaire qu'on vienne nous parler de tyrannie dans le parti actuel : tyrannie des chefs, tyrannie des élus. Je ne sais pas quels moyens les élus emploient aujourd'hui pour exercer leur tyrannie, mais du moins vous les connaissez, vous pouvez vous en prendre à eux. Et demain ? vous vous en prendrez à qui ? A des anonymes, à des inconnus, à des masques. (*Protestations sur certains bancs, applaudissements sur d'autres.*)

L'unité dans le Parti - on vous l'a dit hier en des termes que je voudrais que vous n'oubliez pas étant jusqu'à ce jour une unité synthétique, une unité harmonique, c'était une sorte de résultante de toutes les forces, et toutes les tendances intervenaient pour fixer et déterminer l'axe commun de l'action.

Vous, ce n'est plus l'unité en ce sens que vous cherchez, c'est l'uniformité, l'homogénéité absolues. Vous ne voulez dans votre parti que des hommes disposés, non seulement à agir ensemble, mais encore prenant l'engagement de penser ensemble : votre doctrine est fixée une fois pour toutes ! *Ne varietur !* Qui ne l'accepte pas n'entre pas dans votre parti; qui ne l'accepte plus devra en sortir. Ce n'est pas au point de vue de telle ou telle personne que je veux examiner la question des exclusions. Il importe peu qu'on veuille dessiner une ligne de rupture ici ou là, que l'on veuille garder telle ou telle personne. (*Très bien!*) Les textes ont une autre gravité. On veut constituer un parti entièrement homogène, cela est logique et c'est cette logique que je veux montrer.

On a accumulé dans les textes toutes les dispositions que vous connaissez. Dans tous les débats de Moscou, on prévoit - et on ne pouvait pas ne pas le prévoir - l'épuration complète et radicale de tout: ce qui est jusqu'à présent le Parti socialiste. C'est pour cela que l'on dit : quiconque n'acceptera pas les thèses dans leur lettre et dans leur esprit n'entrera pas dans le Parti communiste et dans la Ille Internationale ; quiconque votera contre l'adhésion et n'aura pas fait sa soumission entière dans le délai donné sera chassé de la Ille Internationale. C'est pour cela qu'on prévoit des épurations périodiques ; c'est pour cela qu'on supprime la R.P., et vous avez bien raison de la supprimer à votre point de vue, car la R.P. n'est pas une mesure politique destinée à donner une part de gouvernement à telle ou telle minorité, c'est la garantie de la liberté de pensée dans le Parti ; vous avez raison de dire que la R.P. n'y a plus de raison d'être ! (*Applaudissements sur certains bancs.*) Vous avez raison de déclarer que la presse du Parti tout entière, centrale ou locale, devra être entre les mains des communistes purs et de la doctrine communiste pure ; vous avez bien raison de soumettre les éditions du Parti à une sorte d'index. Tout cela est logique. Vous voulez un Parti entièrement homogène, un Parti dans lequel il n'y ait plus de liberté de pensée, plus de divisions de tendances : vous avez donc raison d'agir ainsi que vous le faites. Cela résulte - je vais vous le prouver - de votre conception révolutionnaire elle-même. Mais vous comprendrez qu'envisageant cette situation, la considérant, faisant la comparaison de ce qui sera demain avec ce qui était hier, nous ayons tout de même un mouvement d'effroi, de recul et que nous disions : « Est-ce là le Parti que nous avons connu ? Non ! ». Le Parti que nous avons connu, c'était l'appel à tous les travailleurs, tandis que celui qu'on veut fonder, c'est la création de petites avant-gardes disciplinées, homogènes, soumises à un commandement rigoureux - leur effectif importe peu, vous le trouverez dans les thèses - mais toutes bien en main et prêtes à une action prompte, à une action décisive. (*Applaudissements.*)

Eh bien, à ce point de vue comme aux autres, nous restons du Parti tel qu'il était hier et nous n'acceptons pas ce parti nouveau qu'on veut faire.

La question syndicale procède du même état d'esprit de discipline et d'homogénéité, même au détriment du nombre. (*Interruption : Non!*)

Laissez-moi achever ma pensée. Je ne veux pas revenir sur l'histoire, en France, des rapports du socialisme et des organisations corporatives bien qu'elle soit intéressante, je crois, pour beaucoup de militants. Mais laissons cela.

On était arrivé péniblement, après bien des tâtonnements, à une conception qui, somme toute, avait pratiquement donné satisfaction à tout le monde : autonomie des deux organisations, communauté de buts, mais avec différenciation des moyens, et

possibilité, à chaque instant, par des croisements et des rencontres, d'action commune sur des objets déterminés.

Dans votre conception d'homogénéité militaire et toujours avec cette arrière-pensée de la mobilisation aussi prompte que possible des forces d'attaque pour la destruction de la société capitaliste, il était indispensable que vous assujettissiez toutes les formations ouvrières quelles qu'elles soient, corporatives ou politiques, à cette même discipline, et c'est indéniablement l'esprit des thèses de Moscou.

Vous avez fait dans votre motion une réserve. Vous n'avez pas voulu le rattachement direct, hiérarchique, des organisations syndicales aux organisations politiques, pour ne pas rendre la tâche trop difficile à vos amis de la minorité révolutionnaire des syndicats. On nous a avertis que cette concession n'était que provisoire. Mais n'importe. Si vous admettez pour le moment, jusqu'à ce que votre travail soit plus avancé, l'autonomie relative des groupements syndicaux, conquis par votre propagande, en revanche vous avez, dès à présent, le devoir d'affilier ces groupements à l'Internationale syndicale de Moscou qui, elle, incontestablement, n'est qu'une succursale, qu'un rayon de l'Internationale communiste elle-même. (*Applaudissements.*)

Aucun de vous ne peut le contester. (*Interruption : C'est exact !*) Puisque vous reconnaissez que c'est exact, cela me suffit.

Je vous montre par conséquent là une conséquence de votre pensée maîtresse de substituer à un ensemble d'organisations aussi larges que possible un ensemble de groupes homogènes, peu nombreux s'il le faut, car on sacrifie le nombre à l'homogénéité, reliés strictement les uns aux autres, et qui seront finalement dans la main du comité central national, puis du comité exécutif de la Ille Internationale, dont vous vous engagez les uns et les autres à exécuter toutes les décisions. C'est, en fin de compte, ce comité exécutif qui aura sur vous les pouvoirs les plus étendus, qui aura le droit d'exclure les groupements ou les individus, qui centralisera l'action politique. Il aura, dans chaque pays, un bureau à lui, qui lui sera exclusivement rattaché. Il se réservera le droit de constituer lui-même l'organisation occulte qui vous est imposée... Vous voyez, c'est là une espèce de société secrète, une espèce de vaste carbonarisme (*rires*), quelque chose qui, manifestement, est conçu sur le type en France des révolutions, et dont il ne faut pas médire... (*Interruptions : Alors ?*)

Je ne les insulte pas, j'en rappelle le souvenir. (*Mouvements divers.*)

Maintenant, camarades, pourquoi cette organisation où, malgré tout, on se prive d'un des éléments qui, jusqu'à présent, dans toutes les organisations, avait paru l'élément essentiel : le nombre ? Où l'on sacrifie tout à la discipline, à l'homogénéité, à la promptitude dans cette mobilisation dont je parlais tout à l'heure ?

Pour une raison bien simple, c'est que cette notion de l'organisation est exactement celle qui répond à la conception révolutionnaire qui est au centre même du communisme.

Si fatigante que soit cette démonstration d'ordre un peu théorique, je vous demande la permission d'y insister un instant. Un système socialiste se juge avant tout à sa conception révolutionnaire, parce que la conception révolutionnaire est l'essence de toute doctrine socialiste. Je ne veux pas refaire ici une déclaration que nous avons

faite tant de fois, mes amis et moi. Nous avons dû en rebattre les oreilles des uns et des autres. Pourtant, il faut que je proteste une dernière fois contre ce moyen de polémique, de discussion, qui consiste à montrer les adversaires de la Ille Internationale comme des contre-révolutionnaires, et à soutenir que le débat pour ou contre l'adhésion est en réalité le débat entre l'idée révolutionnaire et l'idée réformiste. Rien n'est plus erroné. Je vais essayer de vous le démontrer. Je vous en prie, écoutez-moi.

Le débat n'est pas entre la conception réformiste et la conception révolutionnaire, mais entre deux conceptions révolutionnaires qui, en effet, sont radicalement et essentiellement différentes l'une de l'autre. (*Applaudissements.*)

Laissez-moi vous dire que le réformisme, ou pour parler plus exactement le révisionnisme -j'aime mieux ce mot - n'existe plus dans le socialisme national, ni dans le socialisme international, depuis le congrès d'Amsterdam et le pacte d'unité. La doctrine du Parti est une doctrine révolutionnaire. Si quelqu'un y manque, si quelqu'un y a manqué, c'est aux militants, aux fédérations, aux congrès à appliquer les sanctions que le règlement prévoit. (*Applaudissements.*) Mais je ne connais, pour ma part, en France, jusqu'ici, qu'un socialisme, celui qui est défini par les statuts, mentionné sur notre carte, et qui est un socialisme révolutionnaire.

J'ajoute, en ce qui me concerne personnellement, que je ne connais pas deux espèces de socialisme, dont l'un serait révolutionnaire et dont l'autre ne le serait pas. Je ne connais qu'un socialisme, le socialisme révolutionnaire, puisque le socialisme est un mouvement d'idées et d'action qui mène à une transformation totale du régime de la propriété. et que la révolution, c'est, par définition, cette transformation même. Où donc est le point de désaccord, le point de conflit entre vous et nous ? Je vais essayer de préciser. C'est, bien entendu, le désaccord capital.

Révolution, cela signifie, pour le socialisme traditionnel français : transformation d'un régime économique fondé sur la propriété privée en un régime fondé sur la propriété collective ou commune, voilà ce que cela veut dire. C'est cette transformation qui est par elle-même la révolution, et c'est elle seule, indépendamment de tous les moyens quelconques qui seront appliqués pour arriver à ce résultat.

Révolution, cela veut dire quelque chose de plus. Cela veut dire que ce passage d'un ordre de propriété à un régime économique essentiellement différent ne sera pas le résultat d'une série de réformes additionnées, de modifications insensibles de la société capitaliste.

Les progrès de la révolution sont parallèles avec l'évolution de la société capitaliste. La transformation sera donc nécessairement préparée par les modifications insensibles que subit la société capitaliste. Mais l'idée révolutionnaire comporte, à notre avis à tous, je crois, ceci : qu'en dépit de ce parallélisme, le passage d'un état de propriété à un autre ne se fera pas par la modification insensible et par l'évolution continue, mais qu'à un moment donné, quand on en sera venu à la question essentielle, au régime même de la propriété, quels que soient les changements et les atténuations qu'on aura préalablement obtenus, il faudra une rupture de continuité, un changement absolu, catégorique. (*Applaudissements.*)

Nous entendons encore autre chose, par le mot révolution. C'est que cette rupture de continuité qui est le commencement de la révolution elle-même a, comme condition nécessaire, mais non suffisante, la conquête du pouvoir politique. Cela est à

la racine même de notre doctrine. Nous pensons, nous, socialistes, que la transformation révolutionnaire de la propriété ne peut s'accomplir que lorsque nous aurons conquis le pouvoir politique. (*Exclamations. Applaudissements. Bruit.*)

Si un délégué à un congrès socialiste, ayant nécessairement cinq ans de présence dans le Parti, en vient à contester des assertions comme celles que je viens d'émettre, il n'y a plus de discussion possible. (*Applaudissements.*)

UN DÉLÉGUÉ. - Vous dissipez toute équivoque en disant qu'il ne s'agit pas, dans votre pensée, de la conquête électorale.

LÉON BLUM. - On m'invite à dissiper un malentendu. J'allais le faire. La conquête des pouvoirs publics, qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie : prise de l'autorité centrale qui, actuellement, s'appelle l'État, par n'importe quels moyens, sans que ni les moyens légaux ni les moyens illégaux soient exclus. (*Applaudissements. Bruit.*) C'est la pensée socialiste.

LE PRÉSIDENT. - Laissez donc terminer le citoyen Blum. Notre camarade est fatigué. Et c'est très gênant de parler dans cette atmosphère.

LÉON BLUM. - Le socialisme international et le socialisme français n'ont jamais limité les moyens dont ils se serviraient pour la conquête du pouvoir politique. Lénine lui-même a admis qu'en Angleterre, le pouvoir politique pourrait parfaitement être conquis par les moyens électoraux. Mais il n'y a pas un socialiste, si modéré soit-il, qui se soit jamais condamné à n'attendre que d'un succès électoral la conquête du pouvoir. Là-dessus, il n'y a aucune discussion possible. Notre formule à tous est cette formule de Guesde, que Bracke me répétait il y a quelque temps : « Par tous les moyens, y compris les moyens légaux. »

Mais cela dit, où apparaît le point de divergence ? Il apparaît en ceci, c'est que la conception révolutionnaire que je viens de vous indiquer, et qui était celle de Jaurès, de Vaillant, de Guesde, a toujours eu à se défendre contre deux déviations contraires et a toujours frayé difficilement son chemin entre une déviation de droite et une déviation de gauche. La première est précisément cette déviation réformiste dont je parlais tout à l'heure. Le fond de la thèse réformiste, c'est que, sinon la totalité de la transformation sociale, du moins ce qu'il y a de plus substantiel dans les avantages qu'elle doit procurer à la classe ouvrière, peut être obtenu sans crise préalable du pouvoir politique. Là est l'essence du réformisme.

Mais il y a une seconde erreur dont je suis bien obligé de dire qu'elle est, dans son essence, anarchiste. C'est celle qui consiste à penser que la conquête des pouvoirs publics est par elle-même une fin, alors qu'elle n'est qu'un moyen (*Très bien !*), qu'elle est le but, alors qu'elle n'est que la condition, qu'elle est la pièce, alors qu'elle n'est que le prologue. (*Très bien !*)

Que la fin révolutionnaire, que l'idéal révolutionnaire, ce soit la prise des pouvoirs publics en elle-même et par elle-même, indépendamment de la transformation sociale dont elle doit devenir le moyen, cela, je le répète, c'est une conception anarchiste. Car, lorsque vous raisonnez ainsi, quel est le seul résultat positif, certain, que vous avez en vue ? C'est la destruction de l'appareil gouvernemental actuel. Lorsque vous vous fixez à vous-mêmes comme but la prise du pouvoir, sans être sûrs que cette

prise du pouvoir puisse aboutir à la transformation sociale, le seul but positif de votre effort, c'est la destruction de ce qui est, et que l'on appelle l'appareil gouvernemental bourgeois. Erreur anarchiste dans son origine et qui, à mon avis, est à la racine de la doctrine communiste.

Je fais en ce moment une démonstration, non pas pour gêner les uns ou servir les autres, mais pour apporter le plus possible de clarté, dans la discussion de cet ensemble de doctrines que j'ai, pour ma part, pendant des semaines, étudié avec un mélange de probité et d'anxiété. (*Applaudissements.*)

Ouvrez votre carte du Parti. Quel est l'objet que le Parti socialiste, jusqu'à présent, se donnait à lui-même ? C'est la transformation du régime économique.

Ouvrez les statuts de l'Internationale communiste. Lisez l'article dans lequel l'Internationale définit son but. Que est ce but ? La lutte à main armée contre le pouvoir bourgeois.

Je vais tout de suite vous montrer, faisant de votre propre doctrine un effort d'explication dont vous devriez me savoir plus de gré, à quoi correspond, selon moi, cette conception. Je veux montrer à quoi, dans la pensée de Lénine et des rédacteurs des thèses, correspond cette nouvelle notion révolutionnaire. Elle répond à cette pensée profondément ancrée dans l'esprit des rédacteurs des thèses, et qui revient sans cesse : c'est qu'il est impossible, avant la prise des pouvoirs publics, d'accomplir un travail de propagande et d'éducation ouvrière efficace. Ce qui revient à dire que la conquête des pouvoirs publics n'est pas seulement, comme nous l'avons toujours dit, la condition de la transformation sociale, mais qu'elle est déjà la condition des premiers efforts d'organisation et de propagande qui devront plus tard mener à cette transformation.

Ce que pense Lénine, c'est que tant que la domination de la classe capitaliste sur la classe ouvrière ne sera pas brisée par la violence, tout effort pour rassembler, éduquer et organiser cette classe ouvrière demeurera nécessairement vain. De là cette sommation impérative d'avoir à prendre le pouvoir tout de suite, le plus vite possible, puisque c'est de cette conquête que vont dépendre, non pas seulement vos efforts terminaux, mais vos efforts initiaux, puisque même les premiers éléments de votre tâche socialiste ne commenceront que quand vous aurez pris le pouvoir. (*Applaudissements.*)

Mais cela - je demande pardon de le répéter à ceux qui l'ont déjà entendu - je le conçois quand on est en présence d'un prolétariat tel que le prolétariat russe et d'un pays tel que la Russie, où l'on n'avait fait, avant la prise du pouvoir, aucune propagande d'ensemble efficace. On peut alors s'imaginer qu'avant tout, il faut briser le pouvoir bourgeois, pour que cette propagande même devienne possible. Mais, dans nos pays occidentaux, est-ce que la situation est la même ? Je me refuse à concéder que, jusqu'à cette conquête des pouvoirs publics, que vous ferez sans doute demain, il n'y aura pas eu dans ce pays une propagande socialiste. Je me refuse à dire que tout travail passé n'a servi de rien, et que tout est à faire. Non, beaucoup a été fait, et vous n'avez pas le droit de vous démentir et de vous renier aujourd'hui.

Sans m'égarer dans aucune démonstration oratoire, je veux montrer jusqu'au bout cette différence entre les deux conceptions révolutionnaires : celle qui voit dans la transformation le but et dans la conquête des pouvoirs publics un moyen ; celle qui,

au contraire, voit dans la conquête du pouvoir, le but. Est-ce que vous croyez qu'elle n'a qu'une importance de casuistique, qu'elle n'affronte que des docteurs socialistes avec leur bonnet carré ? Non, elle est capitale en ce sens qu'elle mène à deux conceptions absolument différentes de l'organisation et de la propagande.

Si vous estimez que le but, c'est la transformation, que c'est la transformation qui est la révolution, alors tout ce qui, même dans le cadre de la société bourgeoise, peut préparer cette transformation, devient travail révolutionnaire. Si là est la révolution, alors l'effort quotidien de propagande qu'accomplit le militant, c'est la révolution avançant un peu chaque jour.

Tout ce qui est organisation et propagande socialiste, tout ce qui est extension à l'intérieur de la société capitaliste de ces organisations ouvrières de toutes sortes, sur lesquelles la société collective reposera un jour, tout cela est révolutionnaire.

UN DÉLÉGUÉ. - Les radicaux, alors !

LÉON BLUM. - Et les réformes mêmes, dont Sembat parlait hier en des termes qui eussent dû réunir l'unanimité de cette assemblée, si elles servent à accroître, à consolider les emprises de la classe ouvrière sur la société capitaliste, si elles lui donnent plus d'allant et de courage, si elles aiguissent son ardeur militante, les réformes aussi, prises dans ce sens, sont révolutionnaires. Et c'est dans ce sens seulement que nous les avons défendues, que nous voulons continuer à les défendre.

Mais si, au contraire, l'objet unique est la prise des pouvoirs publics le plus promptement possible, alors, toute cette activité devient inutile, en effet. Lorsque nous avons discuté, il y a deux ans, le programme électoral, Lorient nous disait déjà : « Je ne conteste pas la valeur socialiste des réformes, en théorie. Mais aujourd'hui, en fait, la situation est telle, la crise révolutionnaire est si proche, que des réformes... » (Interruptions *et bruit.*)

Le Congrès comprendra que j'aie de la peine à suivre un raisonnement au milieu de pareilles interruptions...

« Si la crise est si proche, et si cette crise est la révolution, alors, en effet, n'a de valeur révolutionnaire que ce qui prépare, pour le plus bref délai possible, la conquête des pouvoirs publics. » On comprend alors toute votre conception d'organisation, car elle est faite en vue de cela, faite pour qu'aucune occasion ne soit perdue, pour que les troupes d'attaque soient toujours là bien en main, prêtes à obéir au premier signal, chaque unité transmettant au-dessous d'elle l'ordre reçu d'en haut. (*Interruptions.*)

J'en demande pardon à l'assemblée, mais elle peut se rendre compte qu'il y a une certaine solidarité logique dans les remarques que je lui apporte ; elles font un tout dans ma pensée. Je demande qu'on ne me rende pas la tâche encore plus malaisée par des interruptions qui, forcément, me font dévier de la ligne que je me suis tracée.

Cette idée de la conquête des pouvoirs publics chez vous, où vous mène-t-elle encore ? Vous savez bien, puisque le nombre vous importe peu, que vous ne ferez pas la conquête des pouvoirs publics avec vos seules avant-gardes communistes. A cette théorie d'organisation que j'ai analysée, vous ajoutez donc la tactique des masses, par un souvenir de la vieille doctrine blanquiste, car la filiation est certaine.

Vous pensez, profitant d'une circonstance favorable, entraîner derrière vos avant-gardes les masses populaires non communistes, non averties de l'objet exact du mouvement, mais entretenues par votre propagande dans un état de tension passionnelle suffisamment intense. C'est bien là votre conception. Avec cela, qu'est-ce que le blanquisme a fait ? Pas grand-chose... En ses dernières années, il n'est même pas arrivé à prendre une caserne de pompiers sur le boulevard de la Villette ¹... (*Interruptions.*) Mais c'est à l'idée même, sans m'attarder à chercher si elle est réalisable ou non en fait, c'est à la conception théorique que je veux m'en prendre.

Cette tactique des masses inconscientes, entraînées à leur insu par des avant-gardes, cette tactique de la conquête des pouvoirs publics par un coup de surprise en même temps que par un coup de force, mes amis et moi, nous ne l'admettons pas, nous ne pouvons pas l'admettre. Nous croyons qu'elle conduirait le prolétariat aux plus tragiques désillusions. Nous croyons que, dans l'état actuel de la société capitaliste, ce serait folie que de compter sur les masses inorganiques. Nous savons derrière qui elles vont un jour, et derrière qui elles vont le lendemain. Nous savons que les masses inorganiques étaient un jour derrière Boulanger, et marchaient un autre jour derrière Clemenceau... (*Applaudissements.*) Nous pensons que tout mouvement de prise du pouvoir qui s'appuierait sur l'espèce de passion instinctive, sur la violence moutonnaire des masses profondes et inorganiques, reposerait sur un fondement bien fragile et serait exposé à de bien dangereux retours. Nous ne savons pas avec qui seraient, le lendemain, les masses que vous auriez entraînées la veille. Nous pensons qu'elles manqueraient peut-être singulièrement de stoïcisme révolutionnaire. Nous pensons qu'au premier jour où les difficultés matérielles apparaîtraient, le jour où la viande ou le lait arriverait avec un peu de retard, vous ne trouveriez peut-être pas chez elles la volonté de sacrifice continu et stoïque qu'exigent, pour triompher jusqu'au bout, les mouvements que vous envisagez. Et ceux qui auraient marché derrière vous la veille, seraient peut-être, ce jour-là, les premiers à vous coller au mur.

Non, ce n'est pas par la tactique des masses inorganiques entraînées derrière vos avant-gardes communistes que vous avez des chances de prendre le pouvoir. Vous avez des chances de prendre le pouvoir dans ce pays, savez-vous comment ? Par de vastes mouvements ouvriers à caractère organique (*Très bien!*), supposant une éducation et une puissance de moyens poussés aussi loin que possible. Vous ne ferez pas la révolution avec ces bandes qui courent derrière tous les chevaux. Vous la ferez avec des millions d'ouvriers organisés, sachant ce qu'ils veulent, quelles méthodes ils emploieront pour aller au but, prêts à accepter les souffrances et les sacrifices nécessaires.

Votre doctrine qui, d'avance, fait fi du recrutement... (*Applaudissements, interruptions, bruit.*) Votre Parti qui, d'avance, fait fi du recrutement, qui coupe en tronçons les syndicats, comme s'ils étaient trop puissants... (*Applaudissements et bruit.*) Votre Parti a manqué d'avance son aventure.

Je vous montrerai tout à l'heure - car tout s'enchaîne dans mon esprit - comment c'est de notre divergence sur la notion de l'organisation et sur la conception révolutionnaire que naît également la contrariété sur la notion de la dictature du prolétariat. Mais je profite de ce que nous sommes sur ce terrain : révolution, conception

¹ Allusion au coup de main blanquiste du 14 août 1870.

révolutionnaire, réformes, pour placer une sorte de hors-d'œuvre, j'en conviens, mais qu'il est de mon devoir de vous servir en ce moment. Je veux vous fournir un exemple précis de ce que donnent, dans la pratique, ces différences de conception, et je prends cet exemple dans l'activité parlementaire.

Je voudrais vous montrer en quelques mots ce qu'est le travail parlementaire dans notre conception actuelle du Parti, ce qu'il sera dans la conception de demain. Actuellement, le groupe parlementaire est, avec la C.A.P., un organisme permanent du Parti relevant, non pas de la C.A.P., mais des conseils nationaux et des congrès. Son action est impérativement définie, délimitée par la résolution d'Amsterdam, par le pacte d'unité, par les statuts mêmes du Parti. Le rôle, le devoir du groupe parlementaire, c'est, conformément à la doctrine révolutionnaire que je vous ai exposée, d'une part, d'aider à la propagande générale révolutionnaire dans le pays, et d'autre part, à l'intérieur du Parlement, de soutenir ou de provoquer toutes les réformes qui peuvent améliorer la condition morale et physique des travailleurs, et qui, par cela même, comme je vous l'ai démontré, aident cette transformation sociale, qui est la révolution.

Vous avez un groupe parlementaire qui s'est, je crois, strictement conformé à ces prescriptions des statuts. Bien que les statuts actuels du Parti ne le missent en aucune façon sous le contrôle de la C.A.P., Frossard ne me refusera pas le témoignage que, pendant toute cette législature, le groupe parlementaire a, par tous les moyens, tenté d'agir en plein accord avec l'organisme central du Parti, et qu'il s'était établi, entre le secrétaire du Parti et le secrétaire du groupe parlementaire, des rapports de familiarité, je dirai presque d'intimité, non seulement personnels, mais politiques, qui font que, sur aucune question grave, ils n'ont agi autrement que d'accord.

D'autre part, je ne vois pas qui pourrait, ici, reprocher au groupe parlementaire d'avoir enfreint les prescriptions qui résultaient de la motion d'Amsterdam ou des statuts du Parti. Nous avons fait pour la propagande générale dans le pays - ici encore, n'est-ce pas, Frossard ? en plein et fraternel accord les uns et les autres - un effort qui, je crois, n'avait jamais été tenté. Le groupe parlementaire, dès le premier jour, a considéré l'organisation de cette propagande comme son premier devoir, et le secrétaire du groupe n'est monté à la tribune, au congrès de Strasbourg, que pour faire approuver le plan de propagande qu'il avait conçu, d'accord avec le secrétaire du Parti, et qui a été mis aussitôt à exécution.

Le groupe socialiste a fait cela. Avant que le mouvement d'adhésion vers la IIIe Internationale prît la direction et l'intensité que vous savez, je n'ai pas entendu, pour ma part, diriger de reproches contre le groupe parlementaire, et j'affirme, en tout cas, que dans nos sections parisiennes, l'impression était unanime pour estimer que le groupe avait agi efficacement et unanimement dans la direction politique qui était, à ce moment, celle du Parti.

Cela est si vrai que lorsque, au groupe parlementaire, l'autre jour, la question s'est posée, tous ceux de nos camarades qui adhèrent ou sont disposés à adhérer à la IIIe Internationale nous ont dit, les uns après les autres : « Demain, ce sera autre chose, c'est entendu, mais nous nous solidarisons entièrement pour le passé avec tout ce qui a constitué l'action du groupe. »

Cela est si vrai qu'il n'y a pas d'exemple qu'une proposition d'action ou de manifestation, sous quelque forme que ce soit, nous ait été apportée par nos camarades de

l'extrême-gauche, aujourd'hui communistes, et qu'elle ait été repoussée par nous. Cela est sans exemple, et l'on a pu voir, au contraire - Vaillant-Couturier s'en souvient - qu'il n'y avait aucun de nos camarades avec qui nous n'eussions à cœur de nous solidariser, sous quelque forme que ce fût.

Voilà ce qu'a fait le groupe, conformément à ce qui était hier sa règle. Mais, l'autre jour, on a présenté à la Fédération de la Seine - on la représente encore, je le suppose, au congrès de Tours - une motion où, confondant volontairement ce qui serait notre tâche demain avec ce qui était notre tâche hier, on critiquait, on dénigrait avec méchanceté, avec malignité, avec une sorte de volonté de blesser et de nuire...

PLUSIEURS DÉLÉGUÉS. - Non!

LÉON BLUM. - Si. On a voté cette motion au moment même où nous étions groupés en pleine bataille sur la question qui a amené les grèves de mai, et pour laquelle des milliers de travailleurs ont été frappés et souffrent encore. (*Applaudissements.*) On a fait cela, je n'insiste pas. Je passe.

UN DÉLÉGUÉ. - Ce n'est pas la question.

LÉON BLUM. - Vous avez ajourné la discussion des rapports en disant qu'il en serait question dans la discussion générale. Je reconnais moi-même que ce que j'ai dit est hors du sujet. Je passe, mais j'ai dit tout ce que j'avais sur le cœur.

Je reviens à ma démonstration purement théorique. Je vous ai montré ce qu'avait été et ce que serait l'organisation du Parti, ce qu'était notre conception révolutionnaire et ce que serait la vôtre. C'est de ce double désaccord que résulte notre conflit, sur la question que les thèses de Moscou considèrent comme fondamentale, car il n'y a pas de ligne des thèses où elle ne se retrouve : je veux parler de la question de la dictature du prolétariat.

Nous en sommes partisans. Là aussi, nul désaccord de principe. Nous en sommes si bien partisans que la notion et la théorie de la dictature du prolétariat ont été insérées par nous dans un programme qui était un programme électoral. Nous n'avons donc peur ni du mot, ni de la chose.

J'ajoute que, pour ma part, je ne pense pas, bien que Marx l'ait écrit, et plus récemment Morris Hillquit¹, que la dictature du prolétariat soit tenue de conserver une forme démocratique. Je crois impossible, d'abord, comme on l'a tant répété, de concevoir d'avance et avec précision, quelle forme revêtirait une telle dictature, car l'essence même d'une dictature est la suppression de toute forme préalable et de toute prescription constitutionnelle. La dictature, c'est le libre pouvoir donné à un ou plusieurs hommes de prendre toutes les mesures quelconques qu'une situation déterminée comporte. Il n'y a, par conséquent, aucune possibilité de déterminer d'avance quelle forme aura la dictature du prolétariat, et c'est même une pure contradiction.

Où est par conséquent le désaccord ? Il n'est pas non plus dans le fait que la dictature du prolétariat soit exercée par un parti. En fait, en Russie, la dictature n'est pas exercée par les Soviets, mais par le Parti communiste lui-même. Nous avons toujours pensé en France que demain, après la prise du pouvoir, la dictature du prolé-

¹ Socialiste américain, mort en octobre 1933.

tariat serait exercée par les groupes du Parti socialiste lui-même devenant, en vertu d'une fiction à laquelle nous acquiesçons tous, le représentant du prolétariat tout entier. La différence tient, comme je vous l'ai dit, à nos divergences sur l'organisation et sur la conception révolutionnaire. Dictature exercée par le Parti, oui, mais par un Parti organisé comme le nôtre, et non pas comme le vôtre. (*Exclamations.*)

Dictature exercée par un Parti reposant sur la volonté et sur la liberté populaires, sur la volonté des masses, par conséquent dictature impersonnelle du prolétariat. Mais non pas une dictature exercée par un Parti centralisé, où toute l'autorité remonte d'étage en étage et finit par se concentrer entre les mains d'un comité patent ou occulte. Dictature d'un Parti, oui, dictature d'une classe, oui ; dictature de quelques individus connus ou inconnus, cela, non! (*Applaudissements sur divers bancs.*)

De même que la dictature doit être impersonnelle, elle doit être, selon nous, temporaire, provisoire. C'est-à-dire que nous admettrons la dictature, si la conquête des pouvoirs publics n'est pas poursuivie comme but en soi, indépendamment des circonstances de toutes sortes qui permettront dans un délai suffisamment bref, la transformation révolutionnaire elle-même. Mais si l'on voit, au contraire, dans la conquête du pouvoir, un but immédiat, si l'on imagine, contrairement à toute la conception marxiste de l'histoire, qu'elle est l'unique procédé pour préparer cette transformation sur laquelle ni l'évolution capitaliste, ni notre propre travail Ce propagande n'auraient d'effet, si par conséquent un décalage trop long et un intervalle de temps presque infini devaient s'interposer entre la prise du pouvoir - condition - et la transformation révolutionnaire - but - alors nous ne sommes plus d'accord. Alors, nous vous disons que votre dictature n'est plus la dictature temporaire qui vous permettra d'aménager les derniers travaux d'édification de votre société. Elle est un système de gouvernement stable, presque régulier dans votre esprit, et à l'abri duquel vous voulez faire tout le travail.

C'est cela le système de Moscou. (*Exclamations sur divers bancs. Applaudissements sur d'autres.*) Moscou ne pense pas le moins du monde que les conditions de la transformation révolutionnaire totale soient réalisées en Russie. Il compte sur la dictature du prolétariat pour les amener à une sorte de maturation forcée, indépendamment de ce qui était au préalable l'état d'évolution économique de ce pays. Je vous le répète, la dictature du prolétariat West plus alors l'espèce d'expédient fatal auquel tous les mouvements de prise de pouvoir ont nécessairement recours, au lendemain de leur réussite. C'est, dans votre pensée, un système de gouvernement créé une fois pour toutes. Cela est si vrai que, pour la première fois dans toute l'histoire socialiste, vous concevez la terrorisme, non pas seulement comme le recours de dernière heure, non pas comme l'extrême mesure de salut public que vous imposerez aux résistances bourgeoises, non pas comme une nécessité vitale pour la Révolution, mais comme un moyen de gouvernement. (*Applaudissements.*)

UN DÉLÉGUÉ. - Pouvez-vous donner une seule citation à l'appui de ce que vous avancez ?

LÉON BLUM. - Avant d'arriver à ma conclusion, je veux vous présenter une dernière observation bien qu'elle ne paraisse pas essentielle au point de vue de la doctrine. Je veux dire deux mots d'une question que nous avons traitée volontairement dans notre motion : la question de défense nationale.

UN DÉLÉGUÉ. - « La Marseillaise », alors

LÉON BLUM. - La motion de la IIIe Internationale, à mon grand regret, est silencieuse sur ce point, et il n'en est pas parlé non plus très explicitement dans les textes. Je veux dire sur ce sujet quelques mots très brefs, très nets et, s'il le faut, très crus.

Quelle est la pensée de ceux qui ont rédigé et de ceux qui voteront cette motion ? Nous ne disconvenons pas que l'installation du socialisme international dans le monde soit le seul moyen d'empêcher la guerre. Nous ne disconvenons pas davantage - je l'ai dit à Vaillant-Couturier, en lui rapportant combien le discours de Raymond Lefebvre à Strasbourg m'avait touché - nous ne disconvenons pas davantage que le socialisme international, instruit par la plus sanglante des leçons, doive aujourd'hui considérer comme son œuvre première, comme son œuvre de vie ou de mort, le choix et la préparation de tous les moyens, quels qu'ils soient, qui pourront par mesure internationale, par effet international, empêcher toute guerre nouvelle. Mais cela dit, nous affirmons que, même en régime capitaliste, le devoir international et le devoir national peuvent coexister dans une conscience socialiste.

UN DÉLÉGUÉ. - A condition que tout le monde y aille.

LÉON BLUM. - Cachin, ce matin, s'est expliqué sur ce sujet d'une façon qui, à mon avis, n'est nullement exempte d'ambiguïté. Cette ambiguïté se retrouve d'ailleurs dans la réponse qu'il avait faite à Trotsky et qui est consignée dans les documents publiés par le Parti. Trotsky lui avait demandé si, désormais, en cas de guerre, le Parti socialiste français voterait ou non les crédits. Cachin a esquivé la question. Il a répondu : « Dans l'état présent des choses, le danger de guerre ne pourrait venir que de la politique impérialiste française et, dans ces conditions, nous refuserions certainement les crédits. »

Il ne s'agit pas de l'état de choses actuel. On esquive la question en s'isolant ainsi dans une portion du temps et de l'espace. (*Applaudissements.*) La question subsiste. C'est une question précise à laquelle on n'a pas encore répondu, et sur laquelle je pense que Frossard s'expliquera devant le congrès.

La réponse de Cachin ne nous gêne en aucune manière. Aucun d'entre nous n'a jamais dit que le devoir de défense nationale fût un devoir absolu et inconditionné. (*Très bien!*) Mais nous avons dit que le refus, l'abstention de la défense nationale, n'était pas non plus un devoir absolu et inconditionné pour les socialistes.

Il faudra tout de même bien que vous vous prononciez sur ce point, car on n'esquive pas par des ruses ou par des prétéritons une question comme celle-là. Nous ne voulons ruser avec rien. Nous avons volontairement posé le problème dans notre motion. Nous avons affirmé quelque chose, et nous l'affirmons encore : Il y a des circonstances où, même en régime capitaliste, le devoir de défense nationale existe pour les socialistes. (*Mouvements divers.*)

Je ne veux pas entrer dans le fond du débat.

UNE Voix. - Précisez.

LÉON BLUM. - Non. Je ne veux pas prendre corps à corps une pensée qui, au fond, est une pensée tolstoïenne ou néo-chrétienne plutôt qu'une pensée socialiste.

UN DÉLÉGUÉ. - Précisez les cas; faites une hypothèse.

LÉON BLUM. - C'est bien simple : l'hypothèse d'une agression caractérisée, l'attaque de quelque nation que ce soit. (*Mouvements divers. Bruit. Cris : A bas la guerre! Les délégués entonnent l'Internationale. Tumulte.*)

LE PRÉSIDENT. - La parole est à Pressemane avec l'autorisation du camarade Blum.

VOIX NOMBREUSES. - Non! Non! (*Bruit.*)

LÉON BLUM. - Je suis resté quelques minutes de trop à la tribune. Je vous remercie de l'attention que vous m'avez prêtée. Les derniers mots que j'ai prononcés ont fait apparaître chez vous des sentiments que vous exprimerez, j'espère, dans votre motion, car elle est encore muette sur ce point. (*Applaudissements sur les bancs de droite. Cris. Tumulte.*)

Cela dit, je me hâte de conclure et de descendre de la tribune. Sur les questions d'organisation, sur les questions de conception révolutionnaire, sur les rapports de l'organisation politique et de l'organisation corporative, sur la question de la dictature du prolétariat, sur la question de la défense nationale, je pourrais dire aussi sur ce résidu sentimental de la doctrine communiste que nous ne pouvons pas plus accepter que sa forme théorique, sur tous ces points il y a opposition et contradiction formelles entre ce qui a été jusqu'à présent le socialisme et ce qui sera demain le communisme.

Il ne s'agit plus comme on l'a dit inexactement, d'une question de discipline. Chacun de nous est mis en face d'un cas de conscience individuel et collectif à la fois. Devant une situation entièrement nouvelle, et que vous avez voulue telle, il faut l'envisager et dire : Je peux ou je ne peux pas. Il faut le dire sans réticence, sans arrière-pensée, sans chicane, sans restriction mentale, sans quoi que ce soit qui serait indigne des uns et des autres.

Je vous pose très simplement une question. Croyez-vous que s'il m'avait été possible, après votre vote, d'adhérer à l'Internationale communiste, j'aurais attendu jusqu'à votre vote pour le faire ? Si j'avais pu m'imposer cet effort demain, croyez-vous que je ne l'aurais pas fait hier ? Croyez-vous que je n'aurais pas, pour ma part, procuré à mon Parti l'économie de ces semaines et de ces mois de discussions et de controverses ?

Si j'avais eu quelques objections de détail je les aurais fait taire ; je les aurais refoulées en moi. J'aurais essayé que cet acte, dont nous sentons la solennité, s'accomplît, s'il était possible, avec l'unanimité d'entre nous. Si j'avais pu faire cet effort sur moi-même, je le répète, je l'aurais fait dès le premier jour, au moment où Frossard et Cachin sont revenus de Russie, au moment où Frossard me l'a demandé personnellement. Je n'ai pas pu.

Croyez-vous qu'un vote de majorité va changer l'état de ma conscience ? Parce que tant de voix se sont prononcées pour et tant de voix contre, croyez-vous que l'état

de ma raison et de mon cœur, vis-à-vis d'un problème comme celui-là, va se transformer ? Croyez-vous que des chiffres aient cette vertu ? Allons donc ! Pas un de vous ne peut le croire.

Il n'y a qu'une chose qui pourrait changer notre décision : c'est que l'Internationale communiste elle-même changeât ; ce serait qu'on nous présentât quelque chose de différent de ce qu'on nous offre, quelque chose qui ne fût pas contraire à ce que nous avons et que nous voulons préserver.

Je sais très bien que certains d'entre vous, qui sont de cœur avec nous, n'entrent dans l'Internationale communiste qu'avec l'arrière-pensée de la modifier du dedans une fois qu'ils y auront pénétré. Mais je crois que c'est là une illusion pure. Vous êtes en face de quelque chose de trop puissant, de trop cohérent, de trop stable pour que vous puissiez songer à le modifier. (*Applaudissements.*)

Je crois aussi que c'est une attitude qui n'est pas très noble. On entre ou on n'entre pas. On entre parce qu'on veut ou on n'entre pas parce qu'on ne veut pas. (*Très bien !*) On entre ou on n'entre pas parce que la raison adhère ou n'adhère pas.

Moi non plus, je peux vous le dire comme Sembat, je ne veux pas faire d'émotion. Je ne suis entré qu'à deux reprises dans la vie publique du Parti, à quinze ans de distance. J'y suis entré en 1904-1905 pour travailler à l'unité, et j'y suis revenu en 1917, à un moment où l'unité me Paraissait menacée. Je n'y suis rentré que pour cela.

Quand on suppose comme mobiles la rancœur, l'entêtement, l'amour-propre, l'attachement à la tradition, quand on nous attribue de pareils sentiments devant un événement aussi formidable, et qui peut avoir des conséquences démesurées, on nous fait une injure bien gratuite et bien imméritée.

On a parlé à tout instant, dans ce débat, des chefs, dont il fallait détruire une bonne fois l'autorité usurpée. Je ne sais pas si je suis un chef ou si je ne suis pas un chef dans le Parti socialiste ; je ne m'en rends nullement compte. Je sais que j'y occupe un poste qui comporte une responsabilité.

J'ai souvent pensé à cette vieille plaisanterie

« Je suis leur chef ; il faut donc que je les suive. » Dans un Parti comme le Parti socialiste, cette plaisanterie contient une grande part de vérité et, pour ma part, je n'en ai jamais disconvencu. Je sais que, dans un Parti de formation populaire, comme le nôtre, les chefs ne sont que des voix pour parler plus fort, au nom de la masse : ils ne sont que des bras pour agir plus directement au nom de la foule.

Tout de même, ils ont un droit ; ils ont un devoir. Ils sont les serviteurs de la volonté collective. Mais cette volonté, ils ont le droit d'essayer de la reconnaître et de l'interpréter. Ils ont le droit de se demander si ce qu'ils voient devant eux n'est qu'un remous de tourbillons contraires s'égarant vers les rives, ou si c'est le vrai courant profond, lent, majestueux, qui descend du fleuve.

Puis ils conservent, malgré tout, une conscience individuelle. Et il y a des moments où ils ont le droit et le devoir de se dire - « Est-ce que je peux ou est-ce que je ne peux pas suivre ? »

C'est là que nous en sommes venus aujourd'hui. Un vote de majorité, je le répète, ne changera rien à un cri de conscience assez fort chez nous pour étouffer ce souci de l'unité qui nous a toujours guidés.

Nous sommes convaincus jusqu'au fond de nous-mêmes que, pendant que vous irez courir l'aventure, il faut que quelqu'un reste garder la vieille maison. (*Très bien !*)

Nous sommes convaincus qu'en ce moment, il y a une question plus pressante que de savoir si le socialisme sera uni ou ne le sera pas. C'est la question de savoir si le socialisme sera ou s'il ne sera pas. (*Applaudissements.*)

C'est la vie même du socialisme que nous avons la conscience profonde de préserver en ce moment dans la mesure de toutes nos forces.

Et, puisque c'est peut-être pour moi la dernière occasion de vous le dire, je voudrais vous demander quelque chose qui est grave à mes yeux. Pouvons-nous vraiment, les uns et les autres, prendre là-dessus une sorte d'engagement suprême? Demain, nous serons peut-être divisés : comme les hommes qui comprennent différemment l'intérêt du socialisme, le devoir socialiste, ou serons-nous divisés comme des ennemis ?

Allons-nous passer notre temps devant la bourgeoisie à nous traiter les uns de traîtres et de renégats, les autres de fous et de criminels ? Ne nous ferons-nous pas, les uns et les autres, crédit de notre bonne foi ? Je le demande : Y a-t-il quelqu'un ici qui croie que je ne suis pas socialiste ?

CARTIER. - Tu es un confusionniste. (*Tumulte.*)

LÉON BLUM. - Dans cette heure qui, pour nous tous, est une heure d'anxiété tragique, n'ajoutons pas encore cela à notre douleur et à nos craintes. Sachons nous abstenir des mots qui blessent, qui déchirent, des actes qui lèsent, de tout ce qui serait déchirement fratricide.

Je vous dis cela parce que c'est sans doute la dernière fois que je m'adresse à beaucoup d'entre vous et parce qu'il faut pourtant que cela soit dit. Les uns et les autres, même séparés, restons des socialistes ; malgré tout, restons des frères, des frères qu'aura séparés une querelle cruelle, mais une querelle de famille, et qu'un foyer pourra encore réunir. (*Applaudissements prolongés sur les bancs de droite. Tumulte à gauche.*)

LA RÉACTION FASCISTE NE PASSERA PAS »

[Retour à la table des matières](#)

C'est dans la soirée même du 6 février 1934, alors que les manifestants, au nombre d'environ 60 000, occupaient les Champs-Élysées, la place de la Concorde et les rues de la rive gauche avoisinant le Palais-Bourbon, que Léon Blum prononça à la tribune de la Chambre, son discours au nom du groupe socialiste. La crise économique, la venue au pouvoir de Hitler le 31 janvier 1933 avaient préparé le terrain à un mouvement fascisant. Ce mouvement avait trouvé son aliment dans un scandale financier qui avait compromis deux membres du gouvernement radical de Chautemps, en fonction en janvier 1934. Le principal escroc, Alexandre Stavisky, avait pris la fuite et était mort dans des conditions mal éclaircies, si bien qu'on avait pu penser qu'il avait été supprimé par la police. Chautemps avait dû se démettre. Son successeur, Edouard Daladier, à la tête d'une coalition de radicaux et de modérés, s'était trouvé en présence d'une série de manifestations d'inspiration fasciste, manifestement encouragés par la passivité du Préfet de police, Jean Chiappe. Il s'était résolu à révoquer ce dernier, ce qui avait entraîné le départ des deux ministres, du préfet de la Seine et du directeur de la Sûreté.

C'est dans ces conditions que s'était ouverte la séance de la Chambre. Prolongeant l'action des manifestants, les groupes réactionnaires cherchent à provoquer la chute du gouvernement pour lui substituer un Cabinet entièrement orienté à droite, prélude à une modification de la Constitution de 1875 dans un sens autoritaire. Daladier obtient la confiance, mais après que l'intervention de la police eut fait des dizaines de morts et des centaines de blessés, en présence d'une violente campagne de presse, il prend le parti de démissionner. Il est remplacé par un gouvernement dit d'Union nationale, sous la présidence de Gaston Doumergue. La riposte de la gauche se produit dans la soirée du 9 février (manifestation communiste à Paris) et surtout

dans la journée du 12, où se réalise sous la pression de la base, pour la première fois depuis la scission de Tours, l'action commune des socialistes et des communistes.

LÉON BLUM. - Messieurs, je viens expliquer le vote que le groupe socialiste va émettre sur la proposition de renvoi des interpellations. Il y a quelques instants, nous avons proposé à la Chambre - et il m'avait semblé que, dans sa grande majorité, elle avait acquiescé à cette proposition - une procédure, à notre avis raisonnable et équitable, qui permettait un débat complet, mais un débat rapide et sincère. Nous comptions aussi proposer à la Chambre qu'elle ne terminât pas sa séance d'aujourd'hui sans statuer au moins sur le principe des propositions de résolution tendant à la constitution d'une commission d'enquête.

Je suis obligé, messieurs, de constater que, pour des raisons que je n'ai pas à pénétrer, après avoir applaudi la proposition que nous avons faite, vous ne l'avez finalement pas acceptée. Vous y avez répondu en maintenant la demande de scrutin public de M. Henry Haye. Nous devons vous déclarer que nous n'avons pas consenti à des manœuvres d'obstruction qui ne sont que trop apparentes, dont les motifs ne sont pas moins évidents et que vous essayez, messieurs, de dissimuler, par un respect qui est, pour beaucoup d'entre vous, de néophyte, pour ces institutions parlementaires auxquelles vous attachez, paraît-il, maintenant, tant de prix. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche. - Interruptions à droite et au centre.*)

Eh bien! messieurs, puisque vous avez voulu que les choses se passent ainsi et se terminassent ainsi, c'est vous qui en porterez la charge. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche. - Vives exclamations à droite et au centre.*)

ANDRÉ TARDIEU. - Voulez-vous me permettre une interruption ?

LÉON BLUM. - Volontiers.

ANDRÉ TARDIEU. - Nous allons d'ailleurs être d'accord, au moins sur les faits. Vous avez vous-même, tout à l'heure, exprimé le regret de la position inhabituelle prise par le gouvernement, et nous devrions, au moins sur cette question de fait, être tous d'accord pour déclarer que si, depuis quinze heures - cela fait cinq heures - la Chambre perd son temps... (*Exclamations à l'extrême gauche et à gauche.*)

(*A gauche :*) Grâce à vous !

ANDRÉ TARDIEU. - ...c'est parce que le gouvernement a fui le débat. (*Vifs applaudissements à droite et au centre. - Exclamations à l'extrême gauche et à gauche.*)

LÉON BLUM. - Je crois, Messieurs, que la démonstration est faite et qu'il n'y a rien de plus probant que les faits eux-mêmes et que l'attitude que l'opposition a adoptée pendant toute la séance d'aujourd'hui. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*) Voilà ce que mes camarades m'avaient chargé de déclarer en leur nom à la tribune. Pour expliquer plus précisément leur vote, ils m'avaient également chargé d'apporter une déclaration très courte, dont je demande à la Chambre la permission de lui donner lecture :

« L'attitude du groupe lui est dictée par les circonstances. » J'ajoute qu'elle l'est encore plus qu'au moment où nous rédigeons ce texte. (*applaudissements à l'extrême gauche.*) « Le vote qu'il va émettre n'est pas un vote de confiance. C'est un vote de combat. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*) Les partis de réaction, vaincus il y a deux ans (*Exclamations à droite et au centre*) et qui ont cherché tour à tour leur revanche dans la panique financière (*Exclamations et interruptions à droite et au centre*) et dans la panique morale, tentent aujourd'hui le coup de force. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche. - Exclamations à droite et au centre.*) Ce n'est même plus la dissolution qu'ils visent, c'est la mainmise brutale sur les libertés publiques (*Exclamations à droite*) que le peuple des travailleurs à conquises (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche*), qu'il a payées de son sang, qui sont son bien, qui restent le gage de son affranchissement final. Le peuple, qui a fait la République, saura la défendre. (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche et à gauche. - Interruptions à droite et au centre.*) Interprètes de sa volonté. nous sommes résolus, sur le terrain parlementaire comme sur tous les autres, à barrer la route à l'offensive outrageante de la réaction fasciste. (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche.*)

« Si le gouvernement mène la lutte avec assez d'énergie, avec assez de foi dans la volonté populaire, il peut compter sur nous. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*) S'il manque à son devoir, c'est nous qui, dans le pays tout entier, lancerons l'appel aux forces républicaines en même temps qu'aux masses ouvrières et paysannes. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*) Nous entendons démontrer devant le gouvernement, devant la Chambre, devant le pays, quelles sont les conditions nécessaires à la victoire.

« L'opinion tout entière doit être convaincue, par des preuves promptes et éclatantes, qu'aucune considération quelle qu'elle soit n'arrêtera ou ne limitera la répression des scandales. (*Interruptions à droite.*) L'atmosphère nationale doit être assainie et renouvelée. Les causes profondes du trouble sont le chômage, la souffrance présente, l'inquiétude du lendemain, l'appréhension lourde qu'inspirent les événements extérieurs. Si le gouvernement ne le comprenait pas, son succès se limiterait à cette enceinte et à cette journée. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

« Les libertés publiques ne durent que par la confiance et l'entraînement des masses populaires.

Elles sont compromises dès qu'elles ne garantissent plus la sécurité de la vie et la paix. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*) Cela aussi, nous sommes résolus à le répéter au pays si nous ne sommes pas entendus dans cette Chambre.

« Dans la bataille dès à présent engagée, nous revendiquons notre place au premier rang. La réaction fasciste ne passera pas. » (*Vifs applaudissements sur divers bancs à l'extrême gauche. - Les députés siégeant à l'extrême gauche se lèvent et applaudissent.*)

Le gouvernement de Front populaire

SE PRÉSENTE DEVANT LA CHAMBRE

[Retour à la table des matières](#)

L'unité d'action entre socialistes et communistes, ébauchée le 12 février 1934, s'était, à la faveur du tournant du Parti communiste, réalisée assez longtemps après la venue de Hitler au pouvoir, grâce à la conversion du P. C., à la Défense nationale et au jeu légal et démocratique, puis consolidée. codifié, enfin élargie au parti radical. Le « Front populaire » était né spectaculairement le 14 juillet 1935. Les élections des 26 avril et 3 mai 1936 lui avaient donné, malgré un assez faible déplacement de voix, 381 sièges de députés contre 237 au « Front national ». Immédiatement, le Parti socialiste, principale formation de la majorité, avait revendiqué le pouvoir. Dans l'interrègne constitutionnel entre le gouvernement Sarraut, en fonction lors des élections, et la rentrée des Chambres, un mouvement gréviste d'une ampleur jamais connue avait commencer de déferler. Sûrs de la bienveillance du gouvernement Léon Blum, et soucieux d'écartier toute utilisation des nombreux chômeurs pour briser leur action, les ouvriers avaient occupé les usines. Le président de la République, Albert Lebrun, et le *président du Conseil Albert Sarraut, pressent Léon Blum de s'adresser aux grévistes par la radio et d'entrer en fonctions au plus vite.* (Sarraut dit à Léon Blum : « *La France est inquiète comme une jeune mariée.* »)

Après son discours et sa réponse aux interpellateurs (6 juin 1936), Léon Blum obtient sans peine la majorité à la Chambre, puis au Sénat. A une allure record, les projets annoncés dans sa déclaration ministérielle sont adoptés. Dès la fin août, le gouvernement de Front populaire a réalisé l'essentiel de son programme.

LÉON BLUM, PRÉSIDENT DU CONSEIL. - Messieurs, le gouvernement se présente devant vous au lendemain d'élections générales où la sentence du suffrage universel, notre juge et notre maître à tous, s'est traduite avec plus de puissance et de clarté qu'à aucun moment de l'histoire républicaine.

Le peuple français a manifesté sa décision inébranlable de préserver contre toutes les tentatives de la violence ou de la ruse les libertés démocratiques qui ont été son œuvre et qui demeurent son bien.

Il a affirmé sa résolution de rechercher dans des voies nouvelles les remèdes de la crise qui l'accable, le soulagement de souffrances et d'angoisses que leur durée rend sans cesse plus cruelles, le retour à une vie active, saine et confiante.

Enfin, il a proclamé la volonté de paix qui l'anime tout entier.

La tâche du gouvernement qui se présente devant vous se trouve donc définie dès la première heure de son existence.

Il n'a pas à chercher sa majorité, ou à appeler à lui une majorité. Sa majorité est faite. Sa majorité est celle que le pays a voulue. Il est l'expression de cette majorité rassemblée sous le signe du Front populaire. Il possède d'avance sa confiance et l'unique problème qui se pose pour lui sera de la mériter et de la conserver.

Il n'a pas à formuler son programme. Son programme est le programme commun souscrit par tous les Partis qui composent la majorité, et l'unique problème qui se pose pour lui sera de le résoudre en actes.

Ces actes se succéderont à une cadence rapide, car c'est de la convergence de leurs effets que le gouvernement attend le changement moral et matériel réclamé par le pays.

Dès le début de la semaine prochaine, nous déposerons sur le bureau de la Chambre un ensemble de projets de loi dont nous demanderons aux deux Assemblées d'assurer le vote avant leur séparation.

Ces projets de loi concerneront

- L'amnistie ;
- La semaine de quarante heures ;
- Les contrats collectifs ;
- Les congés payés ;
- Un plan de grands travaux, c'est-à-dire d'outillage économique, d'équipement sanitaire, scientifique, sportif et touristique ;
- La nationalisation de la fabrication des armes de guerre ;
- L'Office du Blé qui servira d'exemple pour la revalorisation des autres denrées agricoles, comme le vin, la viande et le lait ;

- La prolongation de la scolarité
- Une réforme du statut de la Banque de France garantissant dans sa gestion la prépondérance des intérêts nationaux ;

- Une première révision des décrets-lois en faveur des catégories les plus sévèrement atteintes des agents des services publics et des services concédés, ainsi que des anciens combattants.

Sitôt ces mesures votées, nous présenterons au Parlement une seconde série de projets visant notamment le Fonds national de chômage, l'assurance contre les calamités agricoles, l'aménagement des dettes agricoles, un régime de retraites garantissant contre la misère les vieux travailleurs des villes et des campagnes.

A bref délai, nous vous saisirons ensuite d'un large système de simplification et de détente fiscale, soulageant la production et le commerce, ne demandant de nouvelles ressources qu'à la contribution de la richesse acquise, à la répression de la fraude, et surtout à la reprise de l'activité générale.

Tandis que nous nous efforcerons ainsi, en pleine collaboration avec vous, de ranimer l'économie française, de résorber le chômage, d'accroître la masse des revenus consommables, de fournir un peu de bien-être et de sécurité à tous ceux qui créent, par leur travail, la véritable richesse, nous aurons à gouverner le pays. Nous gouvernerons en républicains. Nous assurerons l'ordre républicain. Nous appliquerons avec une tranquille fermeté les lois de défense républicaine. Nous montrerons que nous entendons animer toutes les administrations et tous les services publics de l'esprit républicain. Si les institutions démocratiques étaient attaquées, nous en assurerions le respect inviolable avec une vigueur proportionnée aux menaces ou aux résistances.

Le gouvernement ne se méprend ni sur la nature ni sur la gravité des difficultés qui l'attendent. Pas plus qu'il ne se les dissimule à lui-même, il n'entend les dissimuler au pays. Avant peu de jours, il dressera publiquement un premier bilan de la situation économique et financière tel qu'on peut l'établir au départ de la présente législature. Il sait qu'à un pays comme la France, mûri par un long usage de la liberté politique, on peut parler sans crainte le langage de la vérité et que la franchise des gouvernants rassure - bien loin de l'altérer - la confiance nécessaire de la nation en elle-même. Quant à nous, l'immensité de la tâche qui nous incombe, bien loin de nous décourager, ne fait qu'accroître notre ardeur.

C'est dans le même esprit et avec la même résolution que nous entreprendrons la conduite des affaires

La volonté du pays est évidente. Il veut la paix. Il la veut unanimement. Il la veut indivisible avec toutes les nations du monde et pour toutes les nations du monde. Il identifie la paix avec le respect de la loi internationale et des contrats internationaux, avec la fidélité aux engagements pris et aux paroles données. Il souhaite ardemment que l'organisation de la sécurité collective permette d'arrêter la concurrence effrénée d'armements où l'Europe se trouve entraînée tout entière et conduise au contraire à son corollaire logique, c'est-à-dire à l'entente internationale pour la publicité, la réduction progressive et le contrôle effectif des armements nationaux. Le gouvernement aura pour ligne de conduite cette volonté unanime qui n'est nullement un signe d'abandon ni une marque de faiblesse. La volonté de paix d'une nation comme la France, quand elle est sûre d'elle-même, quand elle s'appuie sur la morale et sur l'honneur, sur la fidélité à ses amitiés éprouvées, sur la sincérité profonde de l'appel qu'elle adresse à tous les peuples, peut être proclamée avec éclat et avec fierté.

Tel est notre programme d'action. Pour l'accomplir, nous ne revendiquons pas d'autre autorité que celle qui est pleinement compatible avec les principes de la démocratie. Mais nous avons besoin de posséder pleinement celle-là. Ce qui crée l'autorité dans une démocratie, c'est la rapidité et l'énergie d'une action méthodiquement concertée, c'est la conformité de cette action avec les décisions du suffrage universel, c'est la fidélité aux engagements publics pris vis-à-vis du corps électoral, c'est la ferme détermination de mettre un terme à toutes les formes de la corruption. Ce qui la légitime, c'est la double confiance du Parlement et du pays.

Nous avons besoin de l'une et de l'autre. Le Parlement républicain, déléataire de la souveraineté, comprendra avec quelle impatience de grandes réalisations sont attendues, combien il serait périlleux de décevoir l'espoir avide de soulagement, de changement, de renouvellement, qui n'est pas particulier à une majorité politique ou à une classe sociale, mais qui s'étend à la nation tout entière. Il démontrera ainsi, une fois de plus, la partialité et la vanité des tentatives faites pour le discréditer devant l'opinion publique. De son côté, le pays comprendra que la tâche dont il a chargé la Chambre nouvelle et dont la majorité nous charge à son tour, ne peut s'accomplir que si le gouvernement en conserve la libre direction comme la responsabilité, que si le maintien de la concorde et de la sécurité publique fournit à son travail les conditions d'efficacité indispensables, que si les partis politiques et les organisations corporatives groupées dans le Rassemblement populaire coopèrent tous à son effort.

Nous avons l'ardent désir que les premiers résultats des mesures que nous allons mettre en oeuvre avec votre collaboration se fassent promptement sentir. Nous n'en attendons pas seulement l'apaisement de misères présentes dont nous nous sentons, comme vous tous, étroitement solidaires. Nous espérons ranimer jusque dans la profondeur de la nation sa foi en elle-même, dans son avenir, dans son destin. Étroitement unis à la majorité dont nous sommes l'émanation, nous sommes convaincus que notre action doit et peut répondre à toutes les aspirations généreuses, bénéficier à tous les intérêts légitimes. La fidélité à nos engagements, telle sera notre règle. Le bien public, tel sera notre but.

LÉON BLUM, PRÉSIDENT DU CONSEIL. - Messieurs, je m'excuse auprès des interpellateurs si je n'apporte qu'une réponse assez concise aux questions qu'ils m'ont posées. Il ne me paraît pas nécessaire d'amplifier par de longs discours une déclaration qui a eu, tout au moins je l'espère, le mérite d'être nette et précise. Aucun gouvernement, je crois, ne s'est jamais présenté devant le Parlement dans des conditions plus claires que le nôtre. Toute la France sait d'où il vient, ce qu'il est et où il va.

D'où il vient ? Eh bien ! il vient des élections du 26 avril et du 3 mai. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*) Il vient d'élections où la volonté populaire s'est manifestée avec une clarté et une netteté toutes particulières. La France est une république. La loi de la République, c'est le suffrage universel. Le gouvernement qui se présente aujourd'hui devant vous a pour raison d'être et pour règle d'exécuter cette volonté du suffrage universel. Voilà d'où il sort, voilà ce qu'il est, voilà où il va. Il est le gouvernement issu de ce mouvement qualifié de Front populaire qui, au moment où la République, en France, a été sérieusement menacée... (*Exclamations et rires à droite.* - *Vifs applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*)

PIERRE VALLETTE-VIALLARD. - Ce n'est pas sérieux.

LÉON BLUM. qui, au moment où la République, en France, a été sérieusement menacée, est sorti des profondeurs de la nation et dont je conçois que la spontanéité et la force aient pu surprendre. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*) Mais cela tient, messieurs, à ce qu'en France, la liberté politique, liberté civique, liberté personnelle, est l'œuvre du peuple lui-même et que le peuple entend préserver ce qu'il a conquis au prix d'un siècle et demi de sacrifices, et des sacrifices souvent sanglants. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

JOSEPH DENAIS. - Il le maintiendra contre les Soviets.

LÉON BLUM. - Eh bien! nous sommes au pouvoir pour cela, nous sommes au pouvoir pour défendre les libertés républicaines...

(*A droite.*) Dans les usines

LÉON BLUM. - ... pour préserver la paix, pour réaliser, dans le plus bref délai possible, le programme auquel tous les partis et tous les groupements rassemblés dans le Front populaire ont souscrit, qu'ils ont établi en plein accord et sur lequel la majorité de cette Chambre s'est elle-même complétée au second tour de scrutin. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*)

Messieurs, la déclaration que le gouvernement vous a communiquée tout à l'heure a énuméré avec exactitude et avec précision ceux des articles de ce programme que nous placions en première urgence. Ils concourent tous au même objet. L'expérience de la déflation, poursuivie pendant la dernière législature, n'a pas réussi. Je n'ai pas à porter ici de jugements sur les hommes qui l'ont tentée. J'ai dit ailleurs, et je répète volontiers ici, qu'ils l'ont tentée, non seulement de bonne foi, mais avec courage, car c'était une expérience difficile et qui comportait pour eux un risque connu d'impopularité. Ils l'ont tentée. Mais enfin, elle n'a pas réussi. (*Très bien! Très bien! sur divers bancs.*) Ce jugement, c'est le pays lui-même qui l'a porté, car c'est là le sens indéniable du verdict que le pays a rendu aux dernières élections. Je vous poserai la question : Y a-t-il, dans cette Chambre, un parti, un homme, qui voudrait, aujourd'hui, persévérer dans cette politique ? Y a-t-il, aujourd'hui, un parti, un homme, qui pourrait reprendre le langage que nous avons entendu tant de fois à la tribune et venir nous dire : « Avant tout, il faut rétablir un équilibre rigoureux entre toutes les dépenses de l'État et ses recettes prévisibles ? »

MARCEL HÉRAUD. - Certainement!

LÉON BLUM. - Oui, il y a des hommes qui viendraient ici proposer au pays une nouvelle politique de déflation portant sur 20 ou 25 % des dépenses publiques et qui, après les deux séries de décrets-lois déjà présentés à ce pays, appliqueraient à tous les salaires publics une réduction de 20 à 25 % ! Monsieur Marcel Héraud, je vous souhaite ce courage! (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche. - Interruptions à droite.*) Personne n'oserait affirmer, je crois, de bonne foi, qu'en administrant au pays une dose encore plus massive, encore plus drastique du remède, on pourrait, aujourd'hui, le conduire au bien-être et à la santé.

Tous les projets que nous avons déposés, ceux que nous déposerons encore s'inspirent d'un autre esprit. Ils marquent une intervention déterminée de la puissance publique sur tous les centres nerveux du corps économique pour essayer de les

stimuler et de les ranimer. Ils tendent à accroître la masse des revenus consommables, c'est-à-dire à aviver la production par l'augmentation de la demande. Ils tendent à réveiller, dans un pays aujourd'hui anémié, triste et anxieux, le goût du travail, l'ardeur, la confiance en lui-même et cette espèce d'allégresse que donnent le travail et le bien-être. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*) C'est cela que le pays a voulu et très sérieusement. Et c'est une volonté qui ne prête ni à des rires ni à des plaisanteries. Il aspire à un changement, à une rénovation.

Tous les orateurs, d'ailleurs, l'ont dit, l'un après l'autre, à la tribune, en entendant naturellement chacun dans un sens différent ce changement et cette rénovation dont ils proclamaient tour à tour la nécessité. Nous voulons, nous, que ce changement se fasse dans le sens de l'accroissement du bien-être et de la sécurité de ceux qui travaillent, et notre tâche est de traduire cette volonté d'abord en actes, ensuite en réalités sensibles.

La Chambre se demande probablement par quel prodige nous espérons, dans les semaines ou dans les mois qui viennent, amener les deux Chambres à voter l'ensemble des projets que nous avons énumérés dans notre déclaration. Bien que la question ne m'ait pas été, je crois posée, ce qui montre vraiment une grande confiance préalable et implicite dans le gouvernement (*Sourires*), je vous donnerai quelques explications à ce sujet. Le gouvernement entreprend une oeuvre de longue haleine, de très longue haleine, (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*) pour laquelle il escompte une longue, une très longue confiance de cette Assemblée. Il est tenu cependant de réaliser promptement. Il est tenu de présenter dans un bref délai de grands résultats. Car, à décevoir l'attente et l'espoir des masses populaires, il y aurait un très sérieux danger...

François PEISSEL. - Certainement.

LÉON BLUM. - ... auquel je suis sûr que vous ne vous exposerez pas. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche. Interruptions à droite.*)

JOSEPH DENAIS. Voilà bien l'inconvénient de faire trop de promesses.

LÉON BLUM. - Il faudra aboutir vite, très vite à une portion importante des résultats attendus. Il faudra mettre vite, très vite, le peuple de ce pays en face de résultats à la fois substantiels et significatifs.

COQUILLAUD. - Symboliques!

LÉON BLUM. - Symboliques et matériels à la fois. Comment pourrions-nous obtenir ce résultats ? Je désire, dès aujourd'hui, donner là-dessus quelques explications à la Chambre. Nous sommes résolu à ne pas lui demander de pleins pouvoirs.

(*A droite.*) C'est déjà quelque chose!

LÉON BLUM. - C'est déjà quelque chose, dit-on sur les bancs où on les a accordés à plusieurs gouvernements. (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche et à gauche. - Exclamations à droite.*)

JEAN YBARNÉGARAY. - Les radicaux qui vous applaudissent les ont votés, eux aussi !

LÉON BLUM. - Messieurs, cela aurait pu être une tentation assez naturelle de nous servir, à notre tour, pour une oeuvre différente, de ce moyen commode. Nous n'y avons pas pensé ; d'abord, comme vous l'avez remarqué vous-mêmes, parce qu'un grand nombre d'entre nous les avaient refusés à d'autres gouvernements et qu'il messied de demander pour soi ce qu'on a refusé aux autres ; ensuite, parce qu'une pareille initiative aurait été à notre sentiment particulièrement intempestive au lendemain même d'élections générales, quand la volonté du suffrage universel vient de s'exprimer et que la nouvelle Chambre en est encore tout fraîchement imprégnée. (*Très bien! Très bien!*)

La Chambre sort du suffrage universel. A peine réunie, lui dire : « Nous allons travailler sans vous, retirez-vous et laissez-nous tranquilles! », lui tenir ce langage, que la Chambre précédente a entendu, nous n'en avons pas eu la pensée. Il fallait pourtant trouver le moyen de travailler vite. La solution à laquelle nous nous sommes arrêtés et sur laquelle, le cas échéant, nous aurons les uns et les autres, à vous fournir des détails plus précis, consistera à présenter devant les Chambres des projets courts, posant les principes et prévoyant une sorte d'extension du pouvoir réglementaire habituel. (*Interruptions à droite.*)

FRANÇOIS VALENTIN. - C'est le moyen adopté par Mussolini.

LÉON BLUM. - Quelle comparaison! Nous ne demandons pas de pouvoirs indéfinis et indéterminés. Nous n'appliquerons pas une seule mesure que les deux Chambres n'aient explicitement et formellement votée (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*), mais nous vous demanderons, pour une nécessité qui ne peut pas vous échapper, de nous laisser, par une délégation assez large, le choix des modes et des moyens d'exécution. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche. - Exclamations à droite.*)

JOSEPH ROSSÉ. - Ce sera bien une forme de pleins pouvoirs.

LÉON BLUM. - Je répète, bien que j'aie été, je crois, exactement compris, qu'aucune mesure ne sera prise sans un vote précis, exprès et explicite des Chambres. Elles auront voté le principe de toutes les réformes.

COQUILLAUD. - Le principe seulement.

MARQUIS DE LA FERRONNAYS. - Et le principe sera complété par un règlement d'administration publique ?

LÉON BLUM. - Je suis amené, maintenant, à toucher à une question qui nous a été posée également ou qui vient naturellement à vos esprits. Ce programme, qui est un programme de dépenses, par quelles ressources financières le gouvernement se propose-t-il de le mettre en oeuvre ? Messieurs, dans un très court délai, probablement avant la fin de la semaine prochaine, M. le ministre des Finances apportera ici le bilan de la situation financière telle que la présente législature la trouve à sa naissance.

A ce moment, si vous le voulez, une discussion complète s'engagera sur ces problèmes. Mais je veux vous dire tout de suite que nous n'entendons pas couvrir les dépenses de ce programme par une opération monétaire. Le pays n'a pas à attendre de nous, ni à redouter de nous que nous couvrions, un beau matin, les murs des affiches blanches de la dévaluation, des affiches blanches d'un coup d'État monétaire. Ce n'est pas notre pensée. Ce n'est pas notre intention. Et je réponds ainsi directement à la question que m'a posée M. Paul Reynaud.

Nous aurions pu être troublés par d'assez étranges, d'assez frappantes conversions. Il semble que, depuis quelque temps, il y ait comme une source de convictions qui se soit tarie. Peut-être y a-t-il - cela, arrive aussi - d'autres sources de convictions qui se sont ouvertes. Des journaux qui, pendant quatre ans, ont répété que la dévaluation était la pire des catastrophes, s'en font maintenant chaque matin les apologistes, ou les « insinuateurs »

Je ne sais pas si le mot est français.

LOUIS MARIN. - Très bien!

LÉON BLUM. - Ce qui est plus étrange, c'est que des hommes politiques qui, pendant quatre ans, ont déclaré à cette tribune, dans des discours ou dans des dialogues que les membres de l'ancienne Chambre n'ont certainement pas oubliés, que la dévaluation était un acte de haute trahison, qui étaient prêts, ou presque, à demander des poursuites criminelles contre certains hommes, qui, en tout cas, les rejetaient loin d'eux ou de leur groupe politique, comme des pestiférés, ces mêmes hommes se font aujourd'hui les avocats de la cause qu'ils dénonçaient avec tant d'indignation.

MARQUIS DE MOUSTIER. - De qui parlez-vous? Donnez-nous les noms !

LÉON BLUM. - Vous demanderez les noms à M. Paul Reynaud. Il vous les dira mieux que moi. (*Sourires.*) Je pense que M. Paul Reynaud a dû goûter, il y a un instant, une assez douce vengeance, quand il a entendu ses paroles applaudies unanimement sur vos bancs. (*Le président du Conseil s'adresse à la droite. - Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche. - Protestations à droite.*)

Louis MARIN. - C'est tout à fait inexact.

MARCEL HÉRAUD. - N'essayez pas de tromper l'opinion. Nous avons toujours dit que nous étions contre la dévaluation et nous le redirons en toute occasion.

LÉON BLUM. - Pendant la dernière législature, la dévaluation était l'abomination de la désolation et maintenant il paraît que ce serait l'abomination de la désolation si nous ne faisons pas tout de suite l'opération monétaire et si le Front populaire ne venait pas l'offrir au pays comme don de joyeux avènement. (*Interruptions à droite.*)

(*A droite.*) C'est inexact. Votre interprétation est fausse.

LÉON BLUM. - Je dois dire à la Chambre qu'en ce qui nous concerne, nous n'avons pas encore été touchés de la grâce. Nous ne sommes pas convertis.

LUCIEN POLIMANN. - Vous l'étiez pourtant dans l'ancienne Chambre, monsieur le président du Conseil, puisque vous avez applaudi M. Paul Reynaud. (*Applaudissements à droite.*)

LÉON BLUM. - J'ai applaudi M. Paul Reynaud dans la partie critique de son discours. (*Très bien*

Très bien! A l'extrême gauche.)

Lucien POLIMANN. - Vous avez même dit que vous n'applaudissiez pas seulement ses paroles.

LÉON BLUM. - Le fond de notre politique financière, dont j'énonce seulement les principes, ce sera d'essayer, par le large crédit que le pays s'ouvrirait à lui-même, d'obtenir, par des moyens plus sains et peut-être avec des résultats plus stables, les effets que la dévaluation monétaire a pu produire dans d'autres pays. Nous reprendrons, je le répète, ce débat amplement. Mais je n'ai pas voulu laisser sans réponse la question si précise et si pertinente qui m'avait été posée à cet égard.

Et maintenant, messieurs, avant que je traite un dernier sujet - le plus important ou, du moins, le plus pressant de l'heure présente - je voudrais fournir quelques explications d'un autre tour au nom des membres socialistes du gouvernement et en mon nom propre. C'est la première fois, dans ce pays, sauf pendant la guerre, que des socialistes figurent dans un gouvernement. J'entend, bien entendu, qu'ils y figurent sur mandat de leur Parti et en restant pleinement fidèles à leur Parti. Ces hommes restent des socialistes. Nous ne sommes pas, mes camarades et moi, des hommes politiques qui font du socialisme ; nous sommes des socialistes que leur Parti a chargés de faire de la politique et nous n'avons pas changé à cet égard parce que notre Parti a gagné des sièges à la dernière consultation électorale et parce que nous sommes passés des travées de l'opposition aux bancs ministériels. En ce qui me concerne, je voudrais décevoir d'avance ceux qui, en France, et même quelquefois hors de France, s'attendent à ce que le pouvoir opère en moi une de ces conversions miraculeuses comme on en a observé certaines dans l'histoire française et européenne. Nous restons pleinement convaincus qu'au régime social actuel un autre régime meilleur, plus juste, plus humain à notre gré, doit succéder. Et j'ajoute même que nous n'aurions pas fait ce que nous avons fait si nous n'avions pas, au fond de nous, l'espérance que l'œuvre entreprise par nous, avec les autres partis républicains, contribuera à préparer dans les esprits et dans les choses le régime social qui reste la mission de notre parti. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Nous vous faisons, messieurs, cette déclaration très franchement, très honnêtement, mais nous vous déclarons avec la même droiture, avec la même franchise que vous sentez, je crois, dans mes paroles, et avec la même loyauté, que nous acceptons sans aucune réticence, sans aucune restriction, les conditions de l'œuvre que, nos amis républicains et nous, nous avons entreprise ensemble. (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche. -Interruptions à droite.*)

Messieurs, je crois que vous pourriez écouter en silence des paroles comme celles que je prononce en ce moment.

ÉDOUARD HERRIOT, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS. - La Chambre doit à M. le président du Conseil la même courtoisie qu'il a pour elle. (*Très bien ! Très bien!*)

LÉON BLUM. - Nous sommes des socialistes, mais le pays n'a pas donné la majorité au parti socialiste. Il n'a même pas donné la majorité à l'ensemble des partis prolétariens. Il a donné la majorité au Front populaire. Nous sommes un gouvernement de Front populaire, et non pas un gouvernement socialiste. Notre but n'est pas de transformer le régime social, ce n'est même pas d'appliquer le programme spécifique du parti socialiste, c'est d'exécuter le programme du Front populaire. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*) Je dis cela aussi clairement et aussi nettement devant vous que je l'ai dit devant le congrès de notre propre parti. Nous sommes au pouvoir en vertu du pacte constitutionnel et des institutions légales. Nous n'en abuserons pas. Nous restons fidèles à l'engagement que nous contractons en entrant dans le gouvernement et en demandant aux Chambres leur confiance. Nous demandons que personne ne songe à en abuser contre nous. Nous demandons qu'on n'abuse pas de ce pacte constitutionnel et de ces garanties légales que nous acceptons, qui restent notre loi, pour refuser aux masses populaires du pays, à la majorité du pays, les satisfactions nécessaires qu'il espère et qu'il attend. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*)

Je crois que je n'aurais pu, sans un manque de loyauté vis-à-vis de la Chambre, m'épargner des déclarations comme celles que je viens de faire. Je voudrais y ajouter aussitôt un très cordial remerciement pour le parti radical et pour le parti de l'Union socialiste et républicaine qui, avec nous et en collaboration avec nous, ont formé le gouvernement. Je sais très bien que l'état d'esprit de nos collègues radicaux n'est pas identique au nôtre. Sur des points comme la défense de la liberté, comme la défense de la paix, pas de nuance, même entre nous. Et de cette identité de vues, je crois que le discours si beau prononcé hier par le président de cette Chambre fournirait le plus éclatant des témoignages. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*) Je sais très bien que, pour nos amis radicaux, le but n'est pas la transformation du régime social actuel, je sais très bien que c'est à l'intérieur de ce régime et sans penser à en briser jamais les cadres qu'ils cherchent à amender et à améliorer progressivement la condition humaine. En un sens, ce qui est pour nous un moyen est pour eux un but, ce qui est pour nous une étape est pour eux un terme, mais cela n'empêche pas que nous n'ayons un bout de chemin et peut-être un long bout de chemin à parcourir ensemble ! (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche. - Interruptions à droite.*)

PIERRE DIGNAC. - Vous les essoufflez ! (*Sourires.*)

LÉON BLUM. - Vous êtes, messieurs, des esprits vétilleux et rigoureux que cette alliance a l'air de choquer. (*Dénégations à droite.*) Si elle vous choquait - et je suis ravi qu'il n'en soit rien - je vous rappellerais qu'elle est aussi ancienne que la République en France, je vous rappellerais que les origines de la République en France ont été trois fois de suite des origines populaires et révolutionnaires. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*) Je vous rappellerais que, chaque fois que la République a été menacée, elle a été sauvée par cette union de la bourgeoisie et du peuple républicains, de la masse des travailleurs et des paysans. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche. - Interruptions à droite.*) Cette alliance s'est manifestée sous bien des formes. Cela s'est appelé le « soutien », cela s'est appelé le « cartel », cela s'est appelé la « discipline républicaine », c'est-à-dire cette règle acceptée indistincte-

ment par les uns et par les autres et qui fait que, depuis plus de cinquante ans, au second tour de scrutin, le front s'est formé contre la réaction. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche. - Interruptions à droite.*) Après les élections de 1924 et surtout après celles de 1932, on a amicalement raillé notre impuissance à constituer ensemble un gouvernement. Eh bien! messieurs, réjouissez-vous. Ce que vous avez tant souhaité est fait aujourd'hui. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche. - Exclamations à droite.*)

(*A droite.*) Cela ne durera pas.

LÉON BLUM. - Nous essaierons de vous montrer que cela peut être durable et que cela peut être efficace, plus sans doute que vous ne l'auriez souhaité. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

PIERRE DIGNAC. - Si les communistes le veulent, car ce sont eux qui vous mènent!

ARTHUR RAMETTE. - Es le voudront contre vous et pour le pays.

(*A droite.*) Parlez-nous des grèves.

LÉON BLUM. - J'en viens maintenant à un sujet plus précis qui m'a valu certaines questions. (*Exclamations à droite.*) Jugeriez-vous superflues, messieurs, les déclarations que je viens de faire ? Estimez-vous qu'il n'était pas de mon devoir de les présenter devant la Chambre ? Je veux maintenant, je le répète, toucher un sujet plus précis : je veux parler de ces conflits du travail qui, de la région parisienne, ont gagné la région du Nord et d'autres points de la France. C'est une situation sérieuse, qu'il faut envisager avec sang-froid, en se prémunissant de son mieux contre les nouvelles parfois altérées ou forgées, circulant sous toutes les formes et par tous les moyens, et en se défendant de son mieux de ce que j'appellerai l'esprit d'alarme ou l'esprit de panique. Je dirai ce que j'en pense à la Chambre. Je le dirai sur le même ton que j'ai employé tout à l'heure, en pleine franchise et en pleine liberté d'esprit, sans que personne ici puisse attendre de moi quelque chose qui ressemble à un désaveu d'une fraction de la classe ouvrière qui lutte aujourd'hui pour améliorer ses dures conditions d'existence.

Les causes de ce mouvement, on vous les a dites, et d'ailleurs vous les connaissez. La cause essentielle, c'est la crise elle-même et sa prolongation, car toute crise prolongée, en particulier toute crise de chômage - pas un de ceux qui connaissent la vie ouvrière ne pourra contester mes paroles - détermine à la fois une baisse des salaires, un changement des conditions du travail et un changement dans les rapports entre le patronat et le salariat. Tous ces changements se produisent dès que, sur le marché du travail, l'offre dépasse trop largement la demande. Il y a eu baisse des salaires. Il y a, depuis quelque temps - M. Paul Reynaud vous l'a rappelé - une hausse sensible du prix de la vie. On peut soutenir, si l'on s'en rapporte aux indices et aux graphiques, que, par exemple, dans la métallurgie parisienne, la baisse des prix est encore aujourd'hui égale ou supérieure à la baisse des salaires. Laissez-moi vous dire que, pour les travailleurs, et à peu près aussi pour tous les Français, le seul véritable indice, le seul indice qui compte réellement, c'est celui des denrées alimentaires. C'est le seul qui ait une véritable importance psychologique. Si vous vous reportiez à ces

indices, vous vous rendriez compte que la baisse des salaires, générale en France depuis quatre ans, a déterminé de très dures conditions d'existence.

Pour ce qui touche spécialement la métallurgie, une des causes est évidemment le refus prolongé opposé par les organisations patronales chaque fois qu'un contact leur a été demandé par les organisations ouvrières. Le mouvement revendicatif est déjà ancien. Il n'est pas douteux, je le déclare à la Chambre, qu'il a reçu, au lendemain des élections, une impulsion sensible. Il était naturel, il était nécessaire que le résultat des élections donnât aux ouvriers l'espoir que leurs revendications seraient mieux accueillies. D'autre part, quiconque a l'expérience de la vie ouvrière sait aussi que, pour les masses ouvrières, il n'est jamais possible de dissocier complètement leur action directe de leur action politique. Voilà les causes que je veux indiquer à la Chambre. Il est possible qu'il y en ait d'autres. Je n'en connais pas d'autre pour ma part, ou je n'en connais pas d'une façon certaine.

On sent depuis quelques jours, d'après les indications qui me sont fournies, que certaines manœuvres assez suspectes chercheraient à modifier le caractère du mouvement. Si nous les saisissons, vous pouvez être assurés, messieurs, que nous y mettrons un terme, et sans aucun délai. (*Applaudissements à l'extrême gauche, à gauche et sur divers bancs.*) Le mouvement s'est étendu. Il a pris un caractère de masse. Il a parfois débordé les cadres des organisations syndicales. Il a pris une forme particulière, qui n'est peut-être pas aussi complètement nouvelle qu'on l'a supposé, car il y a dix-huit mois que se produisaient déjà dans la région du Nord ces premiers phénomènes qu'on a qualifiés, pas très exactement à mon avis, d'occupations d'usines, car aucune usine n'a été occupée du dehors, mais qui sont plutôt l'installation dans l'usine (*Exclamations et rires à droite et sur divers bancs au centre*) des Ouvriers y restant, même après la cessation du travail.

On m'a reproché de m'être trop soucieux de l'ordre public, ou d'avoir trop parlé de l'ordre. Il se peut qu'au point de vue de l'ordre ces faits présentent des dangers moins graves que ces batailles de portes et de rues que nous avons connues dans la généralité des revendications ouvrières, que ces conflits entre les piquets de grève et les ouvriers voulant reprendre le travail, ou les forces de police assurant la liberté, du travail, tout cela autour des portes cadenassées des usines. D'autre part, les ouvriers protestent contre ces actes de violences personnelles dont il a été question tout à l'heure et que personne ici ne songerait à justifier.

FERNAND-LAURENT. - Voulez-vous me permettre de vous répondre, monsieur le président du Conseil ?

LÉON BLUM. - Non, je vous en prie !

FERNAND-LAURENT. - Vous demandez une justification. Permettez-moi au moins de vous la donner. (*Exclamations à l'extrême gauche.*)

LÉON BLUM. - Je désire achever.

EDOUARD HERRIOT. - Monsieur Fernand-Laurent, c'est à vous que répond M. le président du Conseil. Laissez-le parler.

LÉON BLUM. - Je désire achever des explications pour lesquelles la liberté de ma pensée et de ma parole m'est nécessaire. On m'a demandé si je considérais ces

occupations d'usines comme quelque chose de légal. Vous me posez la question. J'y répons avec franchise, comme à toutes les questions qu'on nie pose, et dis toute ma pensée. Ces occupations ne sont pas conformes aux règles et aux principes de la loi civile française.

Mais quelles conséquences tirez-vous, ou prétendez-vous que je tire, de cette constatation? Les patrons, les propriétaires d'usines n'ont pas demandé qu'on usât de la force pour faire évacuer les usines. Bien loin de là : dans les premières lettres adressées par eux au gouvernement, ils excluait formellement cette hypothèse ; ils n'ont même pas fait de l'évacuation préalable des usines la condition *sine qua non* des conversations engagées par eux avec les représentants des organisations ouvrières. (*Interruptions à droite.*) Est-ce que vous voulez, aujourd'hui, me demander de faire évacuer les usines par la force? Est-ce cela que vous voulez dire ? (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

FERNAND-LAURENT. - Deux cents réquisitions... (*Vives exclamations à l'extrême gauche et à gauche.*)

PIERRE DIGNAC. - Alors, il n'y a eu aucune réquisition ?

(*A droite.*) Laissez répondre M. Fernand-Laurent.

EDOUARD HERRIOT. - Le règlement interdit d'interrompre sans la permission de l'orateur.

MARQUIS DE LA FERRONNAYS. - Alors, que l'orateur ne pose pas de questions

FERNAND-LAURENT. - Je demande la permission de répondre.

EDOUARD HERRIOT. - Non, monsieur Fernand-Laurent, M. le président du Conseil désire terminer sans être interrompu. C'est son droit élémentaire, et je le lui garantirai.

DE LA FERRONNAYS. - J'espère qu'il parlera de la politique étrangère !

LÉON BLUM. - Je ne suppose pas et je ne le concevrais pas - ceci n'est pas une précaution oratoire, j'exclus très sincèrement cette hypothèse - que les dispositions que je viens de rappeler aient changé parce qu'un gouvernement en a remplacé un autre, et qu'après avoir admis, il y a huit jours, les faits que je viens de rappeler, on vint aujourd'hui nous mettre en demeure, au nom de la légalité, d'user de la force pour obtenir l'application de la *loi*. Il faut voir les choses comme elles sont. S'agit-il aujourd'hui de faire évacuer les usines par la force, ce qu'à ma connaissance, personne ne nous a encore demandé ? On a parlé de réquisitions adressées par des patrons au gouvernement. Je ne sais pas ce que le mot signifie. Je sais qu'en droit français, il y a des cas où le gouvernement possède le droit de réquisition vis-à-vis des citoyens. Je n'en connais pas où les citoyens ont un droit de réquisition vis-à-vis du gouvernement. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*)

S'il s'agit de mettre en action les forces de police, puis peut-être, le lendemain, l'armée et, qui sait, messieurs ! peut-être aussi certaines de ces ligues qui, en ce mo-

ment, contribuent à exciter le mouvement (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche et à gauche. - Exclamations au centre et à droite*), mais qui, peut-être, s'offriront demain pour la répression, comme un corps auxiliaire et volontaire...

AUGUSTIN MICHEL. - On n'a jamais dit cela !

LÉON BLUM. - ... si c'est cela que vous attendez du gouvernement, eh bien! je vous déclare que vous l'attendrez en vain, et je vais vous dire ce que peut, ce que doit être en ce moment, selon moi, l'action du gouvernement. Son devoir, bien entendu, c'est d'abord de parer aux situations les plus pressantes, les plus urgentes, et nous l'avons fait depuis deux jours en ce qui concerne les besoins ayant un caractère de nécessité, soit par la nature des denrées, soit par la nature des services. Nous l'avons fait et nous continuerons à le faire. Voilà le premier devoir, le devoir élémentaire. Le second, et peut-être, à cet égard, un gouvernement comme le nôtre est-il assez qualifié pour remplir cette tâche - nous pouvons, nous devons le faire - c'est de servir de compositeurs, d'arbitres ; c'est d'employer toute l'autorité du gouvernement à la conciliation ; c'est d'insister auprès des patrons pour les rapprochements et les conversations nécessaires. C'est de persuader, d'autre part, les ouvriers que l'œuvre de ce gouvernement qu'ils ont voulu, de ce gouvernement qu'ils ont contribué à porter au pouvoir, ne peut s'accomplir que dans l'ordre, dans la discipline et dans la sécurité publique. (*Applaudissements à l'extrême gauche, à gauche et au centre. - Interruptions à droite.*)

Enfin, messieurs - et peut-être surtout - ce que peut et ce que doit le gouvernement, c'est accélérer le vote des projets réglant les questions essentielles qui sont aujourd'hui débattues entre le patronat et les organisations ouvrières. Le gouvernement a dit, dans sa déclaration, qu'il s'efforcera, qu'il s'engageait même à faire voter avant la séparation des Chambres toutes les mesures comprises dans la première série de projets qu'il doit déposer. Mais en ce qui concerne les lois essentielles réglant la condition ouvrière, ce sont des délais beaucoup plus courts que nous envisageons. Nous pensons déposer nos projets dès le commencement de la semaine prochaine, et demander à la Chambre de les discuter d'urgence. (*Applaudissements à l'extrême gauche, à gauche et sur divers bancs au centre.*) Nous demanderons à la Chambre, dès mardi, sans attendre la constitution de ses commissions permanentes, de nommer immédiatement une commission spéciale, comme le règlement le lui permet, pour l'examen des projets que nous allons déposer.

PIERRE COLOMB. - Même si les usines ne sont pas évacuées ? (*Exclamations à l'extrême gauche.*)

LÉON BLUM. - Nous insisterons auprès de la commission pour une discussion aussi prompte que possible, auprès de la Chambre pour un vote aussi rapide que possible. A peine les projets votés par la Chambre, nous les porterons au Sénat auprès duquel nous manifesterons la même instance. Cet arbitrage de la loi s'ajoutera peut-être utilement à l'arbitrage gouvernemental. Je voudrais même, à ce sujet, dire à la Chambre quelque chose de plus. Je voudrais anticiper, en quelque sorte, sur le vote des textes que nous allons lui soumettre. Je voudrais escompter, pour le succès de l'œuvre que nous entreprenons et que nous poursuivrons, l'effet et l'autorité d'un vote dont je suis, d'avance, certain.

Parmi les projets de loi que nous vous présenterons et dont nous vous demandons le vote d'urgence figurera celui ayant trait aux contrats collectifs. Tous les textes sur les contrats collectifs, tous ceux que l'on a préparés, donnent nécessairement au gouvernement un rôle d'initiative pour la mise en contact de la représentation ouvrière et de la représentation patronale, et un rôle d'arbitrage en cas de conflit, en cas de mésentente entre les organisations. Nous voudrions que votre autorité à vous, Chambre élue, à vous, délégués du suffrage universel, nous voudrions que cette autorité souveraine s'ajoutât à la nôtre dans cette initiative urgente que nous allons prendre. Nous voudrions qu'il fût bien entendu que l'appel que nous adresserons aux organisations patronales comme aux organisations ouvrières sera fait

en votre nom à vous, Chambre, comme en notre nom à nous, gouvernement. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*) Peut-être obtiendrons-nous ainsi l'effet de détente indispensable ; peut-être réussissons-nous - c'est certainement votre vœu à tous - à apporter dans ce grave conflit l'apaisement que l'intérêt collectif, que l'intérêt national appellent. Voici, messieurs, l'essentiel des déclarations que je voulais apporter à la Chambre.

(*Sur divers bancs à droite.*) Et les sanctions ?

LÉON BLUM. - Un débat s'engagera nécessairement sur les questions de politique étrangère avant la prochaine réunion de Genève. La question qui nous est posée ne peut être isolée de l'ensemble de la politique étrangère de ce pays, chacun ici peut et doit le comprendre. Nous avons dit, dans notre déclaration, que nous ne nous méprenions pas sur la nature ou sur la mesure des difficultés qui nous attendaient ; nous en trouvons dès la première heure de notre existence que nous n'avions pas prévues.

(*A droite.*) Cela commence!

LÉON BLUM. - Vous avez pour nous une sollicitude qui nous touche infiniment. (*Sourires.*)

JEAN YBARNÉGARAY. - Vous nous avez marqué la vôtre assez longtemps !

LÉON BLUM. - Je continuerai à vous la marquer. Mais je suis convaincu que le sentiment ou que la connaissance de ces difficultés n'altère en aucune façon le sentiment profond du pays. Je suis sûr qu'elles n'affaiblissent pas cet assentiment populaire que nous sentons autour de nous et qui fait notre force vis-à-vis de cette Chambre. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*)

Un grand espoir et une grande attente s'attachent à notre oeuvre ; ils s'y attachent ici, sur le sol français, ils s'y attachent sur le sol des territoires de l'Afrique du Nord et de nos colonies (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche*) ; ils s'y attachent, laissez-moi vous le dire, dans l'Europe entière et même hors d'Europe, où l'on sent que nous pouvons peut-être faire un apport neuf, direct, peut-être décisif à la cause de l'entente et de l'organisation internationales. Nous comptons sur cette force d'opinion qui nous porte. Nous comptons sur vous, messieurs, car nous avons la certitude que sur aucun banc de cette Assemblée on ne nous refusera des mesures dont l'effet prouvé serait d'accroître le bien-être des masses laborieuses de ce pays. (*Interruptions à droite.*) Nous comptons sur le pays, nous comptons sur la majorité de cette Cham-

bre et, laissez-moi vous le dire, nous comptons aussi sur nous-mêmes. Nous comptons sur notre détermination, sur notre volonté de remplir le rôle dont nous avons été chargés, sur notre volonté de nous montrer égaux à l'énormité, à l'immensité des tâches qui nous incombent. Nous essayerons, de toutes nos forces, de réussir, et ce n'est ni la résolution, ni le courage, ni l'esprit de sacrifice qui nous manqueront.

Messieurs, voilà les déclarations que nous voulions vous faire. Vous avez entendu le programme du gouvernement. Vous savez maintenant quelles sont les intentions qui l'animent.

(A droite.) Non ! non ! (Exclamations à l'extrême gauche.)

LÉON BLUM. - Vous savez dans quel esprit et vers quelle direction il entend pousser la politique de ce pays. Nous voulons être le gouvernement du bien public et de la paix, Nous voulons, pour reprendre la formule que nous avons déjà employée, nous voulons de toutes nos forces rendre confiance en elle-même à la France laborieuse, rendre confiance en elle-même à l'Europe pacifique. (Vifs applaudissements prolongés à l'extrême gauche, à gauche et sur divers bancs au centre. - Sur ces bancs, les députés se lèvent et applaudissent.)

La guerre d'Espagne

ET LE DILEMME DE LA NON-INTERVENTION

[Retour à la table des matières](#)

Le 18 juillet 1936, une rébellion militaire, partie du Maroc, a surpris le gouvernement de Front populaire espagnol. La guerre civile commence; elle durera jusqu'au début de 1939. Madrid demande immédiatement des avions et des armes à Paris. Léon Blum répond d'abord à son appel, mais très vite une furieuse campagne de la presse de droite, l'hostilité de la majorité des ministres et des leaders radicaux l'obligent à réviser sa position. Au surplus, le gouvernement conservateur anglais, qui est le pilier essentiel des amitiés étrangères de la France, est défavorable à l'aide militaire à la République espagnole. Léon Blum, qui sent en outre qu'une surenchère à l'armement des deux fractions de l'Espagne qui opposerait les puissances démocratiques aux puissances fascistes tournerait inmanquablement à l'avantage de la rébellion, songe d'abord à démissionner. Il demeure à son poste à la demande du gouvernement de Madrid. « Le cœur déchiré », il propose à toutes les puissances intéressées un accord de non-intervention qu'elles signeront, mais qu'elles violeront. Le gouvernement français pratiquera alors

Une « non-intervention relâchée » qui permettra à l'Espagne républicaine de recevoir une aide malheureusement insuffisante.

Cependant, la décision de proposer la non-intervention a provoqué une grave crise dans les masses du Front populaire : les communistes attaquent cette décision, de nombreux socialistes la critiquent. Parmi eux, les dirigeants de la Fédération de la Seine. Il se trouve que ceux-ci organisent le 6 septembre une fête-meeting à Luna-

Park. Non prévu parmi les orateurs, Léon Blum vient y parler pour s'expliquer devant ses camarades.

Je n'étais pas inscrit au programme de cette fête. C'est moi qui, hier soir, à la fin d'une journée assez dure et après m'être entretenu avec mes camarades délégués des usines métallurgiques de la région parisienne, ai pris le parti soudain de demander à la Fédération socialiste de la Seine de m'accorder aujourd'hui son hospitalité. Je m'étais entretenu avec nos camarades des usines. J'éprouvais le besoin de m'entretenir ensuite avec mes camarades et mes amis de la Fédération.

Je n'ai pas besoin de vous dire longuement maintenant pourquoi. Je ne ferme pas les yeux, croyez-le bien, à la réalité. Je ne voulais pas laisser s'installer un malentendu cruel entre le gouvernement de Front populaire que je préside, et une partie tout au moins des masses ouvrières sans m'expliquer, parce que je ne veux à aucun prix le laisser subsister.

On se demandera peut-être si je parle en qualité de chef du gouvernement ou en qualité de militant socialiste. Qu'on se pose ailleurs la question, si l'on veut, mais pas ici. Du reste, je vous avoue que je n'arrive pas à distinguer très bien en ce qui me concerne entre les deux qualités. En tant que chef du gouvernement, je ne pourrai pas bien entendu vous dire ici plus que je ne pourrais dire ailleurs. Comme militant, il n'y a pas une seule de mes pensées que j'entende aujourd'hui dissimuler.

Tout d'abord, je vais vous poser une question que chacun de vous pourrait se poser à lui-même. Est-ce qu'il y a ici un seul homme, en accord ou en désaccord avec moi sur la question que je vais traiter, qui croie que j'ai changé depuis trois mois ? Trois mois d'exercice du pouvoir auraient-ils fait de moi un homme autre que celui que vous connaissez depuis tant d'années ? Car, il y a trois mois aujourd'hui même que nous nous sommes présentés devant les Chambres. Et je vous assure que ces trois mois me paraissent à moi, en ce moment, aussi longs que je ne sais combien d'années, non pas peut-être seulement par l'œuvre accomplie, mais parce que cette suite de jours sans répit et de nuits sans sommeil font trouver la course du temps étrangement lente.

Vous savez bien que je n'ai pas changé et que je suis toujours le même. Est-ce que vous croyez qu'il y a un seul de vos sentiments que je n'éprouve pas et que je ne comprenne pas ? Vous avez entendu l'autre soir, au Vélodrome d'Hiver, les délégués du Front populaire espagnol ; je les avais vus le matin même. Croyez-vous que je les aie entendus avec moins d'émotion que vous ? (Applaudissements.) Quand je lisais comme vous dans les dépêches le récit de la prise d'Irun et de l'agonie des derniers miliciens, croyez-vous par hasard que mon cœur n'était pas avec eux ? Et, est-ce que vous croyez, d'autre part, que j'aie été subitement destitué de toute intelligence, de toute faculté de réflexion et de prévision, de tout don de peser dans leurs rapports et dans leurs conséquences les événements auxquels j'assiste ? Vous ne croyez rien de tout cela, n'est-ce pas ? Alors ?

Si j'ai agi comme j'ai agi, si j'agis encore comme j'estime qu'il est nécessaire d'agir, alors il faut qu'il y ait des raisons à cela, il faut bien qu'il y ait tout de même à cette conduite des motifs peut-être valables. Je les crois en tout cas intelligibles.

Je ne vous demande pas une confiance aveugle, une confiance personnelle. Mais, cette confiance, du fait de ma constance avec moi-même, du fait de ma conscience de militant et de cette faculté, après tout, de jeter sur les événements un regard empreint de quelque clairvoyance raisonnable, cette double confiance, je crois que vous pouvez tout de même l'avoir pour moi. Alors, ces motifs ? Dans toute la mesure où cela est possible, je veux essayer de vous les faire comprendre maintenant, vous parlant face à face, moi chef du gouvernement, et vous militants du Front populaire. (*Applaudissements.*) Vous pensez bien qu'aucun des arguments qui vous sont familiers ne m'échappe. Je sais très bien, en cette affreuse aventure, quels souhaits doivent nous imposer l'intérêt de notre pays, en dehors de toute espèce d'affinité ou de passion politique. Je suis obligé ici de mesurer mes mots, et vous le comprendrez. Je sais que le maintien du gouvernement légal de la République espagnole garantirait à la France, en cas de complications européennes, la sûreté de sa frontière pyrénéenne, la sûreté de ses communications avec l'Afrique du Nord et, sans que je me permette aucune prévision sur un avenir que nul ne connaît exactement, je peux pour le moins dire que du côté du gouvernement militaire, il nous est impossible de prévoir avec certitude quelles seraient ou les obligations ou les ambitions de ses chefs.

Je dis que d'un côté il y a pour nous une sécurité et de l'autre qu'il subsiste pour le moins un risque. Quiconque se place au point de vue de l'intérêt immédiat du pays doit sentir cela et je le sens comme chacun de vous. Et, si quelque chose aujourd'hui doit être aux yeux de tous un affreux scandale, c'est que cet intérêt évident de la France ait été à tel point méconnu par une presse partielle jusqu'au crime et jusqu'à la trahison (*Applaudissements*) faisant passer par-dessus tout certain esprit personnel de représailles ou certain égoïsme collectif de classe. Je ne veux pas chercher les mobiles qui, d'ailleurs, diffèrent selon les individus. Je ne sais pas comment, dans d'autres pays, cette campagne aurait été accueillie, ni jusqu'à quel endroit précis elle aurait pu conduire leurs auteurs. Dès la rentrée des Chambres, nous tâcherons de trouver le moyen de mettre fin à cela. (*Applaudissements.*) Mais, sur le fond des choses, je le répète, je n'ai pas plus de doute que vous.

La question du droit public n'est pas plus douteuse que la question de l'intérêt direct et national de la France. Comme nous l'avons dit nous-mêmes dans un document public, le gouvernement constitué par le président de la République Azaña, conformément aux directions tracées par le suffrage universel consulté, est le gouvernement régulier d'une nation amie. Quand il s'agit de ces mots : gouvernement légal, gouvernement régulier, j'aime mieux y ajouter, quant à moi, les mots ou la formule de « gouvernement issu du suffrage universel et correspondant à la volonté et à la souveraineté populaires ».

Car, camarades, je ne veux chercher que dans notre propre histoire. Notre histoire de France nous enseigne que certains gouvernements, en dépit de la légalité formelle, ont pu ne pas représenter exactement la volonté et la souveraineté populaires et que peut-être cette volonté et cette souveraineté résidaient plus exactement dans les mouvements qui les ont renversés. Je peux aussi vous signaler qu'en Espagne le gouvernement légal est en face d'une rébellion militaire. Mais je m'adresse ici à votre imagination, pas à autre chose qu'à votre imagination. Vous pourriez, à la rigueur, concevoir des cas où, contre tel gouvernement, qui n'existe pas, mais qui pourrait

exister, contre tel gouvernement disposant de la légalité formelle, un mouvement militaire pourrait recueillir et attirer et justifier vos sympathies profondes. Par conséquent, employons de préférence les formules dont je me suis servi : gouvernement issu du suffrage universel, gouvernement répondant à la volonté et à la souveraineté populaires, selon la règle des majorités qui est la loi dernière des démocraties. Pas de doute là-dessus. Pas de doute que si nous nous plaçons sur le terrain strict du droit international, du droit public, seul le gouvernement légal aurait le droit de recevoir de l'étranger des livraisons d'armes, alors que ce droit devrait être refusé sévèrement aux chefs de la rébellion militaire. (*Applaudissements.*)

Oui, vous avez raison de m'applaudir mais je crois que vous aurez raison aussi d'écouter et de méditer les paroles que je vais ajouter. Dans la rigueur du droit international, si c'est une rigueur qu'on invoque comme on l'a fait dans un grand nombre d'ordres du jour dont le gouvernement a été saisi, laissez-moi vous dire que le droit international permettrait demain aux gouvernements qui jugeraient cette mesure commode, de reconnaître comme gouvernement de fait la junte rebelle de Burgos, et qu'à partir de cette reconnaissance de fait, sur le terrain du droit international (terrain moins solide que vous ne le pensez) des livraisons d'armes pourraient être faites à ce gouvernement rebelle aussi bien qu'au gouvernement régulier. Cette reconnaissance de fait, il y a eu des moments où elle a paru possible, dans certaines éventualités ; elle le deviendrait encore demain. En tout cas, dans la réalité des choses, tout s'est passé comme si certaines puissances avaient reconnu le gouvernement rebelle comme un gouvernement de fait et s'étaient jugées en droit de livrer des armes à ce soi-disant gouvernement de fait aussi bien que d'autres pouvaient le faire au gouvernement régulier.

Vous me dites : « Cela est contraire au droit international. » Peut-être. Pour assurer alors l'observation stricte du droit international, que d'ailleurs il devient si aisé de tourner, quel autre moyen auriez-vous vu que la force ? Quel autre moyen auriez-vous vu que la sommation, que l'ultimatum, avec toutes ses conséquences possibles ?

Camarades, je vous parle gravement, je le sais, je suis venu ici pour cela. Je sais bien ce que chacun de vous souhaite au fond de lui-même. Je le sais très bien. Je le comprends très bien. Vous voudriez qu'on arrivât à une situation telle que les livraisons d'armes puissent être faites au profit du gouvernement régulier et ne puissent pas l'être au profit des forces rebelles. Naturellement, vous désirez cela. Dans d'autres pays, on désire exactement l'inverse. Je vous le répète, c'est bien ce que vous pensez, j'ai traduit votre pensée ! Mais, vous comprenez également qu'ailleurs on veuille agir de telle sorte que les rebelles soient munis sans que le gouvernement régulier reçoive quelque chose. Alors, à moins de faire triompher la rigueur du droit international par la force et à moins aussi que l'égalité même sur le plan du droit international ne soit rétablie par la reconnaissance de fait, alors ? Devant quelle situation se trouve-t-on ? N'espérez dans la possibilité d'aucune combinaison qui, sur le plan européen, permette d'assister les uns, sans qu'on assiste par contre les autres.

Demandez-vous aussi 'qui peut fournir dans le secret, par la concentration des pouvoirs dans la même main, par l'intensité des armements, par le potentiel industriel, comme on dit ; demandez-vous aussi qui peut s'assurer l'avantage dans une telle concurrence. Demandez-vous cela ! Une fois la concurrence des armements installée, car elle est fatale dans cette hypothèse, elle ne restera jamais unilatérale. Une fois la concurrence des armements installée, sur le sol espagnol, quelles peuvent être les conséquences pour l'Europe entière, cela dans la situation d'aujourd'hui ? Et, alors, si

ces pensées sont maintenant suffisamment claires et suffisamment présentes devant votre esprit, ne vous étonnez pas trop, mes amis, si le gouvernement a agi ainsi. Je dis le gouvernement, mais je pourrais aussi bien parler à la première personne, car j'assume toutes les responsabilités (*Vifs applaudissements.*) Au nom du gouvernement que je préside, je n'accepte pas d'exception de personne ou d'exception de partis. Si nous avons mal agi aujourd'hui, je serais aussi coupable, en ayant laissé faire qu'en le faisant moi-même ; je n'accepte pas ces distinctions...

Ne vous étonnez pas si nous sommes venus à cette idée. La solution, ce qui permettrait peut-être à la fois d'assurer le salut de l'Espagne et le salut de la paix, c'est la conclusion d'une convention internationale par laquelle toutes les puissances s'engageraient, non pas à la neutralité - il ne s'agit pas de ce mot qui n'a rien à faire en l'espèce - mais à l'abstention, en ce qui concerne les livraisons d'armes, et s'engageraient à interdire l'exportation en Espagne du matériel de guerre. Nous sommes donc arrivés à cette idée par le chemin que je vous trace, chemin sur lequel nous avons connu, je vous l'assure, nous aussi, quelques stations assez cruelles. Je ne dis pas que nous n'ayons pas commis d'erreurs, je ne veux pas nous laver de toute faute possible. Qui n'en commet pas ?

Le 8 août, nous avons, en Conseil des ministres, décidé de suspendre les autorisations d'exportations au profit du gouvernement régulier d'une nation amie. C'étaient les termes mêmes de notre communiqué officiel. Nous l'avons fait, nous avons dit pourquoi, en espérant par cet exemple piquer d'honneur les autres puissances et préparer ainsi la conclusion très rapide de cette convention générale qui nous paraissait le seul moyen de salut. Seul moyen de salut ? Excusez-moi, je ne voudrais pas que les paroles que je vais prononcer puissent sembler cruelles ou amères à mes amis d'Espagne qui, je le sais, et je ne m'en étonne pas, jugent quelquefois notre conduite avec dureté ; cela est naturel. Je ne voudrais pas avoir l'air d'apprécier ici mieux qu'eux leurs intérêts Propres et les intérêts de leur pays. Mais, nous avons pensé, c'était notre conviction, que même pour l'Espagne, au lieu d'ouvrir une lutte et une concurrence nécessairement inégales, la conduite finalement la meilleure, celle qui contenait le secours le plus réel était d'obtenir cette sorte d'abstention internationale qui, alors, malgré l'inégalité criante et blessante du départ, aurait permis malgré tout à la volonté nationale, à la souveraineté nationale de reprendre et d'assurer peu à peu sa prévalence. Nous l'avons fait pour cela, et nous l'avons fait pour éviter des complications internationales dont la gravité et l'imminence ne pouvaient pas nous échapper.

Il en est résulté que, pendant un trop long temps, beaucoup plus long que nous l'avions prévu, beaucoup plus long que nous l'aurions voulu, en raison de cette offre peut-être trop confiante, nous nous sommes trouvés, nous, les mains liées, tandis que les autres puissances gardaient juridiquement, gardaient politiquement, jusqu'à ce que leurs engagements fussent souscrits, jusqu'à ce que les mesures d'exécution fussent promulguées, l'aisance que nous nous étions interdite à nous-mêmes. C'est cette injustice, cette inégalité qui vous a fait souffrir comme nous pouvions en souffrir nous-mêmes. Mais, malgré tout, sans vouloir défendre chacun de nos actes -car, encore une fois, j'en prends la responsabilité entière -, j'admets que sur tel ou tel point on me blâme, voulez-vous mesurer la contrepartie ? Voulez-vous vous demander : si nous n'avions pas fait l'offre du 8 août, si nous n'avions pas aussitôt après recueilli - alors que notre suspension des autorisations était conditionnelle - des adhésions sans réserve d'un certain nombre de puissances, si nous n'avions pas recueilli de leur part et de la part des plus importantes, un assentiment de principe, voulez-vous vous demander ce que serait devenu alors un incident comme celui du *Kamerun* ?

Avez-vous oublié la redoutable interview publiée, il y a déjà un mois, où l'un des chefs des rebelles déclarait aux représentants de la presse internationale que, plutôt que d'accepter la défaite, il n'hésiterait pas à jeter l'Europe dans les pires difficultés internationales ? Demandez-vous cela en toute conscience ; demandez-vous-le en toute bonne foi et dites-vous que cette conduite qu'on nous reproche, qui a comporté de votre part des critiques que je comprends, qui a blessé en vous des sentiments que je fais mieux que comprendre, a peut-être, en une ou des heures particulièrement critiques, écarté de l'Europe le danger d'une conflagration générale.

Et, si on me dit : « Non, vous exagérez le danger », eh bien, écoutez-moi. Je vous demanderai de m'en croire sur parole, de vous en référer à la parole d'un homme qui ne vous a jamais trompés. (*Applaudissements.*) Et, maintenant, aujourd'hui, devant quelle situation nous trouvons-nous ? J'ai reçu hier, je vous l'ai dit, les délégués de puissantes sections syndicales qui venaient demander au gouvernement de revenir sur sa position, d'entreprendre une autre politique, une politique déclarée de secours à l'Espagne. Je vous répondrai aussi franchement et aussi clairement que je leur ai répondu hier à eux-mêmes. Aujourd'hui, toutes les puissances ont non seulement donné leur assentiment, mais promulgué des mesures d'exécution. Il n'existe pas, à ma connaissance, une seule preuve ni même une seule présomption solide que, depuis la promulgation des mesures d'exécution par les différents gouvernements, aucun d'eux ait violé les engagements qu'il a souscrits. Je répète, s'il le faut, et en pesant chacun de mes mots, ce que je viens de dire.

Et vous pensez que dans ces conditions, nous pouvons, nous, alors, déchirer le papier que nous avons, nous-mêmes, demandé aux autres de signer alors qu'il est tout frais de leurs signatures, alors que nous sommes hors d'état de prouver que par l'un quelconque des contractants, la signature en ait été violée ! Camarades, c'est une question trop grave pour qu'on la raisonne par des interruptions ou par des mouvements de séance. Je vous apporte ici matière à réflexion pour vous-mêmes, et ce n'est pas votre assentiment du moment que je vous demande ; ce que je vous demande, c'est tout à l'heure, ce soir demain, la réflexion grave et sincère sur ce que je vous aurai dit.

Si on me demande de revenir sur les positions du gouvernement et de déchirer le papier que nous avons signé, aujourd'hui comme hier, je réponds : « Non ! » Cela ne nous serait possible que si nous étions devant la certitude prouvée que la signature d'autres puissances a été violée. Nous ne pouvons pas retirer la nôtre, et nous ne pouvons encore moins faire quelque chose qui, à mes yeux, serait pire encore : la trahir en fait, sans avoir le courage de la retirer. Je vous répète : impossible à mes yeux, et je parle ici, cette fois, à la première personne, impossible à mes yeux en l'heure présente d'agir autrement. Impossible d'agir autrement sans ouvrir en Europe une crise dont il serait difficile ou dont il serait malheureusement trop facile de prévoir les conséquences. (*Applaudissements. Cris : « Vive la paix ! »*) Camarades, je répète que dans une occasion semblable, je ne demande d'applaudissements de personne, mais que je réclame, que je revendique comme un droit l'attention de tous.

Maintenant, je veux conclure. J'ai, je peux le dire, évité le pouvoir de mon mieux pendant une assez longue suite d'années. Je l'exerce aujourd'hui dans des conditions qui ne peuvent guère faire envie à personne, et vous savez, moi, quand je dis cela, c'est vrai ! J'ai deux devoirs à remplir : un devoir à remplir envers le Parti dont je suis le délégué au gouvernement et j'ai, comme chef de gouvernement, à remplir des

devoirs vis-à-vis de la collectivité nationale auprès de laquelle, nous, Parti, nous avons contracté des obligations. Le jour où je ne pourrai plus concilier ces deux devoirs, le jour où je ne pourrai plus, sans manquer à ma solidarité disciplinée à l'égard de mon parti, pourvoir aux grands intérêts nationaux dont j'ai la charge, ce jour-là, le pouvoir pour moi deviendra impossible.

J'ajoute encore quelque chose. Je suis au gouvernement non pas à la tête d'un gouvernement socialiste, non pas à la tête d'un cabinet prolétarien, mais à la tête d'un gouvernement de coalition dont le contrat a été formé par le programme commun du Rassemblement populaire. Le programme de notre gouvernement et le programme du Front populaire doivent compter pour une large part dans la direction de la politique quotidienne intérieure ou extérieure. Cependant, nous n'avons pu tout régler par le contrat. La politique que nous venons de suivre n'a pas trouvé d'objection, de la part d'autres puissances. La convention à laquelle je déclare aujourd'hui impossible de refuser ou de soustraire la signature de la France, porte par exemple la signature de l'Union des Républiques soviétiques. (*Applaudissements.*) Je ne puis donc pas croire que la conduite que nous avons suivie soit contraire aux principes du Rassemblement populaire et aux lignes générales du programme qu'il avait rédigé.

Mais si l'un des partis ou l'un des groupements qui ont adhéré dès sa fondation au Rassemblement populaire, qui ont apposé leur signature au bas du programme, qui, dans le Parlement ou en dehors du Parlement, sont un des éléments nécessaires de notre majorité, juge notre conduite en contradiction avec les déclarations communes, le programme commun, les engagements communs, eh bien, qu'il le dise ! (*Applaudissements.*) Qu'il le dise franchement, qu'il le dise tout haut, et je vous l'assure : nous examinerons aussitôt ensemble quelles conséquences nous devons tirer de cette dénonciation du contrat.

Et, maintenant, un mot encore, peut-être celui auquel je tiens le plus, celui que je vous dirai du plus profond de moi-même : tant que je resterai au pouvoir, je veux vous dire, à côté de ce que je ferai ou de ce que j'ai fait, ce que je ne ferai pas, ce que je me refuse à faire. Nous avons des amis qui traitent la conduite du gouvernement de débile et de périlleuse par sa débilité même. Ils parlent de notre faiblesse, de nos capitulations : c'est, disent-ils, par cette habitude, cette molle habitude de concessions aux puissances belliqueuses qu'on crée en Europe de véritables dangers de guerre. Ils nous disent qu'il faut, au contraire, résister, raidir et exalter la volonté nationale, que c'est par la fierté, l'exaltation du sentiment patriotique qu'on peut aujourd'hui assurer la paix.

Mes amis, mes amis !... Je connais ce langage, je l'ai déjà entendu. Je l'ai entendu il y a vingt-quatre ans. Je suis un Français - car je suis Français - fier de son pays, fier de son histoire, nourri autant que quiconque, malgré ma race, de sa tradition. (*Applaudissements.*) Je ne consentirai à rien qui altère la dignité de la France républicaine, de la France du Front populaire. Je ne négligerai rien pour assurer la sécurité de sa défense. Mais, quand nous Parlons de dignité nationale, de fierté nationale, d'honneur national, oublions-nous, les uns et les autres, que, par une propagande incessante depuis quinze ans, nous avons appris à ce peuple qu'un des éléments constitutifs nécessaires de l'honneur national était la volonté pacifique ? (*Ovation prolongée.*)

Est-ce que nous lui laisserons oublier que la garantie peut-être la plus solide de la sécurité matérielle, il la trouvera dans ces engagements internationaux, dans l'organi-

sation internationale de l'assistance et du désarmement ? Est-ce que nous avons oublié cela ? Je crois que vous ne l'avez pas oublié. En tout cas, moi, je vous le répète, j'ai vécu trop près d'un homme et j'ai reçu trop profondément de lui un enseignement, et j'ai gardé trop présent et trop vivant devant mes yeux le souvenir et le spectacle de certaines heures, j'ai tout cela en moi trop profondément pour l'oublier jamais, et y manquer jamais. Tout ce qui resserre entre Français le sentiment de la solidarité vis-à-vis d'un danger possible, je le conçois ; mais l'excitation du sentiment patriotique, mais l'espèce de rassemblement préventif en vue d'un conflit qu'au fond de soi on considère comme fatal et inévitable, cela non ! Pour cela, il n'y aura jamais, je le dis tout haut, à tout risque, ni mon concours ni mon aveu. Je ne crois pas, je n'admettrai jamais que la guerre soit inévitable et fatale. Jusqu'à la dernière limite de mon pouvoir et jusqu'au dernier souffle de ma vie, s'il le faut, je ferai tout pour la détourner de ce pays. Vous m'entendez bien : tout pour écarter le risque prochain, présent de la guerre. Je refuse de considérer comme possible la guerre aujourd'hui parce qu'elle serait nécessaire ou fatale demain. La guerre est possible quand on l'admet comme possible ; fatale, quand on la proclame fatale. Et moi, jusqu'au bout, je me refuse à désespérer de la paix et de l'action de la nation française pour la pacification.

Eh bien ! mes amis, c'était pour moi un besoin, non seulement de conscience, mais un besoin presque physique de vous parler aujourd'hui comme je l'ai fait. Je me suis demandé gravement, amèrement, dans notre Conseil national, si je trouverais en moi la volonté, la substance d'un chef. Je n'en sais rien. Quand je reprends avec quelque sévérité critique l'histoire de ces trois mois, il peut y avoir bien des circonstances où je ne suis pas pleinement satisfait de moi-même, où un autre aurait pu faire mieux que je n'ai fait. (*Cris* : « Non ! ») *Oui*, je sais ce que je dis, je le sais mieux que vous ! (Rires.) Seulement, il y a deux choses qu'on ne pourra jamais me reprocher : le manque de courage et le manque de fidélité.

Je crois qu'en étant ici à cette heure, et en vous parlant comme je viens de le faire, je vous ai donné un témoignage du premier. (*Applaudissements.*) Ma fidélité, elle, ne faillira pas davantage : fidélité aux engagements pris envers mon Parti, fidélité aux engagements pris envers la majorité électorale, fidélité aux engagements souscrits par les autres éléments du Rassemblement populaire, fidélité aussi, laissez-moi vous le dire, à moi-même, aux pensées, aux convictions, à la foi qui ont été celles de toute ma vie et dans lesquelles j'ai grandi et vécu comme vous, comme vous et avec vous. (*Ovation prolongée. La salle, debout, applaudit et crie* : « Vive Blum ! » *et chante l'« Internationale ».*)

MISE EN GARDE

AU GÉNÉRAL DE GAULLE

[Retour à la table des matières](#)

Léon Blum avait fait la connaissance du général de Gaulle bien avant que celui-ci parvînt à la grande notoriété par son entrée dans le Cabinet Paul Reynaud au printemps 1940 et par l'appel du 18 juin. Il avait d'abord combattu sa conception de l'armée de métier; puis, devenu chef du gouvernement, il s'était vivement intéressé aux vues stratégiques du général et lui avait proposé, sans résultat, de le faire entrer au cabinet du ministre de la Guerre. Fortement impressionné par la personnalité de de Gaulle, il l'avait ensuite revu durant l'hiver de la « drôle de guerre » et avait écouté ses avertissements sur les dangers de perdre la bataille qui allait se déclencher en France.

Une fois emprisonné, il garde le contact avec les militants du parti socialiste, par l'intermédiaire principalement de Renée Blum, sa belle-fille, et de Daniel Mayer, secrétaire du Parti clandestin. Par eux, la liaison avec de Gaulle est assurée.

C'est dans ces conditions que Léon Blum fait tenir au chef des Français libres une lettre où il attire son attention sur les graves conséquences qu'entraînerait une ségrégation de fait des socialistes exercée par les dirigeants de la Résistance, conjointement avec le Parti communiste. Il souligne en outre le rôle nécessaire et utile des partis politiques dans une France redevenue libre et démocratique.

Bourassol, 15 mars 1943.

A l'heure où je vous écris, la France tout entière est en état d'effervescence. La levée en masse, les rafles quotidiennes, les expéditions continues de matériel humain vers l'Allemagne atteignent toutes les couches de la nation et l'enfièvent d'angoisse, d'espoir et de révolte. C'est la donnée capitale de la situation présente, je le sais et le sens comme tous les Français. Mais les problèmes dont j'ai le devoir et dont j'ai eu la volonté de vous entretenir, même si la passion politique et les nécessités de l'action les rejettent aujourd'hui à l'arrière-plan, subsistent cependant, et ne se laisseront pas oublier. Votre rôle, votre autorité et vos responsabilités vous obligent à porter votre pensée au-delà du moment présent, au-delà de l'avenir immédiat. Trouvez donc naturel que je m'adresse à vous. Je serai sans doute conduit à des redites dont je m'excuse auprès de vous. Mais j'ignore tout à fait - ce qui n'est pas sans me préoccuper - si mes communications précédentes vous sont exactement parvenues.

Un travail obstiné, poursuivi depuis plus de deux ans, dans les deux zones, a permis à quelques-uns de mes camarades de reconstituer notre Parti. Parmi ces camarades, il en est que vous avez appris aujourd'hui à connaître. Ils ont opéré par sélection individuelle, ce qui a comporté tout à la fois des éliminations, que nous considérons comme définitives, et un recrutement. A l'heure actuelle, le recrutement continue, mais le travail organique de reconstruction est achevé. Le réseau de nos fédérations et de nos sections couvre la France entière. La publication du Populaire a été reprise et sa diffusion, déjà considérable en zone libre, s'étendra incessamment à la zone occupée. Le progrès est constant et si rapide qu'il surprend véritablement tous nos espoirs.

Pour refaire un parti, généralement classé comme parti politique (parce que son action politique était plus apparente que son action de propagande et d'éducation), nous avons dû lutter contre une prévention très puissante et que vous-même avez dû partager en quelque façon. La masse d'opinion française a certainement imputé aux partis politiques d'avant-guerre une part dans la responsabilité du désastre. La propagande de Vichy, d'ailleurs, n'a rien épargné pour l'y inciter et la propagande « gaulliste » s'est souvent confondue à cet égard avec celle de Vichy. Je conviens sans aucune gêne que la France a souffert de la lutte des partis pour le pouvoir telle qu'elle était conduite avant guerre, de l'ambition égoïste et surtout du manque de consistance doctrinale de la plupart d'entre eux. La conception des partis devra sans nul doute être révisée au même titre que les institutions politiques elles-mêmes. Comme les individus, ils devront apprendre à connaître et à pratiquer leurs devoirs envers la collectivité nationale. Mais cela dit, je constate que vous avez apporté au principe démocratique une adhésion sans réserve et je tiens pour constant qu'un État démocratique - quelle que soit sa constitution, quelle que soit la part qui y est laissée à la représentation parlementaire - ne peut pas vivre ou ne peut pas être conçu raisonnablement sans l'existence de partis politiques. La négation pure et simple des partis politiques équivaut à la négation de la démocratie, de même d'ailleurs que la condamnation absolue et indistincte de tout système parlementaire équivaut à la condamnation du système démocratique. Il faut y prendre bien garde.

C'est dans les régimes dictatoriaux que les partis disparaissent et qu'un parti unique se confond avec l'État totalitaire. Les hommes qui ont voulu fonder un État totalitaire ont invariablement commencé par détruire et interdire les partis politiques.

Rendez-vous compte, bien clairement, je vous en conjure, que les organisations de résistance qui sont sorties du sol français à votre voix ne pourront à aucun degré se substituer à eux. Lorsque la France aura recouvré sa souveraineté et retrouvé une

stabilité, le rôle utile de ces organisations sera épuisé. Ce rôle aura été d'une importance capitale, non seulement pour la participation décisive à l'œuvre de libération, mais par la formation spontanée d'une élite jeune et toute fraîche. Cependant, les hommes qui composent cette élite seront nécessairement amenés, dans la France nouvelle, à se redistribuer dans des partis différents qu'ils rajeuniront et rafraîchiront à leur tour, qu'ils continueront à imprégner dans leur diversité, d'une solidarité foncière, d'un véritable esprit d' « unité française ». Je ne verrais, pour ma part, que des dangers à ce que les organisations de résistance, une fois accomplies la tâche en vue de laquelle elles ont été créées, se survécussent sous leur forme actuelle. Syndicats d'intérêts égoïstes et surannés, comme les associations d'anciens combattants de l'autre guerre, ou bien milices paramilitaires redoutables à toute république, elles n'auraient guère à choisir d'autre destin... Vous dont le nom est désormais identifié avec la restauration de la démocratie en France, vous devez sentir, mieux que personne, l'évidence de ces vérités.

En refaisant notre Parti sur sa base doctrinale, tout en nous efforçant d'en renouveler la forme et l'esprit à l'image de la France de demain, nous avons donc agi selon l'intérêt bien entendu de la liberté française. Mais je n'ai pas besoin d'ajouter qu'avant même de penser à la liberté future du pays, nous pensions à sa délivrance présente. Toute notre propagande orale et écrite a été orientée dans le sens de la résistance. La volonté de résistance est le critère suivant lequel s'est opéré le tri de nos anciens effectifs, l'un des critères suivant lesquels s'est opéré le choix de nos nouvelles recrues. Tous les membres de notre Parti tiennent pour indissolubles et indiscernables l'indépendance et la liberté du pays, de même qu'ils tiennent pour nécessairement incluses, l'une dans l'autre, la démocratie politique et la démocratie sociale. Nous n'avons jamais varié dans notre opposition absolue à la collaboration, à ses gouvernements et à ses hommes. Parce que vous avez, le premier, incarné l'esprit de résistance, que vous l'avez communiqué au pays, que vous continuez à la personnifier, nous vous avons, dès la première heure, reconnu pour chef dans la bataille présente, et nous n'avons rien négligé de ce qui pouvait accréditer et consolider votre autorité.

Nous n'avons pas constitué de groupes spéciaux de résistance, de groupes à nous, composés de nos hommes, annexés à notre Parti et ne dépendant que de lui. Les communistes l'ont fait et nous n'avons pas suivi leur exemple. Pourquoi ? Parce que nous pensions qu'une action commune comme celle de la résistance est d'autant plus efficace qu'elle est plus exactement articulée et plus étroitement centralisée. L'unité vaut mieux que les coordinations et les liaisons. Comme tous les Français peuvent et devraient se rassembler sur ce terrain commun, la multiplicité des organisations ne répond à aucune commodité de recrutement et ne présente aucun avantage qui puisse balancer les inconvénients certains. Nous n'avons donc pas voulu ajouter des organismes nouveaux à ceux qui s'étaient déjà multipliés et qu'au contraire nous aurions voulu voir se fondre entre eux. Nous avons donné pour consigne à nos hommes d'entrer ou de demeurer dans les organismes existants où ils figurent en effet et dont ils forment une fraction considérable.

En dehors de notre activité propre d'organisation et de propagande, nous avons poursuivi avec une certaine ténacité deux desseins sur lesquels j'appelle votre attention, car tous deux représentent pour vous un intérêt particulier. Voici le premier : à défaut d'unité dans des organismes de résistance proprement dits, mes amis ont essayé de provoquer une fédération embrassant en même temps que ces organismes les partis politiques qui, comme le nôtre et comme le Parti communiste, agissent aussi sur le plan de la résistance. On aurait ainsi une sorte de Centrale exécutive qui, le

moment venu, aurait tenu tout en main, et qui, d'ici là, aurait accru le rendement d'efforts, aujourd'hui dispersés et concurrents, par leur coordination, et leur économie. Il y a quelques semaines mes amis vous ont adressé une proposition directe à ce sujet, en même temps qu'ils saisissaient nos camarades Félix Gouin et André Philip. Voici le second, sur lequel je dois insister un peu davantage.

Tous les hommes qui luttent à vos côtés, de près ou de loin, sont d'accord pour penser que l'effet immédiat de la victoire doit être de rendre au peuple français sa souveraineté en même temps que son indépendance. La France libérée sera une France libre ; l'État français redeviendra une nation démocratique. Cela ne signifie pas - pas plus à nos yeux qu'aux vôtres - que la Constitution et les institutions d'avant-guerre doivent être restaurées dans leur intégrité, qu'après ce long intervalle, la vieille machine doive purement et simplement reprendre sa marche. Rien n'est plus éloigné de notre esprit. Mais la démocratie revêt plus d'une forme. La France veut redevenir une démocratie, mais différente de celle d'hier dont l'épreuve a fait apparaître les défauts et les lacunes. Un nouveau statut constitutionnel devra donc être instauré ; tout le monde est d'accord là-dessus, j'imagine. Mais il ne peut être question de l'octroyer et de l'imposer au peuple français, d'en haut ou du dehors ; c'est le peuple lui-même qui devra en choisir et en fixer les formes dans sa souveraineté recouvrée. Cependant cette souveraineté ne pourra évidemment s'exprimer dès l'heure de la libération du territoire. Un délai assez long s'interposera donc nécessairement - ne fût-ce que pour attendre le rapatriement, le reclassement, la rééducation des prisonniers et des déportés de toute catégorie -, avant la création d'une légalité définitive, alors que des nécessités vitales de sécurité, d'ordre matériel, de paix civile, obligeront à constituer un gouvernement fort, sans perdre une heure. Vous seul pourrez constituer ce gouvernement, parce que vous seul, à l'heure de la délivrance et du point de vue de la délivrance, personnifierez et pourrez rassembler autour de vous l'unité française. Je vous ai écrit à plusieurs reprises, comment, à mon sens, ce gouvernement intérimaire devait se constituer, quelles cautions, quelles garanties initiales il devait fournir à la volonté démocratique du pays : l'une au moins de ces lettres ou notes doit être entre vos mains et je ne reviens pas là-dessus. Ce sur quoi j'insiste est la gravité incalculable des tâches que, bien qu'intérimaire, bien qu'anticipant sur la souveraineté nationale, il devra cependant assumer. Les conversations entre Alliés pour l'élaboration de la paix et par conséquent pour la fixation des premiers principes de l'organisation internationale, devront s'ouvrir après un délai assez court ; la remise en marche de l'économie nationale ne souffrira aucun délai. Rien qu'en définissant des positions, rien qu'en orientant des commencements d'action, le gouvernement intérimaire engagera pour de longues années, peut-être irrévocablement la politique et la vie nationale. Nous en étions donc venus à penser, mes amis et moi, que le gouvernement qui devra assumer de telles responsabilités, en se portant fort pour le pays non encore consulté, trouverait un appui bien précieux, je ne dis pas dans un programme commun, mais dans un accord de principe établi entre tous les partis et toutes les organisations de résistance. A défaut d'une consultation régulière du pays, le gouvernement disposerait de cette sorte de ratification préalable, émanant de groupes et d'hommes qui représentent en fait la masse des patriotes et des républicains. Et pour obtenir cet accord on rencontrerait sans doute, dans les troubles de l'heure présente, plus de sincérité et de solidarité, plus de courage et de sacrifice que lorsque, après la victoire, on sera retombé si peu que ce fût dans les ornières de la vie normale.

Mes amis vous ont saisi de leur premier dessein. Ils ont saisi du second comme du premier les organisations de résistance proprement dites et les autres partis politiques. Leur offre s'est exprimée sous toutes les formes. Elle l'a même été publiquement - ou

presque - dans un appel qu'a publié *le Populaire*. Ils ont le sentiment que cet appel n'a pas été entendu, ou n'a pas été compris. Si l'on ne s'est pas abusé sur les raisons de leur initiative, si l'on ne s'est pas mépris sur les mobiles qui l'inspiraient, comment peut-il se faire qu'on en ait méconnu l'opportunité et l'importance ? Leur seul objet - vous le voyez clairement - était, pour aujourd'hui d'assurer l'unité de la résistance ou tout au moins d'en coordonner l'action, pour demain d'assurer l'unité morale de la nation et de consolider l'action gouvernementale. Comment se fait-il que de telles propositions ne rencontrent qu'un silence inerte, qu'elles semblent même provoquer un malaise, une gêne ?... Mes amis en viennent à se demander s'ils ne doivent pas chercher l'explication dans un fait, qui par un pur hasard, vient de tomber à leur connaissance : la conclusion d'un contrat direct, à leur insu, en dehors d'eux, par-dessus leurs têtes, entre les organisations de résistance proprement dites, associées pour la circonstance, et le Parti communiste. Il n'est pas possible que cet accord, dont la signature remonte au 5 février dernier, ait été ignoré par vous. C'est un point sur lequel je tiens à vous exprimer ma pensée sans ambages.

Vous savez quelle importance j'ai toujours attachée à nos relations et encore davantage à vos relations avec le Parti communiste. Vous savez également dans quel état d'esprit je l'envisage ; je n'ai laissé passer aucune occasion quelle qu'elle fût pour m'expliquer à cet égard. Comme tous les Français dignes de ce nom, j'apprécie à leur valeur le rôle de l'Armée rouge dans la guerre - bien qu'à vrai dire je n'aie jamais attendu la décision de ses seuls succès - et le rôle de nos communistes français dans la résistance où ils se sont portés légitimement au premier rang autant par les persécutions particulières qu'ils ont affrontées que par leur activité disciplinée et leur courage. Mais je ne suis pas moins sensible à des considérations qui se placent dans une autre perspective. Le problème central qui se posera pour nous tous au lendemain de la victoire sera d'inscrire une véritable communauté française dans une véritable communauté internationale, faute de quoi, il faut abandonner, à échéance plus ou moins courte, tout espoir d'ordre et de sécurité durables, de justice et de paix. Or, ni la communauté française ne serait entière et viable sans la participation du Parti communiste, ni la communauté internationale ne serait entière et viable sans la participation de l'État soviétique. Du point de vue français, du point de vue humain et universel, elle est également indispensable - c'est dire si je suis acquis d'avance à toute vue, à toute démarche qui puisse contribuer dès aujourd'hui à la préparer. J'ajoute qu'en s'efforçant d'approfondir et de préciser la notion d'une communauté internationale, vraiment adaptée à ses fins, au moment présent de l'histoire, on se convainc nécessairement que sa stabilité et sa durée dépendront avant tout de la recherche et de la détermination, non seulement d'un mode de « coexistence » paisible entre les États démocratiques et l'U.R.S.S. mais d'un principe de coopération, et par conséquent de transaction, entre la démocratie politique et ce que M. Wallace, dans son discours saisissant, appelait « le marxisme soviétique ».

On ne saurait se passer, ni dans le monde de demain de l'État soviétique, ni dans la France de demain du Parti communiste. Mais c'est ici qu'il faut bien s'entendre. L'État soviétique dont le monde a besoin, c'est d'un État soviétique intégré dans la communauté internationale ; le Parti communiste dont la France a besoin, c'est d'un Parti communiste intégré dans la communauté française. Et ainsi la difficulté se précise. L'État soviétique acceptera-t-il de s'intégrer dans la communauté internationale, ce qui implique qu'il renoncera à agir désormais sur la vie interne des autres États ; le Parti communiste acceptera-t-il de s'intégrer dans l'unité française, ce qui implique qu'il cessera désormais de subordonner sa conduite aux mots d'ordre impératifs d'un État étranger ? Ces deux questions d'ailleurs n'en font qu'une, car pour

obtenir la transformation substantielle des rapports de dépendance passive qui ont soumis jusqu'à présent le Parti communiste à l'État soviétique c'est évidemment sur l'État soviétique qu'il faut exercer une action directe. C'est dans cette pensée qu'en vous adressant ma première note j'insistais d'une façon si pressante pour que vous entriez en relation directe avec Moscou.

De toutes ces considérations, je déduis qu'autant il faut s'attacher dès aujourd'hui à fixer des points d'attache, à aménager d'avance la fusion qui doit reverser dans le courant circulatoire de la nation une doctrine cohérente, des tempéraments énergiques, toute une élite ouvrière, qui ont la valeur d'éléments vitaux, autant il faut se garder de toute démarche qui risquerait d'ancrer le Parti communiste dans sa tendance habituelle à s'isoler, comme un corps distinct, comme un corps étranger dans la masse nationale.

C'est de ce point de vue que le contrat conclu entre l'ensemble des organisations de résistance et le Parti communiste - car le fait d'avoir créé des groupes d'action composés de ses membres et astreints à sa discipline ne l'empêche nullement d'être resté un parti, et même un parti politique - me paraît une erreur d'orientation pleine de périls. Le moindre ne serait pas de frapper d'avance d'inefficacité toute conversation directe que vous entreprendriez avec l'État soviétique. Comment obtenir de Moscou la transformation substantielle du Parti communiste français et son incorporation sincère dans l'unité française, condition de vie ou de mort pour tout gouvernement démocratique, si en France on encourage et on prime son splendide isolement, si l'on flatte son orgueil, si l'on exagère à l'opinion sa puissance, au point de le faire apparaître comme l'unique parti organisé et comme le centre vital de toute résistance, si enfin on l'incite de toute manière à demeurer entier et intact dans sa structure et dans sa tactique passée.

Enfin, comme je vous dois toute la vérité, j'ai le devoir d'ajouter que mes camarades, déjà déçus par le silence qui a seul répondu à leurs propositions et à leurs appels, ont été surpris et blessés par un procédé qui leur paraît inamical et injuste - à bon droit. Es jugent inadmissible, et je les comprends, que le fait d'être entrés en masse dans le rang des organisations de résistance proprement dites, tandis que les communistes constituaient jalousement leurs groupes d'action distincts, les expose aujourd'hui à passer sous les ordres d'un commandement où le Parti communiste figure à part égale, et d'où leur Parti se trouve exclu. Il y a là de quoi émouvoir - je ne dis pas de quoi décourager - des hommes qui se sentent lésés par leur propre abnégation, par leur propre désintéressement, et qui ont pourtant conscience de ne s'être montrés inférieurs à personne par la résolution, le mépris du danger et l'esprit de sacrifice. Vous n'avez rien à redouter d'eux qui, surtout à l'heure présente, puisse jeter le plus léger trouble dans l'action des organisations de résistance dont ils forment une fraction si importante. Mais je ne vois guère comment la situation qui vient de leur être créée pourrait se prolonger telle quelle, et il me semble qu'elle évoluera nécessairement dans l'une des deux directions que voici. Ou bien, mes camarades seront conduits à suivre l'exemple communiste, c'est-à-dire de créer à leur tour des groupes d'action socialiste, dans lesquels seraient versés au fur et à mesure de leur constitution, ceux de nos hommes qui participent aujourd'hui aux diverses organisations de la résistance - cela bien entendu en se prêtant sans la moindre réserve à tous les systèmes de liaison et de coordination que les circonstances imposent. Ou bien l'accord de commandement passé entre les organisations de résistance et le Parti communiste aboutira à une fusion complète, englobant tous ces éléments - organisations socialistes qui y resteraient incluses, groupes d'action communistes - dans une

formation unique et homogène. C'est la solution qui me paraît, non seulement la meilleure, mais la seule bonne, et votre autorité de chef doit pouvoir la prescrire.

Mon dernier mot sera pour revenir sur la question qui me paraît la plus importante de toutes celles que je vous ai soumises. De toute mon âme, je voudrais avoir fait passer en vous la conviction que de longues réflexions ont formée en moi en ce qui touche la nécessité d'un programme préalable - programme de directions, de principes - défini dès à présent par l'accord des partis et organisations de résistance. Mais je tiens encore à vous signaler la position particulière qu'occupe à cet égard le Parti socialiste. Sans que son indépendance et son loyalisme vis-à-vis de la nation française en aient été affectés à aucun moment et à aucun degré, il possède une affiliation et (les liaisons internationales. Ses rapports étaient, et sont, j'en suis sûr, restés intimes non seulement avec le *Labour Party*, mais avec les autres partis socialistes, partis des nations neutres, dont certains sont au gouvernement, partis proscrits des nations assujetties, mais où le socialisme reprendra peut-être le pouvoir dès les premiers réflexes de la libération. Nous serons amenés tôt ou tard, et le plus tôt sera le mieux, à reprendre contact avec nos camarades des autres pays, spécialement avec le *Labour*, à rechercher avec eux les bases d'une action commune, et par conséquent à étudier une position commune vis-à-vis des problèmes de la paix, lesquels commandent à bien des égards les problèmes nationaux - car, lorsqu'on entreprendra de remettre en marche les économies nationales, ne devra-t-on pas se soucier d'avance d'en rendre les principes et la structure compatibles, adaptables à ceux de la future organisation internationale ? De quelle force disposerons-nous, quel prestige spirituel et politique procurerions-nous à notre pays si nous pouvions rallier le socialisme international à ce qui aurait été le programme commun de la démocratie française ! On répète partout et sur tous les tons que le monde de demain ne pourra pas se passer de l'esprit de la France. Le monde de demain sera ce que l'aura fait la paix de demain et si l'on veut que l'esprit de la France inspire la paix, il est temps qu'il se dégage et se formule. Ici encore, c'est à votre raison élevée que je m'adresse et c'est votre autorité que j'invoque.

J'attends de vous une réponse. Les communications sont si incertaines que j'insiste pour que vous me la fassiez tenir par le messenger qui vous remettra cette lettre.

Je vous assure à nouveau de mes sentiments profonds d'attachement.

LE PROBLÈME DE L'UNITÉ

APRÈS LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

[Retour à la table des matières](#)

A peine la libération de la France était-elle un fait que le problème de l'unité se posait à nouveau, après les pourparlers infructueux de 1936-1938 et les conversations ébauchées dans la clandestinité, entre le Parti socialiste et le Parti communiste.

En novembre 1944, le Parti socialiste a renouvelé une offre d'unité au P.C. Un comité d'entente entre les deux formations se réunit.

Le 12 juin 1945, L'Humanité publie un projet de charte d'unité ; ce projet, s'il devait être adopté, comporterait en fait l'absorption du P.S. par le P.C. : le parti unifié en effet devrait professer « le matérialisme dialectique de Marx et d'Engels enrichi par Lénine et Staline », il devrait « faire connaître aux larges masses les grandioses victoires du socialisme remportées par le parti communiste bolchevique de l'U.R.S.S. sous la conduite de Marx et Engels » ; il serait « fondé sur le centralisme démocratique ». Ce projet d'absorption se combinait avec une opération d'enveloppement : avant toute discussion sur le fond, Jacques Duclos, au Congrès national du Parti communiste tenu du 26 au 30 juin 1945, préconise des réunions communes entre les organes des deux partis à tous les échelons.

Ces opérations préoccupent les socialistes, qui doivent tenir à leur tour congrès du 11 au 15 août 1945. Du 7 juillet au 5 août, Léon Blum publie dans Le Populaire une série d'articles sur ce problème de l'unité.

Le Congrès de la S.F.I.O. constatera, au terme d'un débat prolongé, que si la discussion sur le problème de l'unité doit se poursuivre, si l'unité d'action doit continuer, les conditions ne sont pas mûres pour la fusion des deux partis.

La publication par l'Humanité d'un projet de charte d'unité, la décision prise il y a quelques jours par le congrès du Parti communiste et qui s'est traduite par l'entrevue de délégués du congrès et de délégués de notre comité directeur, sont des événements dont je ne suis nullement enclin à déprécier l'importance.

Je suis décidé à traiter le sujet avec toute la gravité, avec toute l'ampleur qu'il comporte, et je compte bien pouvoir l'aborder au commencement de la semaine prochaine. Je puis d'ailleurs indiquer dès à présent dans quel état d'esprit je l'envisagerai et je ne vois même que des avantages à cette espèce de conclusion préliminaire.

J'écarte tout d'abord, sans qu'il soit presque besoin de la formuler, l'hypothèse que le Parti socialiste puisse se laisser entraîner, sous une apparence quelconque, dans quoi que ce soit qui ressemble à une coalition anticommuniste - comme j'écarte, avec la même énergie, l'hypothèse de la France se laissant entraîner dans une coalition antisoviétique.

Le projet de charte que l'Humanité a publié est une charte d'unité organique ; les propositions du congrès de Parti communiste tendent à réaliser une fusion de fait. L'unité organique est-elle possible, aujourd'hui, dans l'état présent de la France, dans l'état présent de l'Europe et du monde? A cette question, je répondrai non, et je fournirai les raisons de ce non.

Je dirai aussi nettement que je suis convaincu que l'unité d'action entre nos deux partis doit être préservée et cultivée avec la plus grande vigilance. Des circonstances peuvent se présenter quelque jour où l'action coordonnée des deux grands partis à base prolétarienne et leur entente avec l'organisation syndicale deviendraient la garantie suprême de la démocratie.

Telle est mon opinion sur ces problèmes, et j'en fournirai les raisons, comme je le dois, sur un ton d'entière franchise. Cette franchise sera celle d'un homme qui n'a jamais désespéré de l'unité, qui parlait déjà de l'unité nécessaire le jour même de la scission, qui, même aux plus mauvais jours, s'est toujours abstenu de tout acte qui pût la compromettre, dont l'initiative et le concours n'ont jamais manqué, dans le passé, à l'appui de tous les rapprochements possibles, et qui a mérité qu'on crût à sa sincérité quand il affirme qu'aujourd'hui encore elle reste son vœu et son espoir.

Le problème de l'unité après la Deuxième Guerre mondiale

L'initiative socialiste

[Retour à la table des matières](#)

Au mois de novembre dernier, le congrès du Parti socialiste reconstitué a voté une résolution unanime dont je tiens à rappeler les termes :

Le Parti socialiste renouvelle sa volonté d'unir tous les travailleurs intellectuels et manuels en une seule et même organisation passionnément attachée à la défense de la patrie, des libertés démocratiques et du socialisme.

L'unité des travailleurs a existé dans le monde entier à une époque moins tragique et où l'on ne percevait pas aussi clairement les possibilités, l'imminence et la nécessité d'une transformation sociale. Elle a été brisée sur des divergences et pour des raisons qui, sérieuses à l'époque, se sont progressivement atténuées et ont aujourd'hui pratiquement cessé d'exister. Il faut la reconstituer dans l'intérêt du travail, de la France et de la paix.

Le Parti socialiste renouvelle solennellement au Parti communiste français, avec sa loyauté et sa traditionnelle bonne foi, l'offre d'unité déjà faite dans la lutte clandestine.

La réponse du bureau politique du Parti communiste fut favorable, et le travail préalable fut aussitôt entrepris par le comité d'entente qui réunit les délégués des deux organisations.

Quels sont les événements qui avaient préparé cette initiative du congrès de novembre ?

Pendant les treize ou quatorze années qui ont immédiatement suivi la scission de Tours, les rapports socialo-communistes avaient été marqués de méfiance et souvent d'hostilité. Je ne cherche pas à faire le départ des responsabilités réciproques. Je retiens seulement que tout socialiste, tout communiste clairvoyant pouvait déjà constater les contrecoups de la division sur la condition ouvrière, sur la politique générale de la France, sur la situation générale de l'Europe.

En 1933, Hitler s'installait au pouvoir. A compter de 1934-1935 la menace hitlérienne se prononçait de plus en plus distinctement contre la Russie soviétique puis contre la France, en même temps que la menace fasciste à l'intérieur de notre pays. Les deux partis comme les deux États se rapprochaient alors devant le danger commun. La conclusion du pacte franco-soviétique levait les derniers obstacles qui s'opposaient encore à la conclusion d'un pacte d'unité d'action socialo-communiste, comme les questions de la défense nationale ou du mouvement autonomiste d'Alsace.

Venaient ensuite, par un développement naturel, la création du Front populaire, la réunification syndicale, la participation communiste à la majorité de 1936.

J'ai le droit de rappeler que non seulement j'ai connu de près cette suite d'efforts, mais que je les ai appuyés au sein de notre parti de tout le crédit qu'il voulait bien m'accorder. Certes, l'unité organique m'apparaissait comme leur point d'aboutissement logique. C'était l'attitude naturelle d'un homme qui avait vécu jadis dans l'unité

réalisée, après avoir travaillé de son mieux à la fonder, qui l'avait crue alors définitivement assise, et qui avait tout fait pour la préserver.

Cet état fut bouleversé par la signature du pacte germano-soviétique d'août 1939. Je ne le rappelle ici que parce qu'il est impossible de l'omettre et aussi parce que je tiens à affirmer d'un mot que si je puis comprendre les explications qu'on en fournit, je ne puis en endosser les apologies.

Toujours est-il que les deux partis se sentirent violemment écartés l'un de l'autre. L'indignation nous inspira même, durant l'intervalle entre le pacte germano-soviétique et la défaite, des actes que, pour mon compte, je regrette aujourd'hui. Mais Hitler et le maréchal devaient se charger à bref délai de tout remettre en place. Après l'armistice comme après juin 1848 ou la Commune, la conjoncture parut propice à l'extirpation définitive des militants ouvriers, et les communistes occupèrent une place privilégiée dans cette Première persécution. En juin 1941, Hitler attaquait Staline. L'héroïsme de l'Armée rouge et du peuple soviétique s'imposait à l'admiration et à la gratitude de tous les Français dignes de ce nom. Staline s'alliait à la démocratie britannique. Il dissolvait le Komintern, libérant ainsi le communisme français de son obédience extranationale. Pendant ce temps, en France, l'esprit de révolte contre l'occupant nazi soufflait avec de plus en plus de violence. La lutte devenait chaque jour plus hardie, plus âpre, plus sanglante.

En France, socialistes et communistes se retrouvaient avec d'autres Français de toutes conditions et de toutes convictions, au sein des groupes de résistance qui ne cessaient de se multiplier et de resserrer leur organisation. Engagés côte à côte dans la même bataille, la fraternité d'armes et de sacrifice leur rouvrait les yeux aux uns comme aux autres sur la communauté de leur but suprême : la transformation sociale. Ils étaient convaincus les uns et les autres que la libération devrait se résoudre en un progrès décisif vers ce but commun et que, pour cette grande rénovation, dont on voyait apparaître « la possibilité, l'immanence, la nécessité », la coordination totale de leur action serait une condition indispensable. Sans doute des divergences de doctrine subsistaient encore, mais atténuées par le temps ou par l'évolution des choses, et qui ne résisteraient pas à une confrontation loyale.

On ne voulait plus se souvenir de ce qui avait divisé, mais seulement de ce qui avait uni et allait unir encore.

Ainsi l'espoir de l'unité, comme les autres grands espoirs, est né de la Résistance et de la victoire de la Résistance que l'on escomptait pour lui donner, comme aux autres grands espoirs, consistance et réalité. Et la résolution du congrès de novembre traduisait précisément cet état d'attente et de foi.

Le problème de l'unité après la Deuxième Guerre mondiale

La condition primordiale

[Retour à la table des matières](#)

Absent de Paris depuis le milieu de septembre 1940, absent de France depuis la fin de mars 1943, je n'ai été que témoin proche ou lointain des événements dont j'ai

dessiné la courbe. Mais je crois les comprendre d'autant mieux que mes réflexions solitaires de prisonnier ont été soumises à une évolution parallèle.

Moi aussi j'ai subi le choc de ces deux événements capitaux : l'entrée de la Russie dans le « Front populaire » des peuples armés pour la liberté, la participation des communistes au front commun des Français luttant pour l'affranchissement de la patrie. Aux soldats russes, aux combattants, aux victimes, aux otages communistes j'ai apporté devant mes juges de Riom un hommage solennel. J'avais toujours pensé qu'il était impossible, d'une part, d'instaurer une communauté internationale viable en dehors de la Russie soviétique ; d'autre part, d'instaurer en France une démocratie véritable, c'est-à-dire une démocratie sociale, en dehors du parti communiste. Mais, envisageant cette nécessité et confrontant le présent avec le passé, je me demandais à quelle condition restait soumise cette intégration indispensable du Parti communiste dans la démocratie française, et j'écrivais :

Il faudra qu'un changement radical soit survenu, soit dans la nature du lien qui unit le communisme français à la Russie soviétique, soit dans la nature des rapports qui uniront la Russie soviétique à la communauté européenne. Il faudra que le communisme français se dégage de la Russie soviétique ou que la Russie soviétique s'engage envers l'Europe, peut-être même l'un et l'autre.

Mais, précisément, l'un et l'autre me paraissaient possibles ou même probables, et c'est avec le plus sincère, le plus ardent espoir que je considérais l'avenir. Rappelant que le Parti communiste n'avait pas été le seul chez nous à dépendre d'une influence étrangère, j'ajoutais :

Est-il chimérique d'espérer qu'au feu de la guerre, des souffrances communes, de la libération finale, toutes ces plaies se seront cautérisées à la fois, et qu'il ne restera plus en France que des Français libres ? N'est-il pas vraisemblable que pour faire front à l'agression hitlérienne, la Russie soviétique aura dû, de son côté, modifier peu à peu l'esprit de son régime intérieur ? Je Compte fermement qu'après la disparition des dictatures totalitaires, la Russie se trouvera intégrée dans une communauté, dans une fédération européenne. A mesure que se consolidera entre les États la charte de coopération et d'émulation pacifique qui sera le véritable traité de paix, la Russie soviétique perdra le caractère d'une puissance étrangère à l'Europe ¹.

Telle est la conclusion du chapitre que je consacrais à ce sujet dans un livre écrit en 1941 -chapitre d'où l'on s'est plu à extraire partialement quelques formules, mais qu'il est préférable de lire en son entier si l'on veut l'apprécier avec quelque équité. Durant les années qui suivirent, les événements encourageaient mon double espoir. Staline concluait une alliance de longue durée avec la Grande-Bretagne, c'est-à-dire avec la plus libre comme la plus puissante des démocraties européennes. Il acquiesçait - je ne crois pas que ma mémoire m'abuse sur ce point - à la charte de l'Atlantique. Enfin, par un acte décisif, il prononçait la dissolution du Komintern et, par conséquent, de la Troisième Internationale, relevant ainsi de toute autorité extérieure le communisme français.

J'ai conservé des notes rédigées au jour le jour dans ma prison de Buchenwald. Je relis celle que j'ai jetée sur le papier en apprenant la nouvelle de la dissolution du

¹ *A l'échelle humaine.* (L'oeuvre de Léon Blum, tome V 1940-1945, éd. Albin Michel, p. 459.)

Komintern. Je croyais et je crois encore que la décision de Staline était sincère et la dissolution réelle. Je tenais donc la condition primordiale pour accomplie : le communisme français était dégagé de la Russie soviétique. Quant à la Russie, déjà engagée envers l'Europe, comment refuserait-elle de s'intégrer dans une communauté internationale que je concevais comme le symbole et comme le fruit de la victoire ? Le prolétariat universel avait les yeux fixés sur elle : non seulement elle n'opposerait pas de refus, mais elle ne voudrait être dépassée par personne ; elle prendrait la tête du mouvement avec toute l'autorité qu'elle tenait de son héroïsme.

Et, dès ce jour, dans ces notes qui fixaient pour moi-même ma pensée, j'écrivais le mot : unité.

Le problème de l'unité après la Deuxième Guerre mondiale

Quelque chose n'a-t-il pas changé ?

[Retour à la table des matières](#)

A Tours, j'avais été de ceux qui s'étaient appliqués à faire ressortir dans toute leur clarté les différences doctrinales qui séparent le communisme du socialisme¹. Mais la doctrine du communisme français au moment de la scission était précisément celle qu'avaient formulée les statuts de l'Internationale de Moscou et les résolutions de ses premiers congrès.

Maintenant que le Komintern était dissous, le champ devenait libre pour un examen critique des principales questions en litige : conception générale de la révolution sociale, de la prise du pouvoir et de la dictature du prolétariat ; recrutement, organisation et direction du Parti ; intégration de l'action de classe des travailleurs dans la défense des libertés civiques et, le cas échéant, dans la défense de l'indépendance nationale. Ces questions restaient sérieuses, mais j'avais le sentiment qu'on pouvait en aborder l'étude avec confiance. Les Communistes s'étaient jetés à plein dans la résistance. Le mot d'ordre de leur action avait été liberté sous toutes ses formes : liberté du pays, liberté du citoyen, liberté de l'homme. On ne pouvait guère douter qu'ils fussent conduits à réviser les points de doctrine litigieux de façon à les rendre compatibles avec les principes et les exigences de la démocratie.

Voilà quelle était, à mes yeux, la situation vers le début de cette année. Et mon état d'esprit se trouvait répondre exactement, je le répète, à celui de mes amis de France qui, dans le même moment, proposaient au comité d'entente socialo-communiste une procédure de confrontation et de conciliation : reconsidération, par chacun des deux partis, des problèmes essentiels, rédaction de mémoires distincts, échange et discussion commune de ces mémoires, le tout dans l'atmosphère favorable qu'entre-tiendrait la pratique loyale de l'unité d'action.

Pourquoi ce que je considérais il y a quelques mois non seulement comme souhaitable, mais comme réalisable, me paraît-il aujourd'hui difficile et dangereux ? Pourquoi beaucoup de mes amis ont-ils subi une évolution d'esprit semblable à la mienne ? Qu'y a-t-il de changé ? Qu'est-il advenu ? C'est ici que ma tâche, simple

¹ Voir *Pour la vieille maison*.

jusqu'à présent, devient malaisée. Je veux dire tout ce que je pense. Ni les réticences, ni les faux-fuyants, ni les atermoiements ne sont de mise. Mais je voudrais dire tout ce que je pense sans choquer ceux de mes amis socialistes qui ne pensent pas comme moi, sans blesser nos camarades communistes, sans décevoir ces hommes de bonne volonté qui, en dehors de nos deux partis, cherchent leur voie en cherchant la vérité et par conséquent sans léser la cause de l'unité elle-même.

C'est difficile, je le sais. Je ferai de mon mieux. J'examinerai d'abord, sans insistance, et pour m'en débarrasser plutôt que pour en faire état, les causes d'ordre secondaire dont le concours a cependant altéré le milieu ambiant dans lequel la procédure d'unification se poursuivait. Je tâcherai d'approfondir, au contraire, le problème essentiel dont tout dépend et que je formule en ces termes : un phénomène d'élasticité n'a-t-il pas, en ces quelques mois, ramené les choses près de leur point de départ ? Le communisme français est-il, à l'heure présente, dégagé de Moscou ? La Russie soviétique est-elle, à l'heure présente, engagée vis-à-vis de la communauté internationale ?

Le problème de l'unité après la Deuxième Guerre mondiale

Le climat moral

[Retour à la table des matières](#)

J'ai hésité avant de donner une forme explicite à toute sorte de sentiments confus qui traînent aujourd'hui dans l'atmosphère de l'unité. Mais je veux être entièrement véridique. Et je pense au surplus de ces sourdes récriminations, pareilles à celles qui sont à la base des querelles de ménage, qu'on les apaise déjà en les exprimant.

Je note d'abord quelque chose qu'il faut bien que j'appelle par son nom et qui est une vague impression de peur. Beaucoup de nos camarades, au cours de ces derniers mois, ont éprouvé non seulement de la gêne mais de la crainte en se sentant comme investis par un immense appareil dont les organes, le jeu, les objectifs restent toujours enveloppés de quelque mystère.

Le Parti communiste est tout à la fois si dominant et si insinuant, si rigide dans sa discipline et si souple dans ses formes de propagande, si homogène dans ses cadres et si multiple dans ses ramifications de tout ordre, qu'on se sent soi-même tout à la fois fasciné et repoussé par son attrait tentaculaire.

Cette inquiétude qu'il est difficile de traduire plus exactement me paraît encore aggravée par un souci d'ordre moral.

Les socialistes n'ont pas le droit de se poser en professeurs de vertu. Toutefois, sans nul doute, les épreuves des récentes années les ont rendus de plus en plus attentifs à l'importance des problèmes de moralité publique. La révolution sociale, que l'évolution même du capitalisme aura rendue nécessaire, se fera pourtant par l'homme et elle se fera pour l'homme. A quoi nous servirait, comme l'a dit autrefois Jules Guesde, de construire la société nouvelle si, dans l'intervalle, nous avons laissé se dégrader ses matériaux humains ?

Il y a donc à l'heure actuelle chez les socialistes la détermination certaine de réaliser pour leur part l'aspiration, l'attente qui se recèle dans la masse du pays. Ils entendent prêcher d'exemple, non seulement le courage et l'esprit de sacrifice, mais la franchise et la droiture. Ils tiennent cet assainissement de la vie publique pour la condition préalable de la renaissance française.

Or, dans la vaste manœuvre d'enveloppement stratégique qui se déroule à leurs yeux, ils démêlent une ingéniosité qui n'est pas rigoureusement scrupuleuse et une subtilité de moyens que la fin ne justifie pas toujours.

Si l'on y réfléchit de plus près, on se rendra compte que le fond de la stratégie des communistes est de poursuivre simultanément les avantages de positions contraires. Je cite des exemples, non sans ennui, mais parce qu'il faut bien me faire comprendre.

Aux dernières élections municipales ils jouaient à la fois sur le tableau du Parti communiste et sur le tableau « unité de la Résistance » ; les listes présentées n'étaient pas celles du Parti, les succès remportés étaient les siens.

Le Parti communiste s'est déclaré pour la Constituante et il mènera certainement en ce sens la campagne la plus énergique dans le pays. Mais il annonçait d'avance l'autre jour que, même si le gouvernement se prononçait pour la remise en vigueur de la Constitution de 1875, ses délégués y conserveraient pourtant leur place : tableau Constituante et tableau union nationale. Et quiconque risque de troubler ce cumul en réclamant des positions définies et tranchées, des alliances répondant aux affinités réelles, des programmes clairs qui permettent, le cas échéant, à l'électeur de se prononcer en pleine connaissance de cause, sera accusé de forfaire soit à l'unité de la Résistance, soit à l'union des Français.

Enfin, il n'est pas douteux que beaucoup de socialistes aient été rendus rétifs à l'unité organique par la façon même dont le Parti communiste entendait les y conduire tambour battant. Il avait été stipulé d'un commun accord par le comité d'entente que les mémoires relatifs aux points de doctrine litigieux seraient communiqués de parti à parti et discutés en commun avant de recevoir une publicité quelconque. Et voilà que l'Humanité publie tout à coup, sans le moindre avis préalable, un projet complet de charte d'unité. Si, d'ailleurs, on examine ce projet, même superficiellement, on se rend compte que le futur parti unifié, tel qu'il est prévu et défini, se placerait presque exactement dans le sillage de l'actuel Parti communiste. Il ne se reliait guère à l'ancienne tradition socialiste que par son titre : Parti ouvrier français, hommage posthume dont je ne sais trop ce qu'aurait pensé le Jules Guesde que j'ai connu.

A peine ce texte a-t-il paru que le congrès du Parti communiste, jugeant peut-être que l'étude du projet de charte prendrait trop de temps, y substitue ou y ajoute, sur le rapport de Jacques Duclos, l'offre d'une sorte de fusion de fait à tous les échelons et dans tous les organismes d'action des deux partis.

Je viens de relire à l'instant le discours dans lequel Jacques Duclos a présenté son rapport. Je ne l'ai pas relu sans en être ému, et je comprends les manifestations enthousiastes qui l'ont salué. Mais je demande en retour à nos camarades communistes de comprendre comment l'ensemble d'opérations que je viens de retracer à grands traits a pu donner à beaucoup de socialistes l'impression de la main forcée et provoquer un réflexe d'hésitation et de retrait.

Le problème de l'unité après la Deuxième Guerre mondiale

De la clarté! De la sincérité

[Retour à la table des matières](#)

La justice doit être distributive. Il se peut fort bien que nous, socialistes, ayons aussi nos torts.

Si on me les remontre, je serai le premier à en convenir. Et je ferai même l'effort d'aller spontanément à leur recherche.

Il se peut que, chez certains d'entre nous, ce qu'on appelle le patriotisme de parti ait parfois un air d'usage et de routine. Il se peut que la méfiance vis-à-vis du « comportement » communiste soit, pour une part, un manque de confiance en nous-mêmes. Il se peut qu'au contact des premiers embarras, au lieu de les aborder de front, de plein fouet, nous ayons hésité, tâtonné, dans l'espoir un peu pusillanime que le temps efface des difficultés qu'il approfondit presque toujours. Il se peut enfin que dans la dernière épreuve publique, c'est-à-dire aux récentes élections municipales, si droites qu'aient été nos intentions et nos résolutions, nous n'ayons pas su tracer à toutes nos fédérations une conduite parfaitement claire et entièrement uniforme.

Je puis affirmer qu'aujourd'hui comme hier le Parti tout entier est animé du même besoin de clarté et de loyauté. Une consultation générale du pays est prochaine et nous en comprenons toute l'importance, toute la solennité. Nous souhaitons ardemment qu'elle fournisse une base solide pour l'instauration d'une véritable démocratie française. Ce résultat ne peut être atteint que si les électeurs se prononcent en pleine connaissance de cause et si, par conséquent, les partis se sont présentés devant eux en pleine lumière, se nommant clairement pour ce qu'ils sont et formulant franchement ce qu'ils veulent.

Si le Parti communiste se résolvait à envisager, comme nous, sous cet aspect, la prochaine bataille électorale, je crois que, bien loin de provoquer entre nous des jalousies ou des rancunes, elle renouvellerait l'atmosphère de l'unité.

Le rapport de Jacques Duclos, adopté par acclamations par le congrès communiste, prévoit l'« unité de candidature réalisée en tout état de cause entre nos deux partis dès les élections prochaines ». Je suis trop pénétré de la nécessité de l'unité d'action entre nos partis pour écarter en toute hypothèse l'unité de candidature. J'imagine telle circonstance où elle deviendrait un procédé indispensable de défense ou de contre-offensive contre le danger menaçant les libertés républicaines. Mais ce West là qu'un effort d'imagination et, autant qu'on puisse le prévoir raisonnablement, les prochaines élections n'auront pas ce caractère.

Elles seront, avant tout, l'épreuve où la France prendra une claire conscience d'elle-même avant d'aborder une phase nouvelle de son histoire. Et, contrairement à Jacques Duclos, j'estime que le plus sûr moyen d'aménager autour de nos partis une ambiance d'unité est de participer à cette épreuve séparément, distinctement, mais avec une égale clarté, une égale sincérité, un semblable respect des uns pour les autres.

Cela peut paraître paradoxal et, cependant, c'est ainsi. L'unité de candidature à l'heure présente ne ferait que masquer des dissentiments confus et, au contraire, une compétition loyale nous permettra de dresser l'inventaire exact de ce qui est, dès à présent, commun entre nous, et des différences de vue ou de conduite qu'il nous reste encore à réduire.

Avant de s'unir il faut se définir. Et comment se définit-on mieux que par la netteté des programmes publics et la loyauté de la propagande publique ?

Avant de s'unir il faut avoir pris la mesure exacte des forces respectives sur lesquelles il est également pernicieux de se méprendre dans l'un et dans l'autre sens. Et c'est encore sur leur programme, pourvu qu'ils s'y manifestent tels qu'ils sont et tout entiers, que la force des partis se mesure.

Le problème de l'unité après la Deuxième Guerre mondiale

Dissemblance latente

[Retour à la table des matières](#)

J'en viens maintenant aux problèmes capitaux qu'il nous restait à résoudre sous ce climat une fois rasséréiné, et dont le premier concerne la relation actuelle du communisme français avec l'état soviétique.

J'ai eu déjà l'occasion de le déclarer : en supprimant le Komintern, Staline était parfaitement sincère, et la dissolution de la Troisième Internationale est chose réelle. A l'heure présente, le Parti communiste français ne se trouve plus, ni directement, ni indirectement, dans un état de dépendance organique ou hiérarchique vis-à-vis de l'État russe. La formule insérée dans le projet de charte d'unité : « Indépendance vis-à-vis du gouvernement français et de tous les gouvernements étrangers » est, selon moi, littéralement exacte. J'ai entendu affirmer, il est vrai, et par des observateurs intelligents, que la conduite politique des partis communistes dans les différents pays d'Europe marquait une concordance trop constante pour être fortuite, et révélait une unité persistante de direction. Mais, à supposer que cette concordance soit réelle, ce dont je ne suis pas en état de juger par moi-même, je crois qu'elle peut comporter, comme en le verra, une tout autre explication.

De même que j'écarte la permanence d'un rapport de dépendance hiérarchique, j'écarte la permanence d'un rapport de dépendance matérielle. Il est oiseux de rechercher si, dans le passé, la propagande communiste a bénéficié ou non, sous une forme ou sous une autre, de secours financiers de la Troisième Internationale, ce qui, soit dit en passant, n'aurait eu rien d'extraordinaire. Je tiens pour certain qu'à l'heure actuelle, le Parti communiste est en état de suffire à tous ses besoins par ses propres ressources, et que son indépendance matérielle est entière.

Mais ce que nous n'avions pas prévu, ce que les dirigeants communistes n'avaient peut-être pas prévu eux-mêmes, c'est qu'en recouvrant la liberté de ses décisions, le communisme français ne recouvrerait pas la liberté de son jugement.

Le rapport de dépendance hiérarchique est rompu, le rapport de dépendance matérielle, si tant est qu'il existât, est rompu, mais il subsiste une dépendance d'ordre psychique, d'ordre affectif, qui tient à la fois de l'habitude et de la passion. Leur mobile n'est pas l'obéissance, n'est pas l'intérêt, mais la persévérance dans leur être et quelque chose qui ressemble à de l'amour. Si l'on juge que j'exagère, qu'on parcoure quelques numéros de *l'Humanité* à la file ou qu'on lise tout simplement le projet de charte d'unité. Après comme avant la dissolution du Komintern, c'est toujours sur la Russie soviétique que le communisme français tient ses yeux attachés, c'est la Russie soviétique qui reste pour lui le pôle d'attraction permanent et le critère infaillible.

Je ne m'en étonne pas. Je m'étonne seulement d'avoir cru qu'une habitude acquise depuis si longtemps et si profondément enracinée pourrait être extirpée d'un trait de plume. Et je serais désolé que, dans le langage que je tiens en cet instant, on croie trouver la moindre trace d'ironie, car la Russie soviétique est une très grande chose et l'on doit toujours s'incliner devant ce qui ressemble à un amour désintéressé, à une foi. Seulement, cette inclination, cette préférence passionnée, quand elle reste entièrement dénuée d'esprit critique, est l'élément constitutif de ce qu'on appelle le chauvinisme. Tout en nous inclinant devant ses caractères nobles, nous nous efforçons de nous en défendre, nous socialistes, vis-à-vis de notre propre pays. Si, demain, par hypothèse, les élections installaient en Angleterre un gouvernement travailliste, nous nous en défendrions vis-à-vis de lui. C'est l'intérêt international, c'est-à-dire l'intérêt commun des hommes, apprécié selon le droit et la justice, qui demeure pour nous le pôle d'attraction permanent. Il est le critère infaillible, et nous entendons garder notre jugement libre pour l'appliquer. Comment une secousse internationale d'une certaine amplitude ne mettrait-elle pas à nu cette dissemblance latente ? Et que deviendrait alors l'unité ?

Le problème de l'unité après la Deuxième Guerre mondiale

Rappel du passé

[Retour à la table des matières](#)

Je viens seulement de lire dans *l'Humanité* de vendredi un article de mon vieux camarade Marcel Cachin qui m'est évidemment destiné, bien qu'il ne m'y nomme pas, et auquel je veux répondre comme s'il m'était adressé.

Dans des termes et sur un ton dont je le remercie, il me rappelle le souvenir de Jaurès qui, sans tenir compte des divisions du passé ou des différences de conception politique, sans s'attarder aux objections secondaires ou aux questions d'amour-propre, se donna de tout son cœur à la tâche d'union socialiste et finit par en assurer le succès.

Rien ne peut m'être plus sensible que ce rappel qui est un reproche. Marcel Cachin le sait, j'étais aux côtés de Jaurès, en 1904, quand il fit paraître *l'Humanité* ;

en 1905, quand fut fondée l'unité socialiste au congrès de la salle du Globe. Tant qu'il a vécu, j'ai travaillé sous sa conduite, obscurément, mais de mon mieux. Depuis sa mort, j'ai toujours eu l'esprit fixé sur sa leçon et sur son exemple. J'aurais oublié l'une et je serais indigne de l'autre si, dans un tel débat, je me laissais égarer par les querelles d'amour-propre, par des rancunes, par tout autre mobile d'ordre personnel. Mais, en toute vérité, je crois le reproche injuste.

Aucun mobile personnel ou subalterne ne m'a seulement effleuré et je n'aperçois même pas quel il pourrait être. J'ai conscience, aujourd'hui encore, de travailler selon l'exemple et la leçon de Jaurès, c'est-à-dire pour la cause socialiste et dans l'intérêt véritable de l'unité.

Que Marcel Cachin me permette de lui rappeler à mon tour ce passé qui, pour lui comme pour moi, est un souvenir de jeunesse. L'unité a été fondée en 1905, au congrès du Globe, mais elle l'avait été une première fois, cinq ans auparavant, en 1899, au congrès de la salle Japy, après une discussion grandiose et dans un élan inoubliable d'enthousiasme. Un an plus tard, elle se brisait, elle éclatait cependant sous la pression des dissentiments internes qu'une volonté commune d'unité croyait avoir magnifiquement abolis. Guesde et Vaillant étaient rejetés d'un côté, Jaurès de l'autre. Et qu'advenait-il alors ? Marcel Cachin peut l'avoir oublié. Jamais les rapports entre les deux tronçons du socialisme ne furent plus déplorables, plus détestables, que durant l'intervalle 1900-1904. Jamais l'antagonisme ne fut marqué de plus d'animosité. Qu'on y songe bien, car le point est capital : avant le congrès de Japy, il avait existé entre les diverses organisations socialistes une unité d'action dont l'organe s'appelait déjà le Comité d'entente. Cette unité d'action leur avait été inspiré spontanément par l'évidence du danger dont le nationalisme antidreyfusard, précurseur du fascisme, menaçait les libertés républicaines. Or, il arriva ceci : la fracture d'une unité organique manquée fit disparaître jusqu'à l'unité d'action.

L'unification « dreyfusarde » avait avorté en 1899. Et en 1905 elle vécut. Pourquoi ? Certes, la magnanimité de Jaurès eut sa large part dans le succès. Mais la cause déterminante est cependant que le dissentiment interne qui avait provoqué la fracture avait cessé d'exister ou, du moins, qu'il n'avait plus d'objet immédiat. Ce dissentiment ne portait en réalité ni sur le ministérialisme, ni sur le réformisme, mais sur l'attitude politique du socialisme dans les crises où les libertés politiques sont mises en péril. Or, en 1905, le péril était passé, l'œuvre essentielle de Waldeck-Rousseau et de Combes était accomplie, la République était consolidée. La formation du Bloc des Gauches ne répondait plus à aucune nécessité présente et, d'ailleurs, la dissidence radicale qui la minait en rendait l'effondrement inévitable. Le cours naturel des événements avait rendu l'unité viable. Elle pouvait se faire enfin et elle se fit.

La crainte que j'exprime dans cette série d'articles, c'est que, comme après Japy, une unité prématurée et précaire, décidée dans un moment d'enthousiasme mais continuant à couvrir des dissentiments latents, n'altère les rapports entre nos deux partis et ne se répercute sur l'unité d'action elle-même plus nécessaire pourtant que jamais. L'espoir qui m'anime, c'est que, comme au moment du congrès du Globe, le mouvement des choses appuyé de notre commune volonté élimine un jour les dissentiments qui subsistent. Et c'est déjà les réduire que de les définir et de les éclaircir.

Le problème de l'unité après la Deuxième Guerre mondiale

La politique de Staline

[Retour à la table des matières](#)

Les communistes français ne sont ni aux ordres ni à la solde de Moscou. Dépendance hiérarchique et dépendance matérielle n'existent pas. Mais nous voyons qu'y survit une dépendance de sentiments qui entraîne une dépendance d'esprit. En théorie, leur décision est libre, en pratique, leur jugement ne l'est pas devenu. Que faudrait-il pour que cette situation cessât de compromettre gravement l'unité ? Il faudrait, de toute évidence, que les positions de l'État soviétique coïncidassent en tout état de cause avec l'intérêt exactement entendu de la France et, par conséquent, avec l'intérêt de la communauté internationale et du prolétariat international. En est-il ainsi à l'heure présente ? Est-ce ce que nous pouvons attendre de l'avenir immédiat ? Voilà l'examen auquel je dois me livrer maintenant et qui n'est pas la partie la moins difficile de ma tâche.

Je conviens, sans nulle difficulté, que la politique de l'État soviétique est conduite par un homme extraordinaire. Quand nos camarades communistes, avant la guerre, parlaient couramment du « génial Staline », je me souviens que j'étais porté à sourire et je confesse aujourd'hui que j'avais tort. Staline est un homme de génie. L'œuvre qu'il a accomplie depuis vingt ans pour fonder son pouvoir, pour organiser, défendre et faire triompher son pays, implique des dons aussi exceptionnels que ceux qui ont placé un Richelieu, un Cromwell, un Cavour au premier plan de l'histoire. Il est génial par ses dimensions, par sa puissance intérieure d'efficacité comme par la profondeur patiente de ses desseins.

J'ajoute aussitôt que pour apprécier équitablement sa politique, on doit tout à la fois se débarrasser de certaines préventions et ne pas perdre de vue certains souvenirs. Par exemple, un de ses objectifs évidents est d'établir sur la frontière occidentale de la Russie un « glacis » d'États feudataires ou tout au moins soumis à l'influence soviétique. On peut juger que dans cet établissement Staline manie avec quelque rudesse le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. On peut supposer que ce dessein est exposé dans l'avenir à des mécomptes du même ordre que ceux qu'éprouva la Russie tsariste dans les Balkans après le traité de Berlin. Mais on n'a pas le droit d'oublier que Staline ne fait que suivre, en le renversant au profit de la Russie, l'exemple donné par les auteurs du traité de Versailles. A Versailles, et pendant les années qui suivirent, on avait voulu border la Russie d'États organiquement hostiles. Staline entend aujourd'hui la border d'États organiquement amis. Le système du glacis est la réplique du système du fil barbelé et du cordon sanitaire.

Dans le même ordre d'idée, je retrouve présents à mon esprit des arguments que j'ai entendu soutenir avec force, il y a de cela six ou sept ans, par un des principaux personnages du monde actuel -

Quand nous nous trouvons en présence disait mon interlocuteur, de telle ou telle prétention, telle ou telle revendication territoriale de la Russie, nous n'avons pas le droit d'oublier que le traité de Versailles a disposé d'elle comme d'une vaincue. C'est entendu, ajoutait-il, la Russie avait conclu une paix séparée un an avant la victoire finale. Mais pendant trois ans elle avait combattu à fond avec les Alliés; ses sacrifices dépassaient tous les autres et, sans eux, la victoire finale n'eût pas été possible. Quand elle demande aujourd'hui à ses anciens alliés la révision de telle ou

telle clause de Versailles décidée à ses dépens, elle ne fait que poursuivre la réparation d'une injustice.

Ce petit rappel présenterait plus d'intérêt si je me croyais le droit de mettre un nom sur la personne de mon interlocuteur. Il montrera que je ne sers ici nul préjugé, nul ressentiment, que je ne me laisse gagner par nulle déception, même légitime, et que je cherche seulement la vérité. En tout état de cause, aucun État d'Europe, aucun État signataire du traité de Versailles n'est fondé à adresser à Staline le moindre reproche. Mais, du point de vue du socialisme international, n'avons-nous pas le droit de marquer une déception ?

Le problème de l'unité après la Deuxième Guerre mondiale

La politique internationale du socialisme

[Retour à la table des matières](#)

Tout se passe comme si Staline n'entendait fonder réellement la sécurité de son pays et, du même coup, la sécurité de son oeuvre, que sur la consolidation et l'extension de la puissance militaire et industrielle de l'U.R.S.S., sur la reprise d'une portion du territoire ayant appartenu à la Russie tsariste, sur la création d'États feudataires couvrant sa frontière la plus exposée, sur la conclusion d'alliances armées avec ses compagnons de victoire. Nous, socialistes, pouvions-nous, devons-nous nous attendre à cela? Pouvions-nous supposer que des redistributions territoriales, peut-être inévitables en pratique, n'auraient pas du moins pour contrepartie une communauté internationale solide et efficace, organisant à la fois la sécurité collective et la coopération mutuelle, créant sur le plan politique comme sur le plan économique une super-souveraineté et, par là même, « dévaluant » ces frontières qu'on n'aurait pu éviter de déplacer ? Car faire qu'un groupement humain vive à peu près sous les mêmes garanties de liberté et de paix d'un côté ou de l'autre d'une ligne frontière, c'est encore une façon de respecter son droit de disposer librement de lui-même.

Non, nous ne pouvions pas nous attendre à cela. Le socialisme n'a cessé de combattre les conceptions qui confondent la sécurité d'un État avec sa force et son prestige matériels, sa puissance et ses alliances militaires. Et depuis la scission de Tours, la propagande communiste avait à cet égard singulièrement renchéri sur la nôtre. A Genève, durant les années qui ont précédé la guerre, c'est la Russie soviétique ralliant fréquemment autour d'elle les petits États: qui avait mené l'action la plus tenace et la plus décidée en faveur de la sécurité collective. Comment n'aurions-nous pas espéré qu'à la veille et au lendemain de la victoire, la Russie prît dans le sens de l'organisation pacifique du monde une initiative hardie et décisive, qu'elle jetât dans le plateau de la balance le poids déterminant de ses sacrifices, de son héroïsme, de l'ascendant universel acquis par son chef ? Comment n'aurions-nous pas compté sur le communisme pour nous aider à créer enfin, en Europe, cette foi collective où la sécurité doit trouver son aliment spirituel ?

Mais, je le répète, tout s'est passé et tout se passe, au contraire, comme si Staline, revenu de ses illusions, opposait désormais à l'idéalisme international un scepticisme analogue à celui de Clemenceau vis-à-vis des soi-disant chimères wilsoniennes.

L'évolution de sa pensée est sensible et continue depuis le temps où il adhéra à la charte de l'Atlantique. J'en vois l'indice certain dans la rédaction du pacte franco-soviétique, pacte que, soit dit en passant, j'approuve absolument dans son principe, mais qui aurait dû s'inscrire d'avance dans le statut de la future communauté internationale et qui comprend, cependant, une clause incompatible avec le jeu d'un système quelconque de sécurité collective. J'en trouve la preuve dans l'ensemble de la conduite de la délégation soviétique à San Francisco.

Pour reconnaître si un État est sincèrement résolu à entrer dans la voie de l'organisation pacifique du monde, il est un signe auquel on ne peut pas se tromper. C'est sa soumission préalable à l'autorité de la future communauté internationale, c'est la décision prise de résigner au profit de la communauté la fraction nécessaire de sa souveraineté propre. J'emploie cette dernière formule avec d'autant plus d'assurance qu'elle se trouve presque littéralement dans le serment de clôture des États généraux¹. Or, il n'est sorti de la conférence de San Francisco ni super-État ni super-souveraineté. Il n'en est même pas sorti une égalité de droit entre les États grands ou petits, belligérants ou neutres. Le seul résultat positif, ou peu s'en faut, est une sorte de syndicat armé des cinq grands vainqueurs pour le maintien de leur victoire. Certes, la Russie n'était pas seule à San Francisco et elle ne porte pas seule la responsabilité de notre déception. Mais il se trouve, naturellement, que c'est d'elle et aussi, je dois l'ajouter, de la France, que nous attendions davantage. Non seulement aucune grande initiative n'est venue d'elle, mais c'est elle, à ce qu'il semble, qui a le plus énergiquement résisté pour soustraire les grandes puissances à l'autorité internationale. Et elle a même poussé si loin son attitude dans l'affaire dite du veto que, sans la démarche de dernière heure du président Truman auprès de Staline, la conférence eût abouti à un échec total. Donc, impossible de nous méprendre. La politique actuelle de Staline n'est pas dans la ligne qui était celle du socialisme international et qui, j'en suis sûr, est restée la nôtre.

Le problème de l'unité après la Deuxième Guerre mondiale

Deux politiques opposées

[Retour à la table des matières](#)

On peut l'affirmer sans témérité : l'objectif central de la République des Soviets, le principe directeur de sa politique n'est pas, à l'heure présente, l'organisation internationale. Il semble même que son « comportement » ne soit pas une coopération ouverte et sans réserve entre alliés vainqueurs de la guerre. La Russie de Staline joue son jeu propre. Elle conserve un quant-à-soi quelque peu mystérieux couvrant jusqu'au moment opportun, où elle les abat, ses desseins réels. Je multiplierais les exemples si chacun de mes lecteurs n'était en état de les tirer de la chronique de chaque jour.

Or nous demeurons convaincus, nous socialistes, que la politique internationale, que la politique de tous les États, et en premier lieu celle de la France dont nous sommes particulièrement comptables, doit tendre avant tout à la constitution d'un

¹ Voir la note page 101.

corps international assez vigoureux, doté d'instruments de justice et, le cas échéant, d'instruments de contrainte assez puissants pour protéger la libre coopération des nations grandes ou petites et pour garantir la solution équitable des litiges qui peuvent les opposer les unes aux autres.

Nous demeurons convaincus que, pour réparer les destructions de la guerre, infiniment plus étendues et plus profondes qu'en 1918, l'effort de production nationale, bien qu'indispensable, ne peut pas suffire et qu'il n'aboutira qu'en s'inscrivant dans le cadre d'une économie internationale.

Nous demeurons convaincus qu'à défaut d'une telle organisation, tous les grands enjeux de la guerre, la liberté comme la paix, risqueraient d'être remis en cause, car la guerre sort du fascisme, et le fascisme, comme l'ont montré les crises économiques des vingt-cinq dernières années, sort naturellement du désordre, du chômage et de la misère, comme les fleurs vénéneuses sortent de certains terreaux.

Cela posé, faisons un effort d'imagination, d'ailleurs facile, et essayons de nous représenter ce que serait la vie interne du parti prématurément unifié.

Les États, surtout les grands, vont, hélas ! laisser à notre charge la plus grande partie du travail que leur devoir était d'accomplir. On ne peut espérer que, de leurs conférences, ou de leurs traités, sorte autre chose qu'une ébauche, qu'un fragment, qu'une vague préfiguration de ce qui doit devenir la communauté humaine et souveraine. Les éléments ex-socialistes tendront, plus énergiquement que jamais, à reprendre l'action déjà entreprise entre les deux guerres pour faire de la communauté internationale une réalité vivante et puissante, pour la développer, pour la fortifier, pour assurer et armer sa souveraineté. Pour entraîner en ce sens les gouvernements, y compris celui de la France, y compris celui de la Russie soviétique, en dehors duquel le succès est impossible, ils voudront user de toutes les forces de persuasion et de pression du socialisme international. Quelle sera la position des éléments ex-communistes ?

Trouveront-ils en eux-mêmes l'indépendance d'esprit nécessaire pour agir dans une direction qui, à l'heure présente tout au moins, n'est pas celle de la politique de Staline ? Accepteront-ils d'orienter en ce sens l'action internationale ? Accepteront-ils, dès que les circonstances le permettront, de reprendre la propagande en vue de ce désarmement progressif et simultané de tous les États qui restera, demain comme hier, la garantie et la caution suprême d'une souveraineté supranationale ? Et s'ils n'étaient pas d'accord, comment l'unité prématurément établie résisterait-elle à un semblable dissentiment, et quelles seraient les conséquences de la rupture ?

Le problème de l'unité après la Deuxième Guerre mondiale

En cas de crise

[Retour à la table des matières](#)

Supposons une crise, et à plus forte raison un conflit, où la Russie soviétique serait partie. Que se passerait-il au sein du Parti réuni ?

On me dira que ma conjecture est insensée, impie... Je suis convaincu qu'en effet elle ne répond à aucune réalité prochaine ou probable. Je suis convaincu que la Russie soviétique souhaite et veut la paix. Je suis convaincu que de longues années de travail acharné lui sont indispensables pour réparer les destructions de tout ordre qui furent la rançon de son héroïque résistance. J'écarte également, comme absurdes autant que suspectes et pernicieuses, les rumeurs qu'on entend courir périodiquement sur un certain état d'animosité vis-à-vis des Soviétiques qui gagnerait l'opinion américaine. Les démocraties anglo-saxonnes n'oublieront jamais, j'en suis sûr, pas plus que nous ne l'oublierons nous-mêmes, que l'anticommunisme fat, dès le premier jour, le moyen d'action des dictatures, l'instrument de travail de leurs cinquièmes colonnes et que tout retour à un tel état d'esprit signifierait une première revanche de Hitler.

Cependant, quand nous ferons l'unité, ce sera pour longtemps, ce sera pour toujours, et nous devons envisager sous l'aspect de la durée ses conditions et ses modalités futures d'existence. Dans un monde complexe, mouvant, périlleux et qui le restera aussi longtemps que la paix n'aura pas trouvé ses assises stables, des crises peuvent survenir et l'U.R.S.S. peut y être mêlée. L'unique moyen de les limiter et de les régler reste, jusqu'à nouvel ordre, la persistance de l'accord entre les cinq principales puissances alliées et spécialement entre les trois grands vainqueurs. Mais cet accord peut être mis en question par la crise même qu'il s'agit de résoudre. J'ai passé quelques jours en Italie au début de mai et j'ai pu constater l'état d'extrême tension qu'avait provoqué cette affaire de Trieste, où toute difficulté grave avec Tito aurait forcément intéressé l'U.R.S.S. En ce moment même nous percevons le bruit de frottements, de craquements entre l'U.R.S.S. et la Chine à propos de la Mongolie, et toute difficulté grave de cette nature intéresserait forcément les États-Unis puis la Grande-Bretagne.

Je suis persuadé que ces embarras se dénoueront à leur tour par la bonne volonté réciproque ; et j'ajoute qu'il faut qu'ils se dénouent. Je ne les évoque que pour rendre mieux saisissables la consistance et la nature des conflits possibles de l'avenir. Comment réagiront alors, dans l'unité, les éléments ex-socialistes ? Ils feront état de la crise pour démontrer et remonter de plus belle la nécessité d'une instance internationale à laquelle tous les États seraient soumis, à laquelle tout État, quel qu'il soit, pourrait être contraint le cas échéant de se soumettre. Ils s'efforceraient de suppléer à son absence par l'énergie de l'action internationale, par l'ardeur de l'appel à la conscience universelle. Ils pèseraient de tout leur poids sur le gouvernement de la France pour que la position de la France entre les États en litige fût conforme à sa volonté de paix, à ses engagements internationaux, au droit. Mais les éléments ex-communistes ? Y aurait-il pour eux possibilité sentimentale, possibilité psychique, de ne pas se ranger d'emblée aux côtés de l'U.R.S.S. et d'y vouloir faire ranger la France ? Seraient-ils capables de donner tort à l'U.R.S.S. ou même de conserver une neutralité de jugement vis-à-vis d'elle ? Peut-être, dans l'avenir où je me transporte et dans ce cas, l'unité résisterait. Assurément pas à l'heure présente, en dépit de toutes les formules inscrites dans une charte ou dans un discours.

Le problème de l'unité après la Deuxième Guerre mondiale
Au cœur de la question

[Retour à la table des matières](#)

Beaucoup de nos camarades se souviennent encore, sans doute, des fameuses « thèses » que publia Boukharine sur la position des organisations prolétariennes dans les crises internationales. Suivant Boukharine, ces organisations, et au premier chef les partis communistes des divers pays, devaient se déterminer d'après un principe fort simple ; ils n'avaient qu'à régler leur conduite sur celle de l'Union soviétique. Le parti à prendre dans la crise et, le cas échéant, dans le conflit était celui de l'Union soviétique. Là où était l'Union soviétique, là devait être le prolétariat international là devaient être tous les partis nationaux.

Les thèses de Boukharine n'ont assurément plus de valeur officielle. Elles ont été publiées sous l'autorité de l'Internationale communiste, qui n'existe plus.

Chacun des partis nationaux qui la composaient a légalement recouvré une pleine indépendance d'action. Cependant, par l'effet d'une longue habitude, d'une longue propagande, dont les ondes et les remous continuent encore à courir - comme l'eau continue à frémir longtemps après que la pierre y fut jetée - tout se passe encore comme si les thèses de Boukharine avaient survécu à leur auteur.

La Russie soviétique, disait Boukharine, est le seul pays du monde où le Prolétariat exerce le pouvoir sans limite et sans partage, le seul où le socialisme soit en voie de réalisation. Elle est donc le bien commun, l'espoir commun du prolétariat universel et l'intérêt de l'un et de l'autre se confondent. Ces arguments vaudraient encore aujourd'hui s'il s'agissait d'une agression idéologique, d'une croisade anticommuniste comme celle qu'on a pu redouter au lendemain de l'autre guerre, comme celle où Hitler s'efforça d'engager tout le continent européen. Dans ce cas, oui, le prolétariat universel devrait encore considérer la Russie soviétique comme son bien propre, et la défense de la Russie comme son devoir. Mais quand nous nous trouvons en présence de l'État soviétique, agissant en tant que grande puissance défendant ses intérêts nationaux sur le même plan, sur le même mode, dans les mêmes conditions que les autres gouvernements, pourquoi nous sentirions-nous liés à lui par un devoir de solidarité prolétarienne? Ce n'est pas comme représentant du prolétariat international qu'il agit, mais comme représentant d'une des plus grandes puissances nationales du monde, et le prolétariat international doit conserver vis-à-vis de lui sa liberté de jugement et de conduite.

La Russie soviétique reste évidemment le seul pays du monde où les organisations prolétariennes exercent un pouvoir absolu. Mais, dans le cadre de la démocratie parlementaire, le socialisme détient le gouvernement en Grande-Bretagne et en Suède ; il le dirige en Belgique ; il le partage en Italie et en Norvège. Les réalisations socialistes des Soviets, dont nous devrions d'ailleurs être mieux instruits et auxquelles nous devrions appliquer une attention plus curieuse, conservent toute leur valeur pour le prolétariat international. Mais la guerre qui vient de s'achever lui a permis aussi de mesurer tout le prix de la démocratie politique. La Russie soviétique est l'alliée de la République française : j'ai fait campagne pour cette alliance dès 1934 et j'en suis encore aujourd'hui le partisan déterminé, dans la pleine mesure où le permettra le statut de la communauté internationale. Mais la République française sera demain, je l'espère, dans des conditions analogues, l'alliée de la Grande-Bretagne, l'alliée de la Belgique, l'alliée d'une République italienne et d'une République espagnole, peut-être

l'alliée des États-Unis. Le jour où, selon notre vœu, la communauté internationale prendra vigueur, elle deviendra l'alliée de tous les peuples qui y participent.

Pour déterminer la position du socialisme français dans une crise européenne ou mondiale, la règle automatique de Boukharine ne suffit donc pas. Le socialisme français, à défaut du verdict d'une instance internationale, devrait se déterminer selon son propre et impartial jugement. Est-ce une opération où le parti prématurément réuni pourrait se trouver unanime, et quelles seraient les conséquences du partage dans une telle occasion ? Je reviens obstinément à cette question et j'y reviendrai encore. Car il ne s'agit pas de verbiages ou de chimères. Il ne s'agit pas de crainte puérole ou de prudence sénile. Nous sommes vraiment au cœur de la question.

Le problème de l'unité après la Deuxième Guerre mondiale

Patriotisme et solidarité internationale

[Retour à la table des matières](#)

Si ce débat se menait contradictoirement, nos camarades communistes me répondraient sans doute que, dans toute conjoncture difficile, leur conduite serait déterminée par l'intérêt de la France, et qu'ils ont donné assez de preuves de leur patriotisme pour que nul n'ait le droit de le soupçonner. Tout serait simple en effet aussi longtemps que la position de l'État français coïnciderait avec celle de l'État soviétique, son allié. Mais le contrat franco-soviétique n'est qu'une alliance défensive et préventive contre l'Allemagne ; il n'a pas de portée générale et n'embrasse pas tous les cas possibles ; il ne lierait pas la France dans des éventualités comme celles que j'imaginai l'autre jour. A compter du moment où la position de l'État français apparaîtrait comme distincte, et à plus forte raison comme opposée, vis-à-vis de la position soviétique, comment nos camarades communistes résoudreiraient-ils ce cas de conscience ? Comment les éléments ex-communistes le résoudreiraient-ils dans l'unité ?

Dans un monde où la coopération pacifique des peuples n'aura été ni organisée, ni légalisée, ni imposée, il ne sera pas toujours facile d'accommoder l'affection ou la passion soviétiques avec le patriotisme français. Mais je veux pousser plus loin mon argument parce que je veux aller une bonne fois jusqu'au bout de ma pensée. Je me demande si, même en ce qui concerne le patriotisme français, nous nous trouvons exactement à l'unisson, nos camarades communistes et nous-mêmes... Oh ! non pas que je leur impute d'être de trop tièdes patriotes. Ce serait plutôt le contraire. Quelque chose m'embarrasse et me préoccupe dans l'exubérance de leur ardeur.

Je voudrais dire, pour couper court à toute équivoque, ce que signifie ce grand mot de patriotisme, non seulement pour moi, ce qui compterait peu, mais, j'en suis sûr, pour mes amis socialistes. Nous avons prêché le patriotisme et nous le prêchons encore. Le patriotisme implique la subordination de tous les intérêts particuliers à ceux de la patrie commune, et il impose tous les sacrifices que le salut de la patrie peut comporter. Mais si le patriotisme West pas lui-même subordonné au devoir de solidarité humaine, je tiens qu'il n'en est pas séparable. L'homme qui meurt pour la liberté de son pays est réellement mort pour la liberté de tous les hommes : l'intérêt d'un peuple, quand il est conçu en profondeur et sous l'aspect de la durée, concorde, converge nécessairement avec l'intérêt des autres peuples. Aucune nation n'aurait pu

vaincre seule, et aucune ne pourra vivre seule. Aucune nation isolée, et même aucun groupe de nations ne pourront à eux seuls ordonner le monde et régler la paix.

Si l'on veut bien y réfléchir, on se rendra compte qu'il n'existe pas d'attitude intermédiaire, pas d'attitude tenable, entre ce patriotisme internationaliste et humaniste, qui fut invariablement celui de Jaurès, et le nationalisme maurrassien. Devant cette alternative le socialisme a franchement choisi. Et, bien que nos camarades communistes aient adhéré à 'la formule du serment des États généraux ¹ dont j'ai rappelé récemment les termes, je ne sais trop si dans leur pensée, cette liaison du patriotisme français et de la solidarité internationale est demeurée aussi réelle, aussi présente, que dans la nôtre. Je me trompe peut-être et je serais heureux de m'être trompé. Mais s'il subsistait au contraire quelque trace de cette équivoque, ne faudrait-il pas l'éliminer jusqu'à sa racine avant d'entrer franchement dans l'unité ?

Le problème de l'unité après la Deuxième Guerre mondiale

Défense de la France et position socialiste

[Retour à la table des matières](#)

L'exaltation du sentiment patriotique a été, pour tous les Français, la conséquence naturelle et nécessaire de la guerre, de l'oppression, de la libération. Mais je redoute que ce mouvement unanime de pensée et de sentiment n'ait suivi, chez nos camarades communistes et chez nous, des directions quelque peu divergentes. Aux considérations que j'exposais hier en ce sens, j'en veux ajouter d'un autre ordre, et que j'aborderai avec la même franchise. Je veux parler des questions qui touchent l'armée et de la position que le socialisme doit observer à leur égard.

Dans tous les documents publics émanés du parti communiste depuis quelques mois, l'armée tient une place considérable. Je prends le plus récent que j'ai sous les yeux, le discours, d'ailleurs remarquable, que Georges Cogniot a prononcé la semaine dernière à l'Assemblée consultative au nom de son parti et j'y trouve ces formules : « On parle de grandeur et l'on a raison. Mais la grandeur n'est possible *qu'avec une armée nombreuse* et une économie puissante... » Georges Cogniot ajoute même : « Toute autre façon de poser la question a quelque chose de byzantin et de malhonnête, qui énerve et démoralise... » La puissance numérique de l'armée est ainsi posée comme la condition première de la grandeur nationale. Un autre document tout récent, le rapport présenté aux États généraux par Pierre Villon, respirait le même esprit. Certes, nos camarades communistes ne perdent aucune occasion de réclamer la démocratisation de l'armée ; ils veulent qu'elle soit tirée du peuple et reste mêlée au peuple, et là-dessus notre accord avec eux est entier. Mais ils apportent la même insistance à proclamer la nécessité d'une armée forte, d'une armée puissante, d'une armée nombreuse et cette insistance est trop systématique pour n'avoir pas une signification. Nos camarades communistes souhaitent évidemment que la France redevienne et demeure une grande puissance militaire, comme elle fut dans le passé.

Je ne sache pas que depuis la Libération la pensée collective du Parti socialiste se soit jamais exprimée sur ce problème. Il sera amené, je crois, à reconnaître la

¹ Assemblée des Comités départementaux de la Libération, réunie sous les auspices du Conseil national de la Résistance pour étudier les problèmes d'organisation et de structure.

nécessité d'une organisation militaire répondant aux besoins de l'occupation de l'Allemagne. Il sera amené à préciser ses vues sur le recrutement de l'armée, sur son instruction - dont les méthodes doivent être renouvelées de fond en comble pour les réserves comme pour l'active -, sur l'organisation scientifique et technique qui devra constamment maintenir les types de matériel au niveau du progrès, sur les plans de mobilisation industrielle qui permettraient de lancer dans le plus bref délai les fabrications en grande série. Il sera amené à préciser sans la moindre équivoque possible de quelles conditions il fait dépendre le désarmement de la France : caractère universel des obligations et du contrôle, efficacité de la force internationale de contrainte relativement aux forces nationales autorisées. Mais, cela posé, je crois que notre parti se refusera à abandonner la position traditionnelle du socialisme.

La défense du pays a toujours été à nos yeux un devoir. Aussi longtemps que la puissance militaire reste le moyen ou l'un des moyens indispensables d'assurer cette défense, nous en acceptons la nécessité, à ce titre et dans cette mesure. Mais elle n'est pas pour nous un but, un idéal, car elle n'est pas un élément permanent, organique, de la grandeur de notre pays. Ce qui est et ce qui demeure notre but, notre idéal, c'est d'assurer la défense de la France, conjointement avec celle de toutes les autres nations, par d'autres moyens que la puissance des armées nationales, je veux dire par une organisation vraiment efficace de la sécurité collective. Notre but, notre idéal est et demeure de substituer, en tant que garantie de la paix, une souveraineté internationale aux armements nationaux. La forme la plus élevée du patriotisme, à nos yeux, est et demeure, non pas de pousser notre pays à porter au plus haut point sa puissance militaire, mais d'en faire l'interprète, l'agent, le précurseur des idées qui répondent à sa vocation particulière dans le monde et sur lesquelles finira bien par se fixer tôt ou tard la conscience universelle.

Je puis m'être mépris sur la pensée de mes camarades communistes, bien qu'elle soit exprimée sans ambage. Je puis m'être mépris sur les dispositions d'esprit de mes amis socialistes... Mais, si je ne m'étais pas trompé, que faudrait-il conclure une fois de plus ?

Le problème de l'unité après la Deuxième Guerre mondiale

L'aspect international

[Retour à la table des matières](#)

Le caractère le plus évident de la période dans laquelle l'humanité est entrée depuis la guerre, et à plus forte raison depuis la victoire, est qu'il lui faut faire face à des difficultés et à des dangers d'une nature universelle. La paix est indivisible, selon la formule de Litvinov, c'est-à-dire internationale. La sécurité sera nécessairement collective, c'est-à-dire internationale. Les agressions possibles seront réprimées par une force de contrainte internationale en attendant qu'elles soient éliminées à leur racine par le désarmement international. La reconstruction matérielle du monde, la remise en marche de l'industrie, la remise au travail des hommes, leur alimentation, leur logement ne peuvent être exactement assurés sans un effort d'entraide, de coopération, d'organisation internationales. C'est sur le plan international que se posent tous les grands problèmes ; et, en tout cas, aucun ne peut recevoir de solution

satisfaisante que sur le plan international... Mes dernières réflexions auront, je crois, fait sentir qu'il en est du problème de l'unité prolétarienne comme de tous les autres.

A cet égard, je conviens - comme je l'avais fait dès le début de cette série d'articles - qu'un progrès décisif a été accompli au cours de ces dernières années. Il y a une Internationale ouvrière, et il n'y en a plus qu'une. Le Komintern de Moscou a été dissous et l'Internationale de Bruxelles n'a jamais cessé d'exister. Les socialistes français y adhèrent, et je suis convaincu que, comme au lendemain de l'autre guerre, ils n'épargneront rien pour lui rendre force et efficacité. Leur effort en ce sens sera d'autant plus énergique qu'ils considèrent l'organisation internationale des travailleurs comme un des fondements nécessaires de la communauté internationale des États. Les communistes n'y adhèrent pas : admettraient-ils que le Parti réunifié, celui qu'ils ont dénommé d'avance Parti ouvrier français, y donnât son adhésion ? Je n'ai pas souvenir que la question ait été expressément tranchée par nos camarades communistes dans leur projet de charte d'unité ; mais, si nous la leur posions, mon avis net est qu'ils répondraient par l'affirmative et qu'aucune difficulté ne s'élèverait de leur part en ce qui touche l'affiliation internationale. Seulement, n'est-ce pas au sein de l'Internationale elle-même que serait transportée la difficulté ?

Comment assurerions-nous, par exemple, la coexistence harmonieuse, au sein du même organisme, du futur « Parti ouvrier français » formé par hypothèse de la fusion des communisme et socialisme français, avec le Parti socialiste italien qui vient, dans son congrès tout récent, de se prononcer contre la fusion actuelle, avec le Parti ouvrier belge et le parti suisse, dont les dispositions, autant que je sache, sont analogues, avec le *Labour Party* qui, dans sa plus récente conférence, a repoussé une demande d'adhésion collective des communistes britanniques ? Je cite les pays les plus voisins du nôtre, ceux dont le prolétariat présente la plus étroite parenté avec le nôtre, puisqu'ils se trouvent placés à peu près au même stade de l'évolution économique et politique. Au sein de la fraternité internationale de tous les travailleurs, n'est-il pas évident que ceux qui relèvent des démocraties de l'Europe occidentale sont rapprochés par une analogie spéciale d'intérêts, qu'il existe entre eux quelque chose de pareil à ces pactes particuliers dont on cherche à assurer la survivance au sein de la communauté internationale ? Ce pacte ne noue-t-il pas un lien encore plus étroit entre les travailleurs anglais et français, après deux guerres où les deux nations ont constamment combattu côte à côte ?

Or, comment une différence de position vis-à-vis d'une question aussi grave que l'unité organique ne réagirait-elle pas sur les rapports mutuels des partis compris dans l'Internationale et par conséquent sur la consistance interne de l'Internationale elle-même ? Car les motifs pour lesquels un parti doit accepter ou repousser l'unité organique ne sont pas d'ordre local ou national ; ils ne tiennent pas aux vicissitudes et aux commodités politiques du moment ; ils sont forcément valables pour tous les partis socialistes du monde. Aux nécessités immédiates de l'action, qui varient selon les temps et les lieux, c'est l'unité d'action qui répond. L'unité organique répond, elle, à autre chose : à un croisement, à une conjonction dans l'évolution intime des doctrines, des tactiques, des « mentalités »... Nous avons déjà vu comment l'unification prématurée menacerait en France l'unité d'action. Nous voyons maintenant comment elle compromettrait l'harmonie, le jeu de l'Internationale et par conséquent son efficacité.

Le problème de l'unité après la Deuxième Guerre mondiale

Premières conclusions

[Retour à la table des matières](#)

Il est temps de conclure. Il est temps de rassembler les éléments positifs qui -se dégagent d'un trop long examen critique.

Ma première conclusion est que, dans notre cadre national et en cet instant précis du temps, l'unité d'action est indispensable. Elle l'était déjà avant la guerre. Je crois probable qu'elle le demeurera longtemps.

Il est clair que l'éclaircie bienheureuse de la Libération est passée, que le temps où de grandes transformations sociales auraient été accueillies amiablement, aisément, presque joyeusement, est révolu ; que, sans avoir rien perdu de leur caractère de nécessité et même étant devenues plus nécessaires encore, elles se heurteront désormais à une coalition d'intérêts menacés et résolus à se défendre. Qu'à cette coalition nous accolions le nom de trust ou tout autre, que son nom soit propre ou impropre, il est clair néanmoins quelle existe ou tout au moins que nous la voyons se constituer sous nos yeux. Sans que je sois enclin pour ma part à grossir prématurément le péril, nous sommes pourtant obligés de nous rappeler que la résistance sur le plan économique et social tend toujours à se traduire dangereusement en réaction politique. Contre cette réaction, contre les formes particulièrement malignes qu'elle peut affecter, les travailleurs doivent rester en état d'alerte, et l'unité d'action entre socialistes et communistes, maintenue et resserrée, demeure et demeurera sans doute leur plus sûre garantie.

Ma sec-onde conclusion est que l'unité d'action, indispensable à la protection politique des travailleurs, tout comme leur capacité et leur efficacité d'action internationale, risquent de souffrir gravement d'une fusion ou unification prématurée. L'unité d'action conduit logiquement à l'unification organique ; elle y incline naturellement. Mais si, cependant, l'unification est décidée avant son heure de juste maturation, quand des dissentiments théoriques d'une espèce grave portant sur des problèmes d'ordre essentiel survivent encore à la pratique de l'action commune, alors cette unité prématurée n'est pas seulement exposée à se rompre sous le coup des événements mais, par un choc en retour, elle viendra briser l'unité d'action elle-même.

L'enthousiasme hâtif de l'unité aboutit ainsi à une phase de division et de discorde, où chacun s'impute la responsabilité de la déception commune et après laquelle tout est à recommencer sur nouveaux frais. On a voulu gagner du temps pour atteindre au plus court le but qui nous est également cher à tous. En fin de compte on en aura perdu ; et il en est ainsi d'ailleurs chaque fois que l'homme veut forcer la nature.

Ma troisième conclusion est que l'unité d'action doit être conçue et pratiquée de façon à devenir une préparation en profondeur de l'unité organique. J'entends par là qu'elle doit être empreinte d'une entière loyauté, non seulement dans nos rapports réciproques mais dans l'ensemble de notre conduite publique, qu'elle doit être pratiquée sans aucune arrière-pensée, sans dissimulation comme sans méfiance, sur un plan de sécurité et d'égalité. J'entends aussi que nos contacts, et même nos discussions, doivent être dirigés de façon à nous reporter toujours à notre souche commune,

à ce fonds commun de doctrines, de convictions et d'espérances, dont nous sommes directement issus les uns et les autres. Nous avons le même arbre généalogique, qu'il faut remonter plutôt que descendre chaque fois que nous nous appliquons à trouver entre nous un principe commun d'action.

Parviendrons-nous à faire tomber les obstacles qui nous séparent encore les uns des autres ? J'en ai l'ardent désir. Mais ma quatrième conclusion est que le succès de cette opération ne dépend pas uniquement de notre bonne volonté réciproque, qu'il dépend aussi dans une large mesure de conditions extérieures à nous, et c'est ce qu'il me reste à montrer encore avant d'achever.

Le problème de l'unité après la Deuxième Guerre mondiale

Un grand espoir

[Retour à la table des matières](#)

Le succès de l'unification ne dépend pas seulement de nous, communistes ou socialistes ; il dépend, ou bien du temps et de la marche générale des événements, ou bien d'un homme, qui est Staline. L'unité s'accomplira nécessairement, tôt ou tard. Mais il dépend principalement d'un homme, qui est Staline, qu'elle se place ou non dans une perspective prochaine.

Je vais essayer d'exprimer ma pensée d'une façon moins sibylline. Le plus grave des dissentiments qui nous séparent encore, celui que je me suis appliqué le plus attentivement à analyser, celui qu'il est le plus important de réduire préalablement à l'unité, concerne nos positions respectives vis-à-vis des idées de patrie et d'internationalisme. Ces dissentiments subsistent, pour les raisons que j'ai cherché à faire sentir, en dépit de la dissolution réelle du Komintern et de la rupture des liens hiérarchiques qui subordonnaient le communisme français à la III^e Internationale. Pour résumer l'opposition en termes sommaires, et par conséquent grossiers, nous combinons en nous le patriotisme français et un patriotisme international, tandis que nos camarades communistes combinent entre eux le nationalisme français et le nationalisme soviétique. De ces deux derniers sentiments, l'un possède la force de la nouveauté, l'autre possède la force de l'habitude, et c'est pourquoi le temps devrait agir sur le second comme sur le premier.

J'ai déjà rappelé que je me trouvais en Italie au moment de la crise de Trieste. On m'a relaté une conversation qu'avaient alors échangée un socialiste et un communiste, dont je m'excuse de ne pas citer les noms. « Sans doute, disait le communiste italien, nous nous sentons gênés dans nos mouvements, parce que la masse de nos camarades n'a pas perdu l'habitude de regarder vers Moscou, d'attendre de là-bas une instruction, un mot d'ordre, et quand ils ne les reçoivent pas ils s'y conforment tout de même, parce qu'ils s'efforcent de les deviner, de les imaginer. » Ces rééducations sont toujours assez lentes. Mais ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera plus dans deux ans, dans cinq ans, des mêmes hommes ; et, en tout cas, ce ne sera plus vrai de leurs enfants.

Voilà en quel sens peuvent agir le temps, la marche générale des événements, la pratique toujours plus intime, toujours plus confiante de l'unité d'action. Mais cette

évolution peut être lente, et pour lui imprimer une énergique accélération de rythme, pour pallier en attendant tous les inconvénients de la période intercalaire, il suffirait de la volonté d'un homme, qui est Staline.

Je veux encore m'expliquer clairement. J'ai relaté, au début de ces articles, comment j'avais attendu de l'initiative des Soviets l'intervention décisive en vue de l'organisation internationale. Je ne doute pas que beaucoup de mes amis socialistes, en France et ailleurs, l'aient attendue comme moi, et ils ont été déçus comme moi. Cette déception, si j'en juge par mon exemple, elle est au fond des difficultés actuelles de l'unité. Or, voici que maintenant un événement nouveau vient de créer une nouvelle espérance. Cet événement nouveau, c'est, au cours de ces derniers mois, la marche au pouvoir du socialisme dans l'Europe presque entière ; c'est, dans ces dernières semaines, l'installation au pouvoir, par une écrasante majorité, du *Labour Party* d'Angleterre. Si Staline se déterminait à reprendre sur nouveaux frais, d'accord avec les gouvernements socialistes d'Europe, et en particulier avec le gouvernement travailliste, l'œuvre qui s'est à peine ébauchée à San Francisco, si nous nous trouvions demain en présence d'une *unité d'action internationale* entre l'État soviétique et les gouvernements socialistes ou socialo-communistes de l'Europe et du monde, alors vraiment le progrès pourrait être décisif pour l'unité organique des partis aussi bien que pour l'organisation internationale des peuples.

Et cette unité s'installerait du coup, elle aussi, sur le plan international, le seul où elle puisse trouver des fondements entièrement solides et durables. C'est l'Internationale tout entière qui fusionnerait avec l'ancienne Internationale de Moscou, se survivant un instant pour cette tâche suprême, - tout comme, dans l'ordre corporatif, nous voyons la Fédération syndicale tout entière fusionner sous nos yeux avec les syndicats russes¹. Dans cette unité, non seulement les partis communistes des différents pays, mais encore, et au premier chef, le parti communiste de Russie, prendraient place. Car s'il est difficile, en l'état présent du monde, de concevoir l'unité organique autrement que sur le plan international, il est impossible de concevoir l'Internationale en dehors de la Russie soviétique... Qu'on m'entende bien, et qu'on m'en croie. Ce n'est pas ici une difficulté que j'oppose, c'est un espoir que je propose - et c'est par cet espoir que je veux achever.

¹ La Fédération syndicale mondiale constituée au lendemain de la Libération comprenait, en effet, entre autres, les syndicats soviétiques, les Trade Unions, la C.G.T. française et une des deux organisations américaines, le C.I.O.

LA REFORME DE L'HÉRITAGE

[Retour à la table des matières](#)

Le problème de l'injustice sociale perpétuée par la législation de l'héritage avait préoccupé Léon Blum dès son adolescence. Élève du lycée Charlemagne, il avait été très impressionné par la lecture d'une pièce d'Émile Augier, Le fils de Giboyer, où il était souligné que « si la fortune est héréditaire, l'intelligence ne l'est pas ». Mettant, parvenu à l'âge d'homme, son comportement en accord avec ses principes, il fit don au Populaire de sa part de l'héritage paternel.

Au soir de sa vie, il voulut faire partager ses vues au comité directeur et au groupe parlementaire du P.S. Il lut, dans une séance commune de ces deux organismes (5 février 1946) un texte sur la réforme de l'héritage. Peu enclins à heurter une grande part de l'opinion publique, les auditeurs de Léon Blum ne prirent pas son projet en considération.

J'ai réfléchi à ce que devrait être le programme du Parti aux prochaines élections. Je me suis placé dans l'hypothèse où nous nous trouverions aux élections dans la formation politique où nous sommes actuellement. Je considère, quant à moi, comme probable que le gouvernement actuel tiendra jusqu'aux élections. Je le crois peut-être parce que je le souhaite. Mais en réalité je crois, même si cette hypothèse ne se confirmait pas, que nous arriverons à la période électorale imprégnés de ce que nous sommes en train de faire et de ce que nous avons fait jusqu'à présent, c'est-à-dire ayant naturellement pris des responsabilités plus grandes dans l'effort qui va commencer aujourd'hui : réformes politiques, financières, économiques. Mais néanmoins,

au sortir d'une période où les trois grands partis de la majorité, auront pris une responsabilité commune, il ne pourra guère être question de se rejeter les uns sur les autres les responsabilités de ce qui se passe en ce moment. Cependant, il sera nécessaire que nous ayons une position qui cette fois se distingue clairement, se distingue nettement, sans confusion possible, et des communistes d'un côté, et du M.R.P. de l'autre. Nous représentons, nous, le socialisme démocratique, et nous avons à nous montrer au pays comme étant par excellence le Parti qui incarne à la fois le socialisme et la démocratie.

Le M.R.P. nous dira peut-être : « Nous sommes aussi socialistes que vous. » Nous voulons bien. Dans une large mesure, le programme que je propose est un programme d'épreuve à cet égard. Il s'agit de savoir si nous trouverons d'accord avec nous, quand il s'agira de projets positifs, les hommes que nous avons trouvés d'accord avec nous sur des formules forcément assez générales et assez vagues, et dont le contenu réel n'apparaissait pas toujours.

Nous aurons, d'autre part, les communistes qui nous diront : « Mais pendant que le M.R.P. dit qu'il est aussi socialiste que vous, moi je vous dis que je suis aussi démocrate que vous. »

Nous n'avons pas plus à récuser d'avance leur bonne foi que nous n'avons d'avance à récuser la bonne foi du M.R.P. Mais nous avons le droit de dire, aux uns comme aux autres : « Eh bien ! quand il s'agit de socialisme aussi bien que de démocratie, nous avons tout de même des titres plus anciens et peut-être plus authentiques. Nous avons une marque tout de même plus connue et moins récusable. Le sentiment démocratique chez nous est la passion de la liberté démocratique, qui n'est pas pour nous une passion de circonstance ou d'occasion ; elle est constante, elle est une des données fondamentales de notre Parti depuis qu'il existe et depuis qu'il agit. »

Le sentiment démocratique chez nos camarades communistes c'est essentiellement une séquelle de l'antinazisme. La lutte se serait-elle établie entre le nazisme et le communisme, si le nazisme n'avait pas le premier fait de l'anticommunisme un moyen de propagande et une arme de guerre ? Nous n'en savons rien et nous n'avons pas, pour l'instant, à le rechercher, mais enfin ce que nous savons c'est que, en admettant même que le sentiment démocratique chez les communistes soit parfaitement sincère, il n'a pas été de tous les temps ; encore aujourd'hui, il n'est pas exactement de tous les lieux, et je crois que nous avons le droit de nous présenter devant les électeurs comme les représentants les plus qualifiés, les plus authentiques du socialisme démocratique.

A vrai dire, la preuve que nous avons à faire devant les électeurs n'est pas seulement que nous sommes plus démocrates qu'un autre parti de ce pays. Je crois, certes, que la garantie la plus forte de la démocratie dans ce pays, est notre Parti lui-même, et sa puissance. Ce que peut-être nous avons à montrer plus encore et à rendre sensible c'est que, tout en ayant été et en restant des démocrates, nous restons des socialistes. C'est pour cela que je voudrais pour ma part que ce fût sur cette démonstration socialiste que tout notre effort dans la prochaine campagne électorale fût porté et je voudrais qu'il fût porté sur deux points principaux.

Le premier, c'est le caractère international de notre Parti et de notre politique. Je n'ai pas besoin d'insister plus longtemps là-dessus, c'est un thème courant pour chacun de nous, mais au fond, l'internationalisme qui était le lieu commun de la

social-démocratie avant la guerre de 1914, seul le socialisme le représente aujourd'hui et à l'intérieur du socialisme peut-être le socialisme français est-il le seul à le représenter aujourd'hui d'une façon complète. Par conséquent, au point de vue de la sécurité collective, au point de vue de la construction de la communauté internationale dans le sens de l'internationalisme économique, je crois que nous aurons à prendre une position tout à fait catégorique, tout à fait claire, et je crois déjà que par là nous prendrons un caractère distinctif.

Mais je voudrais aussi que pour la première fois dans notre histoire de parti, nous portions devant le corps électoral l'idée même de la propriété capitaliste, c'est-à-dire la notion centrale de tout socialisme.

Nous avons fait un grand effort aux élections dernières sur la question des nationalisations. Nous l'avons déjà fait dans la préparation de la campagne électorale de 1936. Par les nationalisations, on approche certaine forme de la gestion socialiste, et par la façon dont nous avons conçu les indemnisations, nous avons déjà porté une atteinte à la notion de la propriété capitaliste. C'est par là que les projets de nationalisation avaient un caractère spécifiquement socialiste, sans quoi ils auraient pu s'intégrer dans toute autre économie que dans l'économie socialiste.

Je voudrais que cette fois nous allions plus loin et, pour ma part, ce que je proposerai au Parti, c'est de s'attaquer à la notion de la propriété capitaliste dans son caractère essentiel, c'est-à-dire dans son caractère de transmission héréditaire indéfinie, et par conséquent, de poser devant les électeurs le problème de l'héritage.

En réalité, cela nous ramène de cent ans en arrière. Tout ce que je vous dis en ce moment, vous le retrouverez dans les travaux des saint-simoniens d'avant 1830 et dans le *Manifeste communiste*. Mais, cependant, je ne crois pas que devant un corps électoral la question jusqu'à présent ait jamais été posée comme étant susceptible d'une solution pratique, ou même comme pouvant comporter une préparation de solution pratique dans un délai suffisamment court.

Il est entendu que je parle en ce moment de la propriété capitaliste telle qu'elle a été définie par Marx lui-même dans le *Manifeste communiste*, c'est-à-dire de la propriété d'instruments de production, dont les salariés assurent la mise en oeuvre, et que je laisse par conséquent de côté, ou la propriété agricole exploitée par le paysan, par le propriétaire avec sa famille, ou la boutique, ou l'atelier tenus et exploités par le commerçant ou l'artisan et par leur famille, soit même la très petite forme de propriété paysanne qui dans nos campagnes est très souvent le complément vital du petit commerce.

Je vise en ce moment la propriété capitaliste telle que nous l'avons toujours et constamment définie et pense que nous pourrions envisager dès à présent l'interdiction absolue de toute succession en ligne collatérale. Dans une succession, excepté la ligne descendante directe, il n'y aurait pas d'autres héritiers que la nation, et dans la ligne descendante directe elle-même, la transmission successorale serait limitée à une génération.

Vous savez l'argument dont on se sert couramment, quand on discute de ces questions avec les économistes libéraux : « Si vous supprimez chez l'homme la possibilité de transmettre à ses enfants le fruit de son travail, il ne travaillera plus. » Je sais aussi bien que vous ce que vaut cet argument et qu'il ne vaut pas en réalité grand-

chose, car nous n'avons jamais remarqué, ni les uns ni les autres, qu'un célibataire fût moins âpre au gain qu'un père de famille nombreuse. Mais enfin admettons cela. Vous prétendez que le désir de transmettre ce que l'on a gagné par son travail à ses enfants est un stimulant du travail, très bien ! mais si c'est vrai pour moi, ce sera vrai pour mon fils, alors lui aussi pour travailler il faut qu'il ait un stimulant et ce sera précisément de pouvoir transmettre à son fils, ce qu'il aura gagné par son travail, et non pas ce qu'il aura recueilli du fait de mon travail à moi. J'imagine bien entendu pour une législation de ce genre que le ménage est une unité, c'est-à-dire que la succession ne s'ouvre qu'au décès du dernier vivant des deux conjoints, mais cela étant, je propose que dans toutes successions, soient ventilées la part de l'actif qui a déjà été transmise au *de cuius* par héritage et celle qui est le produit de son propre travail. Cette dernière sera reversée sur la génération suivante ; celle qu'il avait déjà recueillie par héritage reviendra à la nation, comme ce serait le cas dans la succession en ligne collatérale.

Et voici ce que je propose pour l'affectation du produit de cet héritage national. Nous avons en ce moment toute une catégorie de dépenses auxquelles nous allons essayer de faire face ; nous commençons cet effort de pourvoir par les ressources régulières aux dépenses normales et permanentes du budget. Nous avons une catégorie de dépenses, qui sont des dépenses de remise en état, de modernisation d'outillage, etc., auxquelles nous allons essayer de parer par des emprunts et des crédits extérieurs.

Le produit d'une réforme comme celle que j'envisage ne doit aller ni au budget courant ni à la remise en état de l'outillage national. La recette a un tout autre caractère et son affectation doit avoir un tout autre nature.

En somme à quoi tend une réforme comme celle que je vous propose, qui serait encore incomplète puisqu'elle laisse subsister la transmission héréditaire pendant une génération, mais qui à elle seule produirait déjà dans notre pays un changement très profond, qu'il serait d'ailleurs bien aisé de compléter plus tard ? Elle tend à ce que, à l'intérieur de chaque génération, puisse s'établir à égalité la course entre tous les enfants, quelles que soient leur origine et leur fortune.

Je voudrais que l'emploi en fut entièrement absorbé, d'une part par un système d'éducation nationale qui serait l'ensemble, la suite d'épreuves de toutes sortes : épreuves d'orientation, de sélection, d'affectation par lesquelles chaque individu humain est finalement affecté au poste social où son rendement peut être le plus utile, et je n'ai pas besoin de vous dire que si nous nous plaçons à ce point de vue en matière d'éducation publique nous survolons de bien loin les querelles d'aujourd'hui sur la liberté ou la non-liberté de l'enseignement, sur la laïcité plus ou moins complètement respectée.

Je voudrais d'autre part que ce fût le système d'hygiène sociale - car là encore le point de vue est le même - et à l'autre extrémité le système de sécurité sociale, qui profitât de tout l'apport des ressources qu'un système de ce genre pourrait procurer. Car si nous devons mettre chaque enfant dans la meilleure condition possible d'entraînement pour la course à laquelle il va prendre part, nous devons aussi, par un système de sécurité sociale, recueillir et protéger les coureurs fatigués, ceux qui sont obligés de quitter le stade pour laisser leur place à ceux qui viennent.

Voilà en deux mots ce que j'avais conçu et je pense, en y réfléchissant exactement, que nous sommes au croisement du concept démocratique et du concept socialiste, car au fond l'idée commune qui est à leur croisement, est bien celle de l'égalité.

CONTRE LE RASSEMBLEMENT GAULLISTE

[Retour à la table des matières](#)

Le général de Gaulle, qui avait quitté le pouvoir en janvier 1946, s'était prononcé contre la Constitution bipartite (socialo-communiste), rejetée par le corps électoral, puis contre la seconde, tripartite (socialistes-communistes-M.R.P.), acceptée par lui. Le 30 mars 1947, dans un discours prononcé à Bruneval, en Normandie, il entrait en campagne contre la IV, République et annonçait prochain le jour où « les Français » se rassembleraient « sur la France ». Puis, le 7 avril, à Strasbourg, il baptisait le « Rassemblement du Peuple français ».

Peu de jours après, à Bordeaux, il définissait sa conception de l'Union française et de ses rapports avec le pouvoir exécutif.

Léon Blum analysa et réfuta aussitôt l'argumentation du Général.

1. Le discours de Bruneval

Le discours du général de Gaulle à Bruneval m'a porté - comme à tous ceux qui l'ont entendu ou lu - un premier choc. Je l'ai repris ensuite avec une application véritable, me défendant contre toute sorte de prévention, m'appliquant surtout à démontrer le mécanisme de la pensée pour pénétrer jusqu'à l'intention profonde. Ce travail méticuleux n'a fait que me ramener à mon impression initiale.

Le discours se présente presque en son entier comme une apologie de la Résistance intérieure et comme une démonstration du rôle capital qu'elle a joué dans la victoire de France - thème assez nouveau, soit dit en passant, dans la bouche du général de Gaulle. Cet ample tableau est composé et traité avec un art noble et

magnifique. Cependant, il est tout à fait naturel que l'attention publique s'en soit détournée, comme la mienne, pour se porter tout entière sur une phrase, une seule petite phrase, la dernière du discours. C'est que cette phrase est un acte politique, un acte important, c'est que tout le tableau n'a été conçu, jusque dans ses moindres détails, que pour préparer et motiver l'acte.

Cet acte n'est pas seulement la condamnation réitérée - en termes plus sévères que jamais - du régime des partis « où s'égaré la nation et se disqualifie l'État » et de la Constitution mal bâtie qui les tolère. Il est l'annonce du jour prochain, du jour « qui va venir » où la masse des Français, ayant pris conscience du péril mortel qui menace la patrie, se rassemblera pour « rejeter ces jeux stériles » et pour chercher dans une autre voie le salut commun. En annonçant catégoriquement ce jour prochain, le général de Gaulle l'appelle. Par là même, il se pose et s'offre comme chef aux Français rassemblés dans un nouveau mouvement de libération. Pour former le premier contingent de l'armée libératrice, il remobilise autour de lui non seulement le personnel des anciens réseaux mais encore tous ces F.F.I. dont il venait précisément de prononcer le panégyrique si exactement calculé. Dans ce panégyrique rétrospectif, chaque trait contient un précepte théorique ou une règle tactique en vue du mouvement de demain : unité de passion et d'objet ; coordination étroite des tâches sous une direction volontairement « intransigeante » ; propagation à la masse de la nation de l'énergie produite par le groupe moteur. Voilà bien le fond du discours de Bruneval. Quelques heures plus tard, à l'autre bout de la France, pris de surprise lui aussi sous le choc premier, Le président du Conseil répondait en quelques phrases improvisées où jaillissait, si je puis dire, tout son cœur républicain. Il rappelait, comme l'a toujours fait Jaurès, que la République est par essence un acte de confiance, un acte de foi dans le peuple : « Ceux qui parlent ainsi, ceux qui pensent ainsi n'ont pas confiance dans le peuple de France. » Il montrait que le principe de la vie républicaine est la sincérité dans la liberté et que, les luttes publiques de partis, quels qu'en puissent être d'ailleurs les inconvénients ou les excès, n'étaient pas cependant des jeux stériles mais la condition même de toute action et de tout accord sincères. Si la Troisième République a pu durer soixante-dix ans et se prolonger dans la Quatrième, « c'est parce qu'elle a été un régime de sincérité ». Ainsi, c'est seulement dans la République que les grandes synthèses nationales sont réalisables. « S'il n'y avait pas de République, il ne pourrait pas y avoir de France... » Ainsi parlait Paul Ramadier à Capdenac, sans passion ou du moins sans animosité, mais sur un ton de gravité méditative qui ajoutait encore à l'assurance de sa parole. Contre le discours de Bruneval appelant la France à se rassembler autour de la « grandeur éphémère d'un homme » - et la grandeur des hommes est toujours éphémère comme eux - Paul Ramadier maintenait d'une main résolue le drapeau républicain.

Le défi porté a donc été relevé. Bien que je ne sois nullement enclin à m'exagérer la gravité de la situation, je suis bien obligé de constater qu'une lutte est dès à présent ouverte. Un état d'intoxication fébrile, qui incubait plus ou moins sourdement depuis de longs mois, s'est déclaré. Le Parti socialiste a pris position dès le premier instant, ou, pour mieux dire, sa position était prise d'avance. Sans hésitation, et sans réserve, sans restriction et sans exception, sans faille ni défaillance possibles, il sera du côté de la République.

Plus je réfléchis au discours de Bruneval, plus je suis sensible à la contradiction foncière qui l'entache et qu'on peut formuler ainsi : il couvre et pare d'une mystique d'unité ce qui est réellement un acte de division.

Quand le général de Gaulle, évoquant les exemples et les leçons de la Résistance, affirme que tous les Français et Françaises qui ont participé au combat répondaient à un seul appel, accomplissaient un seul devoir, servaient une seule cause, quand il ajoutait que la Résistance a fait reflourir dans la nation, non seulement pour le présent, mais pour l'avenir, la conscience de son unité, comment n'applaudirait-on pas à de telles paroles ? Je suis, pour ma part, de ceux qui pensent - et je l'ai répété à toute occasion en France et hors de France - que l'épreuve du désastre, de l'occupation, de la résistance a changé substantiellement la nation, a déterminé une modification intrinsèque - consciente ou non - à l'intérieur de toutes les formations politiques comme de chaque individu. Qu'en présence des difficultés de tout ordre qui pèsent sur notre pays, ce sens de l'unité de la nation apparaisse aujourd'hui autant que jamais comme une condition vitale, personne ne le contestera davantage à l'orateur de Bruneval. Oui, la France doit s'unir ou périr ; elle doit tout au moins s'unir ou déchoir. Elle le sait. Elle le sent. Et je n'en veux d'autre témoignage que l'élan d'unanimité confiante et ardente par lequel le peuple entier répondait, au début de cette année, à l'initiative d'intérêt commun ou pour mieux dire de salut public que lui proposait le gouvernement socialiste.

Quoi qu'on en pense, quoi qu'on en dise, cette unanimité-là subsiste. Mais le général de Gaulle n'en tient nul compte et autour de quoi, autour de qui, prétend-il la reconstituer aujourd'hui ? L'orateur de Bruneval conclut au démantèlement ou à la destruction des institutions actuelles qu'à ratifiées le suffrage universel. Il conclut à l'élimination des partis, c'est-à-dire à la compression ou à la suppression du régime parlementaire, c'est-à-dire à l'abdication de la souveraineté nationale. Il conclut au rassemblement de tous les Français « sur la France », mais à sa voix et autour de son programme, c'est-à-dire, qu'on en convienne ou non, autour de sa personne. Peut-il s'imaginer un seul instant qu'autour de son programme et de sa personne, il puisse rassembler une unité nationale ? Non, certes. Il groupera sans doute un certain nombre de Français et de Françaises - je ne veux pas rechercher pour l'instant comment s'opérera le tri - mais il rejettera le reste des Français et des Françaises vers le pôle contraire. Il les agglomérera dans une opposition hostile, agressive à son système et à son dessein. Il suscitera la formation de deux blocs antagonistes. Il déterminera, dans cette nation qu'il prétend unir, une scission interne, un schisme, pénétrant beaucoup plus profondément, beaucoup plus grave et plus durable que les divisions et oppositions publiques de partis.

Je ne sais pourquoi je parle au futur. L'effet se dessine dès à présent. Cette apologie grandiose de l'unité française a déjà partagé la France en deux camps rivaux. A mesure que se poursuivra la campagne du général de Gaulle, si véritablement elle doit se poursuivre, le partage s'accroîtra fatalement et se manifestera par des signes de plus en plus accusés. Il dira sans doute : « Je n'ai pas voulu cela » et, pour mon compte, je n'hésite pas à l'en croire. Il ne l'aura pas voulu mais il l'aura fait. Je relisais l'autre jour dans l'étude de Sainte-Beuve, une lettre admirable de Proudhon : « N'oubliez jamais, écrivait-il à son correspondant, qu'en matière pénale on juge des actes par les intentions, mais qu'en matière politique on juge des intentions par les actes. »

Contre le rassemblement gaulliste

2. *Le discours de Strasbourg*

[Retour à la table des matières](#)

Je ne note ici qu'une réaction immédiate, après lecture attentive mais rapide, et je formule aussitôt la question qu'elle laisse pendante devant mon esprit.

Le discours de Strasbourg conclut à peu près comme le discours de Bruneval, c'est-à-dire par un appel adressé au Peuple français. Le général de Gaulle lui demande de « se rassembler », de faire triompher par-dessus les différences des opinions le grand effort de salut public et la réforme profonde de l'État, Il affirme que ce rassemblement, destiné à rompre le cadre constitutionnel, peut et doit agir dans le cadre des lois.

Or, au début du même discours, s'exprimant au passé mais clans des termes qui valent évidemment pour le passé et sans doute pour l'avenir, le général de Gaulle rappelait comment avait été écartée par lui toute aventure plébiscitaire dont il est convaincu que, dans l'état de l'esprit public et dans la conjoncture internationale, elle aurait finalement *abouti* à des secousses désastreuses.

Que prévoit donc le général de Gaulle? Il a l'habitude d'envisager de loin et de haut le déroulement des choses ; comment se dessine pour lui la perspective de l'avenir? Je l'ai dit déjà et je le répète. Appeler les Français à se rassembler autour du programme négatif et positif qu'il leur trace, c'est nécessairement les appeler à se rassembler sur son nom, c'est se proposer à eux comme chef pour l'effort de salut *public* et de réforme de l'État donc il leur remontre l'urgence vitale ; c'est s'obliger à déférer à leur choix. Ne jouons pas sur les mots. Même si le rassemblement ne prend pas la forme extérieure des plébiscites consulaires et impériaux, son objet final, son objet réel est un plébiscite, c'est-à-dire la fixation de la majorité populaire sur une personne, J'irai plus loin : quel autre contenu que celui d'une consultation plébiscitaire ce rassemblement peut-il effectivement comporter ?

Il y a là une difficulté dont la solution possible ne m'apparaît pas, une obscurité que je sens peser sur le discours. Le général de Gaulle se maintient obstinément dans des positions qui ne sont pas républicaines, dans des thèses qui l'écartent inéluctablement de la République, mais en même temps, il se défend avec la même ténacité de toute rupture catégorique avec les dogmes, les traditions, le vocabulaire républicains. Voilà pourquoi, me semble-t-il, ce logicien rigoureux s'interdit d'aller, dans un sens ou dans l'autre, jusqu'à l'extrémité de sa pensée. Ou bien encore -c'est une dernière hypothèse - peut-être réserve-t-il dès à présent le changement « de l'esprit public et de la conjoncture internationale » qui rendrait possible ou nécessaire l'opération plébiscitaire écartée dans les données acquises du présent.

Tout cela fait que le discours se présente comme quelque chose qui n'est ni substantiel, ni catégorique, ni même assuré. Le manque d'élan, de confiance, est manifeste et tout lecteur un peu sensible s'apercevra d'un changement de ton. Est-ce l'effet de cette gêne logique que j'ai signalée ? Est-ce déjà la marque d'un désenchantement, d'une déception... Dans la voie où le général de Gaulle s'est engagé, avec les compa-

gnons qu'il s'est choisis, d'autres déceptions attendent cet homme si difficilement content des hommes.

J'ai relu. J'ai réfléchi plus posément. Et j'insiste sur l'impression que je notais hier.

Au début de son discours, dans un raccourci dont chaque trait, d'ailleurs, pourrait ouvrir une chicane, le général de Gaulle rappelle comment il a saisi, exercé, délaissé le pouvoir, S'il a donné sa démission il y a quinze mois, c'est, dit-il, parce qu'il se trouvait pris entre deux conduites qu'il écartait l'une et l'autre. Il ne voulait ni mêler son nom à une aventure plébiscitaire ni « entrer dans le jeu des partis ». Dès lors, il ne restait plus pour lui d'autre issue que de « laisser les partis faire leur expérience », c'est-à-dire de se retirer de la vie publique.

Concédonsons cela. Mais ni la situation qu'il décrit ni la difficulté qu'il invoque ne sont changées. Il n'apercevait pas, en janvier de l'an passé, le moyen d'échapper soit au travail avec les partis, soit à l'aventure de type plébiscitaire. La même alternative se pose encore aujourd'hui, exactement la même. Quel moyen voit-il de s'y soustraire ? Il ne consentait alors à aucune des deux solutions possibles. En est-il une qu'il admette aujourd'hui ? Non, si l'on s'en tient aux termes du discours de Strasbourg. Us partis politiques restent sa cible, sa tête de Turc. Sa répudiation du plébiscite n'est pas atténuée. Alors, comment les mêmes mobiles qui l'acculaient hier à la retraite lui permettent-ils aujourd'hui de rentrer dans l'action ?

Cependant, il agit aujourd'hui alors qu'il se retirait hier. Il agit et il continuera d'agir. Il est résolu à susciter un vaste rassemblement « pour le salut public et la réforme de l'État » ; voilà l'unique donnée certaine. Comment s'est-il libéré du dilemme insoluble d'il y a quinze mois ? Lui oppose-t-il quelque chose qui ressemblerait à une réserve mentale ? A-t-il conçu quelque tactique inédite qui assurerait l'indépendance de son action à l'égard des partis sans la faire verser dans le plébiscite ? A-t-il découvert cette quadrature du cercle ? Je l'ignore, comme tout le monde, car, à Strasbourg, il n'a rien laissé transparaître de son secret. Le trouble du lecteur résulte de cette contradiction, et la gêne sensible de l'orateur montre qu'il ne parvenait pas à s'en dégager lui-même.

Le général de Gaulle estime peut-être que, durant ces quinze mois écoulés, les difficultés du pays se sont aggravées, que le péril est devenu pressant, qu'il faut maintenant passer outre, courir au plus pressé sans s'embarasser d'autre raisonnement. Mais je ne lui accorde aucunement, pour ma part, que depuis le début de l'an passé, la situation générale du pays soit devenue plus difficile ou plus périlleuse. Le général de Gaulle ne peut pas légitimement renouveler à l'égard de ses successeurs l'apostrophe, d'ailleurs apocryphe, de Bonaparte revenant d'Égypte au Directoire : « Qu'avez-vous fait de la France que je vous ai laissée? »

C'est depuis le début de l'an passé, c'est-à-dire depuis sa retraite, que la France est sortie du provisoire et que les institutions constitutionnelles ont été mises en place. Le général de Gaulle les condamne sans appel sur une expérience vraiment bien courte. Mais il les avait condamnées d'avance et beaucoup de juges aussi désintéressés que moi-même estiment qu'au contraire leur début dans le monde ne laisse pas d'autoriser de justes espoirs. C'est durant le même intervalle que s'est poursuivie la restauration budgétaire, financière, monétaire, entreprise après sa retraite par le gouvernement de

Félix Gouin, que le plan Monnet a été étudié et mis en train, que la hausse des prix a été barrée et la « tendance » renversée. Les rapports entre les partis, dont dépend la possibilité d'action efficace pour un gouvernement de coalition, ne se sont nullement altérés ; si quelque chose les a troublés dans ces derniers jours, c'est précisément l'incidence du discours de Bruneval. La situation internationale, sans être assurément satisfaisante, n'impose pas un sombre pronostic. U.S.A. et U.R.S.S. semblent bien s'orienter vers l'arrangement général que, dans le fond, ils souhaitent l'un et l'autre et les dernières correspondances de Moscou, celles de Ronsac et de Courtade comme celles de O. Rosenfeld, s'accordent en somme avec la note optimiste que j'avais d'avance donnée ici.

C'est le lieu de le rappeler : si la France se trouvait réellement au bord de catastrophes intérieures ou internationales, l'union civique deviendrait plus que jamais indispensable et par conséquent une intervention politique qui ne peut que la compromettre ou l'entraver serait plus que jamais inopportune. Mais il n'est nullement exact que depuis quinze mois l'abîme se soit creusé et qu'il s'ouvre béant sous nos pas. En faisant le tour des explications possibles, je suis donc ramené aux mêmes conclusions. L'objet réel du général de Gaulle est de transformer la structure constitutionnelle de l'État, approuvée par le suffrage universel, mais différente de celle qu'il avait préconisée. Cette tentative ne peut se concevoir que « dans le jeu des partis » ou par une opération de caractère plébiscitaire. Si, de ces deux procédés, le général de Gaulle écarte l'un et répudie l'autre, la tentative est mort-née.

Contre le rassemblement gaulliste

3. Le discours de Bordeaux

[Retour à la table des matières](#)

Le discours de Bordeaux appelle quelques brèves réflexions.

Il contient une apologie sans réserve de l'œuvre de colonisation entreprise par la France depuis un peu plus d'un siècle. Nous ne songeons pas à prononcer contre cette œuvre une condamnation aussi sommaire. Nous songeons encore moins à refuser l'hommage qui leur est dû à de grands hommes authentiques, comme le furent, par exemple, Faïdherbe, Brazza ou Galliéni. Mais nous continuons à penser et à affirmer que, dans le passé, la politique coloniale de la France, bien que noble et généreuse à beaucoup d'égards, a subi la tare d'une conception aujourd'hui périmée et condamnée. Nous continuons à penser et à affirmer que la possession coloniale ne peut plus se justifier par des raisons de profit ou de prestige, c'est-à-dire par l'intérêt matériel politique ou militaire de la métropole. Elle ne trouve sa justification que dans l'intérêt économique, social, culturel, moral, des populations colonisées et dans l'apport fait à la civilisation générale.

Le discours contient ensuite un énoncé des principes sur lesquels doit, d'après l'orateur, reposer l'Union française. L'accent y est mis avec une insistance calculée sur l'autorité française qui ne doit pas souffrir de contestation, ce qui implique que la souveraineté française ne doit pas souffrir d'atténuation ni de partage. Cet énoncé de principes est peu compatible avec les thèses de Brazzaville ; il est en contradiction directe avec les textes - unanimement votés, je crois bien - de la Constitution républicaine. Nous n'entendons pas que le statut colonial soit laissé à la merci des mouvements de violence impulsifs, inconsiderés ou sporadiques. Mais l'Union française ne peut, reposer que sur le libre consentement des États et des territoires qui la composent, et nous n'admettrions pas que la souveraineté de la métropole fût maintenue par la force contre la volonté consciente, délibérée et persistante de la majorité d'un peuple.

Je passe sur un détail qui a pourtant son importance : le général de Gaulle, parlant de l'Indochine, prend sur lui de séparer la « République cochinchinoise » du Viêt-nam, supprimant ainsi de son propre chef les accords de mars 1946 qui prescrivent un plébiscite sur ce sujet. Et j'en viens à ma dernière constatation.

Le discours de Bordeaux contient, en ce qui concerne les règles d'organisation que l'orateur réclame pour l'Union française une déclaration très importante qui corrobore l'hypothèse hasardée par moi voici plus d'un an. Le général de Gaulle a toujours revendiqué pour le chef de l'État français, qui est en même temps le chef de l'Union française, un pouvoir fort et indépendant. D'autre part, il ne conteste pas en théorie la souveraineté du pouvoir législatif émané du suffrage universel. Comment entend-il résoudre pratiquement cette contradiction ? Grâce à l'Union française. Le ministère métropolitain resterait responsable devant l'Assemblée élue. Mais, au-dessus des ministres métropolitains justiciables de l'Assemblée et révocables par elle, la Constitution de Gaulle érigerait des ministres fédéraux, nantis des portefeuilles clés, si j'ose dire, comme Affaires étrangères, Défense nationale, etc., et ce cabinet restreint fédéral, maître de toutes les grandes affaires, ne relèverait, lui, que du chef de l'État et des vagues conseils de l'Union française. Voilà le biais qui, dans un simulacre de République, introduirait la réalité du pouvoir personnel.

UN GOUVERNEMENT D'UN MOIS

[Retour à la table des matières](#)

Le 13 octobre 1946, le corps électoral avait adopté, par 9 263 000 « oui » contre 8 143 000 « non » - l'opposition ayant suivi le mot d'ordre du général de Gaulle - la Constitution de la IV, République. Les élections du 10 novembre avaient vu le Parti communiste devenir le premier des partis de la coalition tripartite (P.C. - S.F.I.O. - M.R.P.) qui avait été jusque-là en fonction. Les socialistes n'étaient qu'au troisième rang. Cependant, l'Assemblée nationale avait rejeté et la candidature Thorez, et la candidature Bidault à la présidence du conseil. D'où l'appel à Léon Blum, resté la personnalité la plus éminente du Parti socialiste en dépit de son éloignement du Parlement. Léon Blum essaie de constituer un gouvernement de « concentration républicaine », mais n'y parvient pas. Il prend alors le parti de former un gouvernement socialiste homogène qui sera investi par l'Assemblée par 544 voix contre 2. Bien que ce gouvernement ne doive avoir qu'une durée d'avance très limitée, puisqu'il doit se retirer dès la mise en place des nouveaux organes constitutionnels, principalement de la présidence de la République, il prendra des décisions de grande importance. En se rendant à Londres, Léon Blum rend vigueur à l'alliance anglaise. Pour lutter contre la hausse des prix, il décrète une baisse autoritaire de 5 %. Cependant, en Indochine, le 19 décembre 1946, après que les autorités militaires françaises eurent décidé le bombardement de Haïphong, l'insurrection éclate sous la direction de Ho-Chi-Minh.

Nous reproduisons ici deux déclarations de Léon Blum à l'Assemblée nationale, l'une du 17 décembre, l'autre du 23 décembre 1946.

I

Mesdames, Messieurs, le gouvernement qui se présente devant vous est le premier à ressentir ce que sa présence a d'insolite. Il a été formé par un seul parti qui est bien loin de détenir à lui seul la majorité de cette Assemblée.

Cependant, les hommes qui le composent ont conscience d'avoir obéi à leur devoir de Français et de républicains. Leur seul mobile a été d'apporter un secours de première urgence au moment où une situation difficile risquait, en se prolongeant, de devenir périlleuse. Rien, d'ailleurs, dans leur initiative, dictée par l'unique souci du bien public, n'enfreint les règles les plus strictes du régime parlementaire. Nous ne sommes ici que les représentants d'un parti politique, le parti socialiste. Nous ne vivons que par votre vote de tout à l'heure. Nous ne durerons que par la continuation de votre confiance. Nul ne peut redouter des démocrates que nous sommes la plus légère usurpation sur votre souveraineté.

L'existence du gouvernement aurait été, en tout état de cause, limitée dans le temps par une échéance constitutionnelle¹. Elle se trouve limitée dans son objet même par les conditions où nous prenons le pouvoir. Son programme est de mettre un terme à l'inquiétude publique, d'assurer dans les jours qui viennent immédiatement le vote des mesures préparées par le gouvernement précédent, qui doivent établir l'équilibre indiscutable du budget ordinaire de 1947, et avant la fin de l'année le vote d'un certain nombre de lois nécessaires, de provoquer, s'il se peut, dans le pays un premier ressaut de confiance, au sens où nous entendons ce terme, c'est-à-dire de confiance en lui-même et dans son propre avenir.

Des sacrifices devront être demandés au pays. Nous sommes prêts à assumer devant lui la responsabilité principale des mesures dont l'impopularité devancera sans doute l'effet bienfaisant.

Mais les sacrifices demandés ne devront pas excéder l'indispensable, ce qui implique des économies sévères, la suppression de tous les gaspillages, et de toutes les prodigalités, l'emploi scrupuleux de toutes les ressources. Ils devront être répartis en pleine égalité démocratique, en frappant plus lourdement ceux pour qui il existe un superflu, en ménageant ceux pour qui le travail est le plus pénible et le plus ingrat, ce qui implique avant tout la poursuite de la fraude et de la dissimulation fiscale et le recouvrement des profits illicites. Ils devront être compensés par un énergique effort pour faciliter la vie matérielle des travailleurs et pour en comprimer le coût, et aussi par la garantie qu'au sein de la République renouvelée le long progrès qui a amélioré leur condition et constitué leurs droits sera constamment développé. On ne peut demander de grands sacrifices à un peuple qu'en lui donnant de grands espoirs.

Nous croyons, comme vous tous, Mesdames et Messieurs, à l'avenir de notre pays. Nous sommes convaincus que toutes les conditions de son relèvement et de sa prospérité existent en lui-même. En modernisant son outillage et ses méthodes de travail, conformément au plan dont l'élaboration est terminée, il peut et doit, dans les

¹ Le Conseil de la République n'avait pas encore été élu et le président de la République restait à désigner.

années qui viennent, atteindre un degré de productivité qu'il n'avait jamais connu. La réalité de l'équilibre budgétaire, l'accroissement de la production, le rétablissement des circuits normaux dans la distribution des marchandises seront les plus sûres conditions de la stabilité des prix et de la stabilité monétaire.

La France est aujourd'hui devenue le centre d'une vaste fédération de peuples répartis dans toutes les parties du monde. Les bases les plus solides de cette fédération sont le rayonnement et la propagation des principes sur lesquels notre propre démocratie est fondée, la communication de notre culture, le progrès continu apporté à la condition morale et matérielle des peuples. Nous nous efforcerons d'en faire une union intime et durable par la confiance et l'amitié réciproques.

Enfin, Mesdames, Messieurs, ce n'est pas nous qui pourrons jamais perdre de vue que, dans l'état présent de la civilisation humaine, aucune grande question n'est susceptible d'une solution complète dans le cadre de la nation ou même de l'Union française. Le monde aussi est en train de devenir par une gestation douloureuse, une immense union, et c'est dans cette solidarité croissante des États, des peuples, des hommes, que réside la garantie suprême de la paix. Nous apporterons donc toute notre ardeur, toute notre foi, dans notre contribution aux organismes internationaux nés de la guerre et qui ne sont à nos yeux qu'un commencement. Nous entretiendrons soigneusement nos amitiés. Nous rechercherons avec nos alliés et amis et avec les autres puissances intéressées les plus sûrs moyens d'interdire en Allemagne, plus spécialement dans la Ruhr et en Rhénanie, la reconstruction d'une industrie de guerre, de procurer à notre pays les prestations auxquelles il a droit et l'apport de charbon qui représente pour lui une nécessité d'ordre vital. Nous poursuivrons les négociations en cours pour le rattachement économique de la Sarre.

Ces formules pourront vous paraître ambitieuses pour un gouvernement de quelques semaines. Elles inspireront cependant notre action, toute brève et limitée qu'elle soit. Nous restons des socialistes. Nous sommes des Français et des républicains. La République telle que nous la concevons et la pratiquons est celle que Jaurès définissait il y a plus de quarante ans :

« Dans notre France moderne, qu'est-ce que la République ? C'est un grand acte de confiance. Instituer la République, c'est proclamer que des millions d'hommes sauront tracer eux-mêmes la règle commune de leur action, qu'ils sauront concilier la liberté et la loi, le mouvement et l'ordre, qu'ils sauront se combattre sans se déchirer, que leurs divisions n'iront pas jusqu'à une fureur chronique de guerre civile et qu'ils ne chercheront jamais dans une dictature, même passagère, une trêve funeste et un lâche repos. »

Si l'Assemblée le veut bien, je désire ajouter dès à présent quelques explications à la déclaration qu'elle vient d'entendre.

Vous m'avez confié jeudi dernier, par un vote dont j'ai ressenti pleinement tout l'honneur, la mission de constituer un gouvernement. Je me présente aujourd'hui devant vous sans avoir résigné le mandat que vous m'avez confié, cependant sans l'avoir rempli, car ce mandat n'était pas, assurément, de me présenter aujourd'hui devant vous avec un gouvernement composé de mes camarades socialistes.

J'ai essayé, pendant près de cinq jours, de constituer un gouvernement de concorde républicaine et démocratique aussi large que possible, dans un climat de concorde nationale. Je n'ai épargné, je crois, aucun effort. Cependant, je n'ai pas réussi, et j'ai dû prendre parti vis-à-vis du grave cas de conscience qui se posait devant moi.

Devais-je résigner mon mandat ? Devais-je user de sa lettre pour me présenter aujourd'hui, coûte que coûte, devant vous ?

J'ai choisi, avec l'approbation de mes camarades, le second parti. Je n'ai pas besoin de vous expliquer plus longuement et plus précisément pourquoi.

Ma démission renouvelait la crise gouvernementale dans des conditions telles que, pour ma part, je ne lui apercevais plus d'issue certaine. Le temps pressait, le péril devenait imminent. Je me suis déterminé. C'était d'ailleurs la suite logique et la prolongation de l'admirable et infatigable effort qu'avait poursuivi avant mon élection, sans reculer devant la hardiesse d'aucune initiative, le président de cette Assemblée.

Ceci ne lèse en rien les règles du parlementarisme démocratique. Aucune règle, aucun principe du parlementarisme démocratique n'interdit un gouvernement de minorité et les exemples en sont nombreux.

On a dit : « Gouvernement personnel, gouvernement d'un homme. » Allons donc ! Et c'est moi qui serais cet homme-là ! Ce n'est pas le gouvernement d'un homme, c'est le gouvernement formé par un parti. Ce gouvernement est devant vous ; il dépend de vous qu'il vive ou qu'il meure ; cela dépendra de vous à toute heure et vous ne craignez pas, je suppose, que les hommes qui le composent usurpent jamais votre souveraineté. Je me rappelle ce mot d'un grand poète sur un grand artiste : « Il était républicain naturellement, comme on respire » ; c'est comme cela que je suis républicain et que nous sommes républicains.

Vous savez bien que la règle parlementaire sera religieusement respectée ; vous savez que vous restez l'Assemblée souveraine ; vous savez que les libertés républicaines ne courent aucun risque entre nos mains ; et vous savez aussi que, si elles en couraient d'autre part, nous ne manquerions pas de courage pour les défendre.

Mais je veux aller plus loin. Je suis convaincu que ce gouvernement de minorité respecte entièrement l'esprit de la démocratie.

Qu'est-il arrivé ? Dans une crise dangereuse, devant une vacance possible du pouvoir, nous nous Portons fort pour la majorité virtuelle qui n'a pu se rassembler et se constituer sur le plan gouvernemental. Nous nous substituons à elle ; nous prenons seuls l'initiative et nous assumons seuls la principale responsabilité de ce qu'aurait dû faire au gouvernement la coalition du plus grand nombre possible de partis. C'est le sens de la résolution que nous avons prise. C'est son danger... pour nous, et je me permettrai de dire que c'est sa grandeur.

Certes, nous sommes un gouvernement composé de socialistes. Le voudrions-nous qu'il serait impossible à aucun de nous d'oublier qu'il est socialiste et d'envisager les affaires en faisant abstraction totale de sa conviction socialiste.

Je ne voudrais pas employer l'affreux mot de dirigisme ; mais nous sommes convaincus que l'univers et, en tout cas, l'Europe entière, évoluent vers l'économie ordonnée ; qu'en particulier la reconstruction de la France est incompatible avec la vieille économie libérale, qu'elle ne peut être assurée par la loi du profit, par le jeu de la loi de l'offre et de la demande, de la libre initiative et de la libre concurrence, qu'elle suppose, au contraire, une subordination de tous les intérêts privés à l'intérêt collectif, une ordonnance collective, une orientation ou une direction collective. Tout le monde en convenait pendant la Résistance et je suis sûr que l'immense majorité de cette Assemblée en est convaincue comme nous.

Il n'est pas question dans tout cela de multiplier ou d'aggraver gênes, entraves, contrôle policier. Il s'agit, au contraire, pour le bien commun, de susciter la coopération volontaire de tous les citoyens et de toutes les organisations, de provoquer toutes les initiatives, de rechercher et d'employer tous les mérites. Je suis convaincu que nous pouvons nous entendre là-dessus. Nous agirons, d'ailleurs, sous vos yeux, et vous resterez toujours l'autorité souveraine.

En commençant mes négociations pour exécuter le mandat que vous m'aviez confié, tel que vous me l'aviez confié, j'avais en vue un objet essentiel : déterminer, pour l'ensemble du pays, cet effet de commotion et de stimulation que nous appelions autrefois un choc psychologique.

Le rétablissement d'un équilibre budgétaire indiscutable était un des moyens ; une première action sur les prix et sur la circulation des marchandises en était un autre ; mais le principal était, en effet, d'ordre psychologique. Il s'agissait de renverser la tendance, de créer une atmosphère de confiance ; et quand j'emploie ce mot, c'est dans le sens que j'indiquais tout à l'heure.

En 1924 ou en 1926, la confiance, c'était celle des banques qui présenteraient, ou ne présenteraient pas, les bons au renouvellement ; c'était la confiance des détenteurs de capitaux, qui présenteraient, ou non, leurs billets à la Banque de France pour les transformer en or, et qui feraient, ou non, franchir la frontière à leurs capitaux.

Quand nous parlons aujourd'hui de confiance, avec un contrôle des changes rigoureux, sous le régime du cours forcé et avec des banques nationalisées, le mot prend une autre signification. Il s'agit, il ne peut plus s'agir que de la confiance du pays en lui-même, de la confiance du pays dans les institutions qu'il s'est librement données, de la confiance du pays dans la monnaie qui est l'instrument de toutes ses transactions, de la confiance du pays dans son propre avenir.

Je crois en cet avenir et il n'y a rien de forcé ni d'artificiel dans ma croyance. Les conditions objectives existent ; elles sont rassemblées. Si nous réussissons à nous procurer un complément de charbon et de main-d'œuvre, à compléter par des négociations les crédits qui nous manquent encore, toutes ces conditions seront acquises ; car les conditions essentielles sont rassemblées sur notre sol même, dans notre peuple même, dans notre empire même. Nous exécuterons alors notre plan et nous porterons la prospérité de la France - c'est-à-dire le bien-être de son peuple - à un degré qu'elle n'avait encore jamais atteint.

Mais la confiance, telle que je viens de la définir, reste liée à un certain nombre de conditions d'ordre politique. L'instabilité, l'insécurité gouvernementale la troublent. Le sentiment de divisions, irréductibles entre les partis, dont chacun est impuissant à

gouverner seul, la menace. Au contraire, la concorde, l'entente pour une action concertée et durable l'encouragent et peuvent même la créer. C'est à cela que je pensais en poursuivant mes pénibles efforts de négociations et d'entremise. A ce point de vue, l'initiative que nous avons prise ne peut réparer les dégâts subis et nous ne devons rien espérer de plus qu'un premier démarrage facilitant la tâche de nos successeurs.

C'est pour moi l'occasion de formuler ici quelques réflexions que vous supporterez, j'espère. Elles viennent d'un homme qui, beaucoup d'entre vous le savent et l'ont éprouvé, n'a jamais apporté de mobiles intéressés dans sa vie publique et qui la considérait, vous le savez, comme terminée. Il y a maintenant huit ans, ou peu s'en faut, que je n'étais entré dans cette salle et vous ne me verrez pas longtemps remonter à cette tribune. Laissez-moi donc vous confier mes réflexions et mes appréhensions.

L'effort que j'ai tenté n'a pas réussi, je le dis sans le moindre esprit de récrimination contre personne. Je n'ai pas réussi, parce que je ne pouvais pas réussir. La cause de mon échec est que je n'ai pu rapprocher deux grands partis dont la présence simultanée au gouvernement était, dans la conjoncture politique actuelle, à la fois indispensable et impossible.

Mais, je vous le demande alors, cette situation va-t-elle durer? Cette contradiction insoluble continuera-t-elle à peser sur la vie publique? On ne recommencera pas à volonté l'opération de secours public que mes amis et moi tentons aujourd'hui. Elle aura un terme prochain. Croyez-vous qu'en janvier prochain un gouvernement de majorité puisse être constitué plus aisément par un autre homme ?

Entendez-moi bien, je ne songe pas à faire ici le procès des partis. Bien loin de là. Je répéterai, une fois de plus, que, sans partis organisés, il n'existe pas, et ne peut pas exister, de démocratie réelle et sincère. Mais je les adjure d'entendre la leçon des événements de ces derniers jours. La vie de la République dépend de l'accord des républicains. Vous vous entendriez demain pour la défendre si elle était menacée. Entendez-vous aujourd'hui, je vous en conjure, pour la préserver.

Ce qui se passe en France est, en réalité, l'image réduite de ce qui se passe dans l'univers. Nous vivons dans un état encore tout imprégné de la guerre, mais sans l'esprit de concert et de concorde que les nécessités de la guerre imposaient. Les blocs antagonistes qui tendent à se former en France sont l'image réduite des blocs antagonistes qui tendent à persister dans le monde.

Hors de France, plus clairvoyants pour les affaires universelles que pour nos affaires nationales, nous nous efforçons de rapprocher, de concilier, de réaliser les conditions de l'action commune parce que nous comprenons que la paix du monde en dépend.

Faisons ce même effort dans notre pays, c'est-à-dire sur nous-mêmes. Faisons-le pour donner cet exemple au monde. Faisons-le pour la paix civique. Faisons-le pour le progrès démocratique. Faisons-le pour l'avenir de notre pays, c'est-à-dire pour les générations qui viendront remplacer la nôtre, encore saignante de ses misères et de ses deuils.

II

Mesdames, Messieurs, en m'adressant à l'Assemblée vendredi dernier, j'avais exprimé l'espoir, fondé sur les dernières dépêches reçues, de pouvoir vous fournir bientôt des nouvelles plus rassurantes. Cet espoir a été déçu.

Certes, la situation n'est pas alarmante. Le pays doit l'envisager avec sang-froid, comme vous l'avez fait vous-mêmes, comme l'ont fait le gouvernement et le commandement. Mais elle est sérieuse.

J'ai lu et recoupé personnellement toutes les dépêches. J'ai prié cependant le ministre de la Défense nationale de me fournir un état de situation d'après l'ensemble des informations qui nous sont parvenues. C'est ce bulletin de renseignements, établi d'après les faits connus aujourd'hui même, 23 décembre, à quinze heures, que je vais lire à l'Assemblée.

« Au Tonkin, à Hanoï, le quartier français et le quartier chinois sont dégagés. La circulation entre Hanoï et le terrain d'aviation de Gialam, par le pont Doumer, est assurée. L'hôpital Yersin et l'Institut Pasteur ont été réoccupés. Quelques centres de résistance subsistent encore dans le quartier annamite situé au sud de la ville, le long de la route de Hué. Beaucoup de destructions ont été opérées par les Vietnamiens. Une partie de la garnison de Haïphong progresse vers l'ouest en direction de Hanoï, pour porter secours à la garnison de Haï-Duong, qui est encerclée. A Bac-ninh et à Langson, la situation est satisfaisante. La garnison de Phu-Lang-thuong est dans une situation grave.

« En Annam, à Vinh, le petit détachement de liaison - trente hommes au total - a dû accepter, après un échange de coups de feu, l'ultimatum qui lui avait été adressé. A Hué, le quartier français est entre nos mains, mais, du fait de son étendue, la sécurité n'y est pas complète. A Tourane, la ville est en notre possession, mais le terrain d'aviation est encore sous le feu vietnamien.

« Dans le sud de l'Annam, la situation est calme.

« En Cochinchine, jusqu'à présent, aucune attaque n'a eu lieu contre nos troupes. »

Tels sont les renseignements que nous possédons à l'heure où je parle, à deux heures près. Il va de soi que l'Assemblée sera toujours tenue au courant avec la même précision et la même célérité.

SOCIÉTÉ DES AMIS DE LÉON BLUM

La Société des Amis de Léon Blum a pour objet de « perpétuer la mémoire du critique, de l'homme de lettres, de l'homme politique, de l'homme d'État, de l'homme tout court. »

Elle s'est proposé « d'élever à sa mémoire un monument plus durable que les commémorations annuelles, plus durable même que le marbre ou le bronze des monuments publics, comme il l'avait dit lui-même de Jaurès - publier tout ce qui fut écrit pour durer dans son œuvre immense ».

Ainsi a été entreprise l'édition des œuvres de Léon Blum, maintenant complètes, sauf pour la période 1934-1937, dont les textes paraîtront prochainement.

La Société a, en outre, contribué à organiser ou organisé elle-même de grandes manifestations publiques, une exposition à la Bibliothèque nationale, et un colloque à la Fondation nationale des Sciences politiques. Des émissions de radio et de télévision ont également été diffusées.

La Société des Amis de Léon Blum a entrepris la constitution d'un inventaire méthodique de l'œuvre de Léon Blum dressé sous la forme de fichiers.

Société des Amis de Léon Blum, 18, rue Duret, Paris 16e.